



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

aefe

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## 2020/2021





## Les missions de l'enseignement français à l'étranger

Créée en 1990, l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) est l'opérateur public, sous tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, qui coordonne le réseau des écoles, collèges et lycées français à l'étranger. **Ce réseau, « trésor national » selon le Président de la République Emmanuel Macron, est composé de 543 établissements et accueille plus de 375 000 élèves à la rentrée 2021, de la maternelle à la terminale.**

Présent dans **138 pays**, ce réseau scolaire unique au monde, par son ampleur, sa densité et son unité, poursuit une mission essentielle de service public et de diplomatie globale de la France, en accompagnant la mobilité internationale des familles françaises et en accueillant un nombre croissant d'élèves étrangers (environ 65 %), auxquels il garantit l'accès à l'excellence éducative et pédagogique partout dans le monde.

**Le réseau de l'enseignement français à l'étranger est au cœur de la puissance éducative de la France.** Les enfants scolarisés dans les établissements d'enseignement français à l'étranger sont accueillis dès le plus jeune âge dans un cadre bienveillant, interculturel, francophone et plurilingue, et suivent un parcours académique exceptionnel avec une attention portée à leur bien-être et à leurs compétences linguistiques.

Le système éducatif français qui s'applique dans les établissements du réseau est mondialement reconnu pour son excellence, tant par les élèves, parents d'élèves et anciens élèves, que par les meilleurs établissements d'enseignement supérieur (français et internationaux).

Des équipes pédagogiques, essentiellement recrutées par l'AEFE, assurent un important travail d'accompagnement et de formation afin de garantir la qualité de l'enseignement dispensé et une meilleure connaissance des besoins de chaque enfant.

L'AEFE gère directement 67 établissements scolaires (établissements en gestion directe) dans le monde. Par ailleurs, elle anime, dans le cadre d'une procédure de conventionnement et d'affectation de moyens publics, un réseau de 159 établissements privés (établissements conventionnés). Les dispositifs relatifs à la formation continue des personnels, à l'aide à l'orientation des élèves, à l'animation du réseau et au suivi pédagogique que l'AEFE met en place sont également accessibles aux 317 autres établissements où l'Agence n'affecte et ne rémunère pas de personnels, appelés établissements partenaires.



# SOMMAIRE



AVANT-PROPOS DU MINISTRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.....	P. 6
LE MOT DE MONSIEUR BRUNO FOUCHER, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AEFE.....	P. 8
LE MOT DE MONSIEUR OLIVIER BROCHET, DU DIRECTEUR DE L'AEFE.....	P. 10



<b>PARTIE 1 : LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE L'AEFE</b> .....	P. 12
Accroître l'attractivité de l'enseignement français à l'étranger.....	P. 14
L'AEFE au service du développement du réseau.....	P. 37
L'AEFE, acteur de la coopération éducative française à l'étranger.....	P. 45



<b>PARTIE 2 : LA RÉSILIENCE FACE À LA CRISE : LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU ET LA MONTÉE EN COMPÉTENCE DES PERSONNELS</b> .....	P. 48
La poursuite des dispositifs de soutien au réseau en 2020-2021 a permis de préserver les conditions d'une reprise de l'attractivité constatée à la rentrée 2021.....	P. 50
La formation au service de la montée en compétences.....	P. 54
La dynamique positive et l'attractivité renforcée du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger, « trésor national ».....	P. 56



<b>PARTIE 3 : LE FONCTIONNEMENT DE L'AEFE ET DU RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER</b> .....	P. 60
Services de l'Agence.....	P. 62
Les établissements et les personnels du réseau.....	P. 71



<b>PARTIE 4 : L'AEFE AU CŒUR D'UN ÉCOSYSTÈME UNIQUE AU MONDE</b> .....	P. 78
L'AEFE et le réseau de l'enseignement français à l'étranger.....	P. 80
Les acteurs du réseau.....	P. 89
Les partenaires de l'AEFE.....	P. 90
Le rôle essentiel des parents d'élèves au sein des établissements.....	P. 92
Les élus, des partenaires très impliqués.....	P. 93
La communauté mondiale des anciens élèves rassemblés.....	P. 94

CARTE DU RÉSEAU 2020-2021.....	P. 96
--------------------------------	-------

# Avant-Propos du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères



**Après le choc de la première vague pandémique, 2021 s'annonçait comme une année décisive et périlleuse pour le réseau d'enseignement français à l'étranger.** Grâce à l'engagement des femmes et des hommes qui font vivre nos établissements au quotidien, grâce à la mobilisation des équipes de l'AEFE et de nos postes diplomatiques, grâce aux effets au long cours du plan de soutien sans précédent de 150 M€ mis en place par l'Etat dès le printemps 2020, nous avons su relever ce défi.

**Si la crise du Covid-19 a été et constitue toujours une épreuve pour nos professeurs, nos élèves et leurs familles, elle aura aussi révélé la force de notre réseau.** Alors que les nouvelles batailles de l'influence ne cessent de gagner en intensité sur tous les continents et dans tous les domaines, nous ne pouvons toutefois nous satisfaire d'un simple *statu quo*.

**C'est pourquoi, même au plus fort de la tempête, nous nous sommes battus pour tenir le cap de croissance, de modernisation et de réorientation stratégique fixé par le Président de la République.** En un an, une vingtaine d'établissements nous ont rejoints. L'AEFE a lancé *ORION*, un intranet collaboratif, ouvert à tous les personnels. L'enseignement de la langue arabe a progressé dans nos établissements. Autant de signes de notre détermination collective à aller de l'avant. Le présent document en témoigne.

**Notre modèle éducatif et scolaire est évidemment au cœur de la Feuille de route de l'influence que j'ai présentée en décembre dernier et qui doit guider les efforts de notre diplomatie pour les années à venir.** Parce qu'il est l'une des plus belles expressions de nos valeurs humanistes de partage et d'ouverture. Parce qu'il constitue une réponse robuste aux pièges du relativisme et des manipulations de l'opinion qui participent de la brutalisation de notre monde. Et parce qu'il nous permet de tisser des liens très forts avec les nouvelles générations.

**L'AEFE peut donc compter, dans la durée, sur l'engagement à ses côtés du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.** Ensemble, nous continuerons à travailler au développement de ce réseau qui est assurément le plus international de nos trésors nationaux !

**Notre modèle éducatif et scolaire est évidemment au cœur de la Feuille de route de l'influence que j'ai présentée en décembre dernier et qui doit guider les efforts de notre diplomatie pour les années à venir.**

Jean-Yves Le Drian,  
Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères



# Le mot de Monsieur Bruno Foucher, président du conseil d'administration de l'AEFE



La nomination d'un nouveau président du conseil d'administration qui ne soit plus le Directeur général de la mondialisation du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères était un engagement du plan de développement de l'enseignement français à l'étranger. Je suis heureux et honoré d'avoir pris la relève de Michel Miraillet dans ces fonctions. Je souhaite le remercier pour son engagement en faveur de l'Agence dont il continue à assurer la tutelle au titre de ses responsabilités à la DGM.

L'enseignement français à l'étranger a un rôle central et majeur pour notre diplomatie. Il répond à une mission de service public et assure la continuité de l'enseignement français pour les élèves français vivant à l'étranger. Il est également au cœur de la diplomatie culturelle et d'influence de la France en assurant le rayonnement de nos idées et valeurs partout dans le monde et en créant des liens indéfectibles entre élèves étrangers et la France au travers de la francophonie. L'enseignement français à l'étranger est l'un des réseaux éducatifs structurés les plus importants au monde, à l'image du réseau diplomatique français.

Comme diplomate et ancien ambassadeur, dans mes postes précédents, j'ai régulièrement travaillé avec l'AEFE et avec les établissements du réseau. J'ai pu apprécier le travail de qualité mené par l'Agence et ses personnels déployés sur le terrain.

Partout j'ai pu constater, comme je l'ai souvent dit, que les écoles françaises étaient des pôles structurants de notre présence à l'étranger, et ce dans les pays les plus divers, aux États-Unis comme au Tchad où j'ai servi, au même titre que nos ambassades ou que nos centres culturels, peut-être davantage même.

Nos écoles, dont la réputation d'excellence est connue et reconnue, scolarisent aussi un nombre croissant d'élèves étrangers et elles constituent, de ce fait, un vecteur d'influence majeur, une caisse de résonance pour nos valeurs que nous souhaitons continuer à porter dans un monde plus ouvert et plus concurrentiel.

**L'enseignement français à l'étranger est l'un des réseaux éducatifs structurés les plus importants au monde, à l'image du réseau diplomatique français.**

J'ai noté, lorsque que j'étais président du CA de l'institut français et ambassadeur pour l'action culturelle extérieure combien le rôle rempli

par l'AEFE était complémentaire de l'action que nous menions à l'étranger au travers de nos instruments les plus variés. Ce sont nos élèves qui souvent rejoignent nos universités et constituent l'essentiel du bataillon des étudiants étrangers présents en France. Ce sont eux qui goûtent en premier, loin de la France, notre art de vivre et le font rayonner. Ce sont eux qui sont nos ambassadeurs les plus acharnés en relayant sur place, au-delà de la langue, une façon de penser le monde.

Au Liban en particulier, premier pays du réseau, où j'ai servi jusqu'en 2020, notre présence dans le secteur éducatif revêt un caractère véritablement stratégique. J'ai visité sur place une grande partie de nos écoles et lycées. J'y ai toujours été accueilli avec une ferveur incroyable. Les demandes d'homologation, de labellisation ou de certification y ont toujours été nombreuses parce que la francophonie au Liban s'enracine dans une histoire séculaire. La crise qui frappe ce pays invite aujourd'hui à renforcer notre soutien aux écoles de ce pays afin de les aider à passer ce cap périlleux.

Cette mission de président du conseil d'administration de l'Agence que j'ai assuré en 2021 m'a surtout permis de confirmer plusieurs caractéristiques fortes du réseau qui en font son essence même.

Tout d'abord, l'engagement sans faille de son directeur Olivier Brochet et de ses équipes et au-delà des personnels. Je l'ai constaté en prenant mes fonctions, à un moment particulièrement compliqué, au cœur de la crise sanitaire. Malgré ce contexte très difficile, les agents, tous, qu'ils soient dans les services centraux ou dans le réseau, ont travaillé sans relâche pour mener à bien leur mission pédagogique, pour répondre aux besoins des élèves et des familles, et pour suivre le CAP 2030. Grâce à eux tous, sans distinction de grade ou de fonction, le réseau d'enseignement français s'est maintenu debout. C'est exemplaire. Je leur en suis reconnaissant.

L'attachement des personnels envers le réseau est aussi le miroir de l'attachement des familles aux établissements. Nous le constatons chaque jour avec l'implication des parents dans les instances des lycées et pour accompagner au mieux la scolarité des élèves. Les familles se battent au côté des personnels pour renforcer et améliorer l'accueil et l'enseignement dans nos établissements. Elles nous font avancer, ensemble. Je les remercie pour cette confiance et ce travail de construction commune. C'est aussi pourquoi, conformément au plan de développement du réseau, la place des familles est renforcée dans les instances des établissements en gestion directe.

Enfin, l'Agence et tous les personnels ont fait preuve d'une capacité à se réformer et à s'adapter afin de mettre en place le dispositif qui permettra d'atteindre le doublement des effectifs, ambition du CAP 2030 qui a été fixé par le Président de la République. Très rapidement, l'Agence a redéfini ses objectifs, s'est réorganisée, a défini de nouvelles méthodes de travail, tout ceci dans un contexte de crise sanitaire, qui nous a forcés à être particulièrement créatifs. Le bilan des deux années que nous venons de traverser et dont ce rapport présente l'activité 2021 est tout à fait remarquable.

Soyez-en tous fiers. Soyez-en tous remerciés.

**Bruno Foucher,**  
président du conseil d'administration de l'AEFE

# Le mot de Monsieur Olivier Brochet, directeur de l'AEFE



© Marie Lopez Vivanco

Voici deux ans que notre quotidien est marqué par la crise sanitaire qui nous a plongés dans un monde anxiogène et imprévisible. Elle a touché tout le réseau, toutes les communautés scolaires, chaque élève, chaque personnel. Je veux avant tout saluer l'engagement de tous, dans les établissements comme à l'Agence, qui nous a permis de relever les innombrables défis auxquels nous avons été confrontés, avec courage et un sens remarquable de nos responsabilités.

Ce rapport d'activité est donc bien entendu centré sur l'adaptation du réseau de l'enseignement français à l'étranger à cette crise inédite et sur l'accompagnement que l'AEFE lui a apporté.

Les défis à relever ont été considérables. La pédagogie a dû être repensée temporairement en apprenant à maîtriser de nouveaux outils mais en se préoccupant surtout de la meilleure façon d'accompagner chaque élève dans son apprentissage, en tenant compte de son âge et de sa pratique quotidienne de la langue française, pour qu'il puisse atteindre les objectifs de l'année. Il fallait aussi s'assurer de la santé des élèves, au plan psychologique et physique, et en lien avec les familles, les équipes pédagogiques n'ont cessé d'innover pour rompre l'isolement des enfants.

Les référentiels et les outils pédagogiques développés et régulièrement enrichis par l'Agence et ses partenaires, ainsi que la mobilisation des inspecteurs et des enseignants-formateurs ont permis aux 552 établissements qui composent ce réseau unique de mettre en place partout un enseignement à distance ou des formules hybrides

- souvent modifiées à plusieurs reprises pour répondre aux évolutions des protocoles sanitaires - avec un souci constant : accomplir notre mission éducative.

Il fallait aussi soutenir les familles en difficulté et les établissements menacés dans leurs équilibres budgétaires. Le soutien financier exceptionnel décidé par l'État en juillet 2020 a continué d'être mis en œuvre par les services de l'Agence tout au long de l'année 2021, avec rigueur et bienveillance. Des échanges permanents entre l'Agence, les équipes de direction des établissements et les postes diplomatiques ont permis d'assurer un suivi fin des situations et éventuelles fragilités. Cette solidarité de la France envers toutes les familles qui font confiance à l'enseignement français et tous

les établissements, quel que soit leur statut, est unique au monde et elle a renforcé la confiance dans notre système éducatif.

Au moment où j'écris ces lignes, nous constatons ainsi la reprise d'une croissance nette des effectifs de l'enseignement français à l'étranger avec une augmentation de 2,2% du nombre d'élèves, de façon quasi uniforme entre tous les statuts d'établissement : EGD, établissements conventionnés et établissements partenaires. Tous les établissements n'en bénéficient pas encore malheureusement et nous resterons attentifs à la situation de chacun. Mais l'on ne peut que se réjouir de voir les effectifs croître de 8,5% en Afrique subsaharienne, de 5% au Maghreb ou de 4,7% au Moyen-Orient, tirée par le dynamisme des réseaux en Égypte et aux Émirats Arabes Unis. L'image de l'enseignement français sort

**Cette solidarité de la France envers toutes les familles qui font confiance à l'enseignement français et tous les établissements, quel que soit leur statut, est unique au monde et elle a renforcé la confiance dans notre système éducatif.**

renforcée de la crise et notre défi est de consolider ces tendances, d'accompagner les établissements en convalescence et d'aller chercher de nouvelles familles et de nouveaux porteurs de projet dans la dynamique d'un développement équilibré voulu par nos autorités.

Je suis confiant car nos atouts sont plus visibles que jamais. L'excellence académique est confirmée par les résultats remarquables de nos élèves aux examens nationaux. Les innovations pédagogiques ont été remarquables et nous pouvons désormais capitaliser sur les acquis. Le développement d'une offre plurilingue remarquable, que symbolise l'essor rapide des sections internationales, renforce l'attractivité des établissements. Notre souci constant de favoriser l'inclusion et la réussite de tous les élèves et l'importance attachée à la transmission des valeurs fortes portées par l'éducation française sont autant de forces pour répondre aux attentes des familles partout dans le monde.

L'Agence, « colonne vertébrale » du réseau, a donc travaillé en 2021 à renforcer nos atouts en lien avec tous nos partenaires afin d'avancer sur la voie du CAP 2030 tracé par le Président de la République. Vous pourrez découvrir dans ce rapport d'activité nos principales réalisations en matière pédagogique, pour renforcer la formation des personnels, pour garantir la sécurité de tous ou pour développer des instruments de communication sécurisés.

Je voudrais pour conclure souligner l'importance attachée à la promotion de nos valeurs qui nous incite à innover et à être exemplaires :

- Innover par exemple en direction des élèves à besoins éducatifs particuliers, grâce aux travaux conduits dans le cadre de l'OBEP pour développer l'école inclusive.

L'État a ainsi décidé d'un nouveau soutien financier en septembre 2021 pour toutes les familles françaises employant un accompagnant d'élève en situation de handicap. L'AEFE a aussi travaillé à la création d'un nouveau diplôme (DU-EI EFE) dédié à ces problématiques pour les personnels de notre réseau.

- Être exemplaires en particulier en matière d'égalité filles-garçons et d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ainsi que dans la lutte contre toute forme de discrimination ou de harcèlement. Ces valeurs sont au cœur de notre pédagogie et nous renforçons nos outils de soutien aux équipes mais aussi les instruments pour lutter contre tout comportement inadmissible. Le premier plan d'action égalité professionnelle validé en début 2021 et la poursuite des travaux en vue d'une labellisation AFNOR symbolisent l'engagement résolu de l'Agence dans la mise en œuvre de cette politique.

Les projets à venir sont tout aussi nombreux et passionnants. Nous resterons vigilants à tout signal de difficulté dans le réseau, à assurer une communication fluide et constante au sein des communautés scolaires, à poursuivre le travail en faveur de l'attractivité du réseau. Le contrat d'objectifs et de moyens qui vient d'être validé va nous permettre de renforcer nos actions pour permettre la mise en œuvre du plan de développement de l'enseignement français à l'étranger avec pour cette année 2022 une attention particulière portée au renforcement de la formation des personnels dans le cadre des nouveaux instituts régionaux de formation.

Olivier Brochet,

Directeur de l'AEFE





## **PARTIE 1 :**

# **LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE L'AEFE**

L'objectif de doublement des effectifs scolarisés dans le réseau d'ici 2030, fixé par le Président de la République le 20 mars 2018, est le cap de l'AEFE. Ce « CAP 2030 » guide la politique mise en œuvre par l'Agence. Si un ralentissement a été constaté en 2020 en raison de la crise sanitaire, la stabilisation observée en 2021 et les bons chiffres de la rentrée de septembre 2021 montrent le dynamisme du réseau de l'enseignement français à l'étranger ainsi que son attractivité pour les porteurs de projets comme pour les familles. Ainsi, le CAP 2030 est-il maintenu.

Cet horizon, certes ambitieux, a guidé les travaux de l'Agence et des personnels de l'enseignement français à l'étranger toute cette année. Ensemble, nous avons renforcé nos structures et innové dans nos méthodes de travail, tout en développant de nouveaux projets au service de l'unité du réseau. Ces avancées au bénéfice de tous les établissements et plus largement de l'attractivité de l'enseignement français permettent d'aborder l'avenir avec optimisme, tout en restant vigilants à l'évolution de la situation sanitaire.

L'AEFE a travaillé avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères à l'élaboration d'un contrat d'objectifs et de moyens (COM) traduisant le plan de développement de l'enseignement français en axes stratégiques et en objectifs spécifiques pour l'Agence. Dans le contexte bouleversé de la pandémie, le contrat d'objectifs et de moyens, initialement prévu pour la période 2020-2022, porte finalement sur la période 2021-2023.

Dans la première partie de ce rapport, l'activité annuelle de l'AEFE sera abordée sous l'angle des trois objectifs stratégiques de l'Agence :

1. Accroître l'attractivité de l'enseignement français à l'étranger
2. Renforcer le rôle de l'AEFE au service du développement du réseau
3. Développer le rôle de l'AEFE comme acteur de la coopération éducative

# Accroître l'attractivité de l'enseignement français à l'étranger

## Accueillir les élèves dès la maternelle

L'école maternelle constitue une des grandes priorités de l'Agence. Accueillir les enfants dès le plus jeune âge est un enjeu important de l'attractivité du réseau. En répondant aux attentes des familles dès les premières années de scolarisation des enfants, les écoles maternelles de nos établissements sont les portes d'entrée vers le système éducatif français.

### Définir les fondements d'une approche pédagogique commune

#### Les 4 piliers de l'école maternelle française internationale

# 1

**GRANDIR, APPRENDRE  
ET RÉUSSIR ENSEMBLE**

# 2

**UN ENVIRONNEMENT  
ADAPTÉ**

# 3

**DÉCOUVRIR LES LANGUES  
ET LES CULTURES**

# 4

**UNE ÉQUIPE ENGAGÉE  
AUPRÈS DE VOS ENFANTS**

En savoir plus :

[tinyurl.com/yfp9vo8q](https://tinyurl.com/yfp9vo8q)  
Choisir l'école maternelle  
française internationale



Choisir l'école maternelle  
française internationale

Choose French «maternelle»  
International Preschool

**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

## La montée en compétence de toute la communauté scolaire malgré la crise sanitaire

Les objectifs définis en 2019-2020 de développement de l'école maternelle française à l'étranger, du renforcement de sa professionnalisation et de son attractivité, sont le cap qui guide l'action des inspecteurs et inspectrices de l'Éducation nationale (IEN) en résidence dans les seize zones du réseau.

Au plus fort de la crise sanitaire, toute la communauté scolaire a été poussée à des adaptations importantes pour reconsidérer les conditions d'apprentissage et d'évaluation des acquis des enfants, dans un environnement, des temps et des espaces inédits.

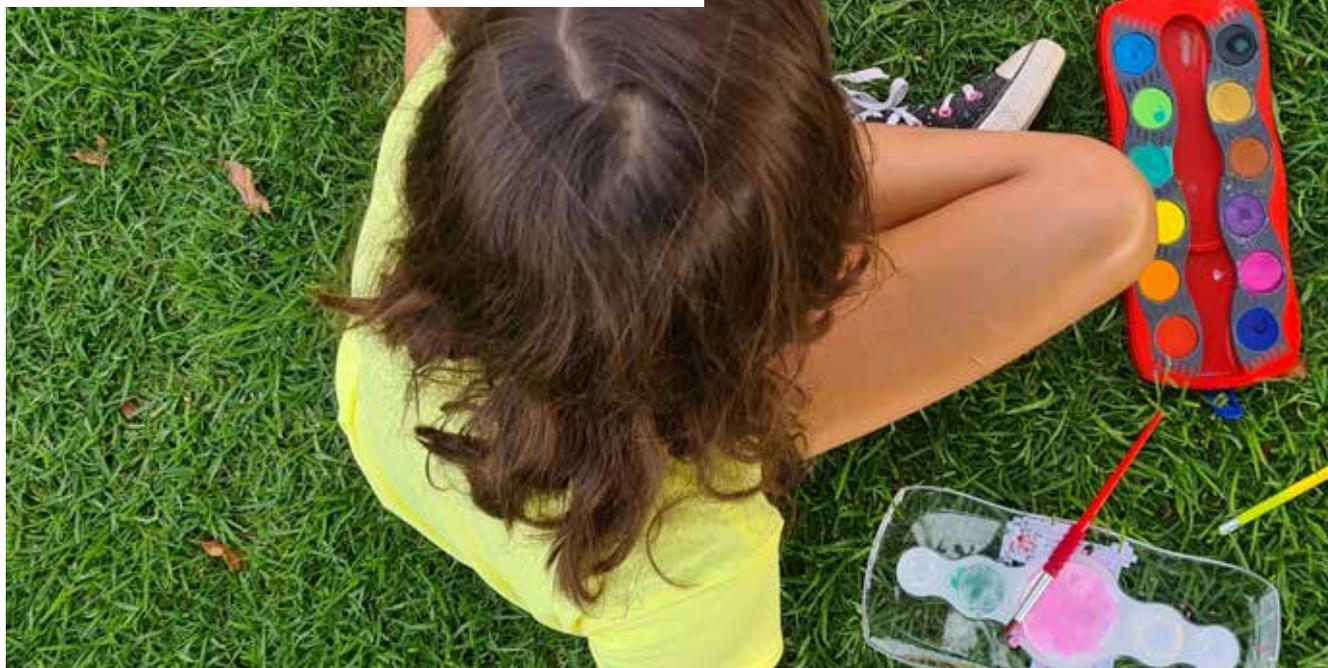
Ainsi, les personnels du réseau ont fait preuve d'une créativité pédagogique inédite. De nouveaux outils et de nouvelles pratiques ont pu être mutualisés. Les jeunes enfants ont vécu une « école à la maison » supposant une coopération renforcée entre personnels de l'école et les familles, et les limites et les opportunités de l'enseignement à distance ont été éprouvées. Ces expériences, vécues par des équipes restées pleinement mobilisées, ont renforcé l'acquisition de nouvelles compétences, au service d'une professionnalisation accrue des personnels du réseau et du développement de l'école maternelle française et internationale.

Ces conditions ont considérablement remanié les cadres habituels de l'alliance éducative qui s'est vue renforcée.

## Accompagner les établissements pour améliorer leurs pratiques en cycle 1

Afin d'accompagner au mieux les établissements et leur permettre d'améliorer constamment la pédagogie, un groupe de travail, composé d'IEN ainsi que de plusieurs formateurs du premier degré, a réalisé un nouvel outil répondant à une démarche qualité appliquée à la maternelle. Il a pour but d'aider les écoles à dresser un état des lieux de leurs pratiques en cycle 1, leur permettant ainsi de définir objectifs et priorités à mettre en place pour l'avenir.

Cet outil de diagnostic permet de répondre à plusieurs usages comme l'accompagnement des porteurs de projets, l'audit externe dans ou hors procédure d'homologation, ainsi que la formation des personnels.



## Accueillir les enfants allophones

Les établissements français à l'étranger accueillent 2/3 d'élèves non français, parmi lesquels de nombreux enfants issus de familles non francophones. Ainsi, les établissements voient un nombre croissant d'élèves allophones intégrer les salles de classe. Avec l'objectif de doublement des élèves dans le réseau à l'horizon 2030, l'Agence et les établissements travaillent à accueillir un nombre grandissant d'enfants allophones dès la maternelle mais aussi les classes

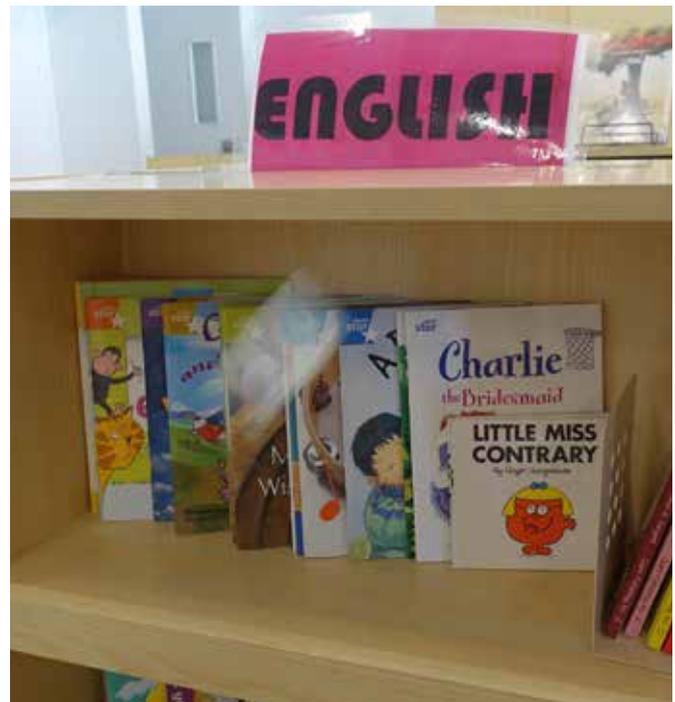
supérieures et en cycle secondaire. Les équipes pédagogiques sont particulièrement attentives à leur apprentissage et leur maîtrise rapide du français. Les valeurs portées par l'école française, la qualité des enseignements et des parcours plurilingues et multiculturels sont également mis en avant. Aussi, au sein des établissements des dispositifs d'accompagnement sont-ils mis en œuvre au travers de soutien, de tutorat, de modalités d'enseignement du français langue

de scolarisation (FLS) ou du français langue seconde (FLSCO). Dans le même temps, les enseignants sont formés à ces modalités d'appropriation du français mais aussi à la mise en valeur des langues dans le cadre de DNL ou en EMIL à l'instar de formations proposées pour les enseignants des premier et second degrés au plan de formation continue de l'Afrique australe et orientale.

## Renforcer l'éducation plurilingue

Conformément au plan d'action « Langue française et plurilinguisme » présenté par le Président de la République le 20 mars 2018, l'enseignement des langues dans le réseau est porté par une politique volontariste de l'Agence reposant sur l'enseignement du français, l'apprentissage d'une langue du pays hôte, ainsi que d'une autre langue vivante, de la maternelle à la terminale.

L'offre linguistique des établissements d'enseignement français à l'étranger est un élément majeur de leur attractivité, avec l'objectif de former des élèves plurilingues, ouverts à la diversité culturelle, et pouvant accéder aux meilleures études supérieures partout dans le monde. Plus de 80 langues sont enseignées partout dans le réseau.





**TÉMOIGNAGE**  
**MARTIN BIURRIN**

*Ancien élève du lycée français Jules-Supervielle, Montevideo, Uruguay*

« L'enseignement français à l'étranger m'a beaucoup apporté, en termes d'ouverture sur le monde, de pluriculturalité et de plurilinguisme ! »

## Les parcours de langues dans le réseau

L'AEFE encourage et accompagne les établissements dans le développement de l'offre linguistique en proposant plusieurs dispositifs adaptés à tous les âges et toutes les classes. La pédagogie mise en œuvre vise à renforcer

la maîtrise par tous les élèves d'au moins trois langues en plus du français et prend en compte la dimension culturelle de chacune des langues.

### Les dispositifs

DES SECTIONS INTERNATIONALES (SI)	DES SECTIONS EUROPÉENNES OU DE LANGUES ORIENTALES (SELO)	DES DISCIPLINES NON LINGUISTIQUES (DNL HORS SELO)	DES PARCOURS ADAPTÉS ET RENFORCÉS EN LANGUES ÉTRANGÈRES (PARLE)
Parcours d'excellence complets et diplômants pouvant être proposés de la primaire à la terminale.	Proposées au lycée, permettant aux candidats au baccalauréat de se présenter à une évaluation spécifique en vue d'obtenir la mention « section européenne » ou « section de langue orientale ».	Proposées au lycée, elles offrent une expérience de la langue à travers une approche non linguistique, en complément des horaires réglementaires de langues vivantes. Elles permettent d'obtenir une indication sur le diplôme.	Parcours conçus par l'AEFE en 2018 offrant aux élèves un enseignement renforcé des langues du CP à la fin du collège.



### TÉMOIGNAGE FRANCK BARRO

Proviseur du lycée français Vincent-van-Gogh, La Haye, Pays-Bas

« Les établissements AEFE adoptent des politiques linguistiques ambitieuses, la maîtrise des langues est en effet essentielle afin d'ouvrir les portes de formations internationales pour tous nos élèves. »



## Les sections internationales

En septembre 2021, le réseau comprend 241 sections internationales dans 117 établissements et 54 pays. Le nombre de ces sections a plus que doublé en cinq ans.

Les sections internationales anglophones représentent 54 % des sections internationales du réseau. Le réseau compte 65 sections internationales en arabe. C'est la deuxième langue la plus représentée. Le chiffre est en progression, répondant à la volonté manifestée par le ministère de tutelle de développer l'enseignement de la langue arabe dans les établissements de l'enseignement français à l'étranger, notamment dans les pays non arabophones.

Par ailleurs, le développement de sections internationales dès l'école primaire est encouragé. En cette rentrée 2021, il en existe 79, soit, 32,6 % du nombre total de sections internationales dans le réseau.

La dimension culturelle des langues est inhérente au sens même des sections internationales dans le réseau et est valorisée dans les enseignements et les activités pédagogiques. Les établissements s'engagent ainsi auprès des familles à proposer un parcours d'excellence dont la qualité s'inscrit dans une pédagogie de projet corrélée à la culture de la section.

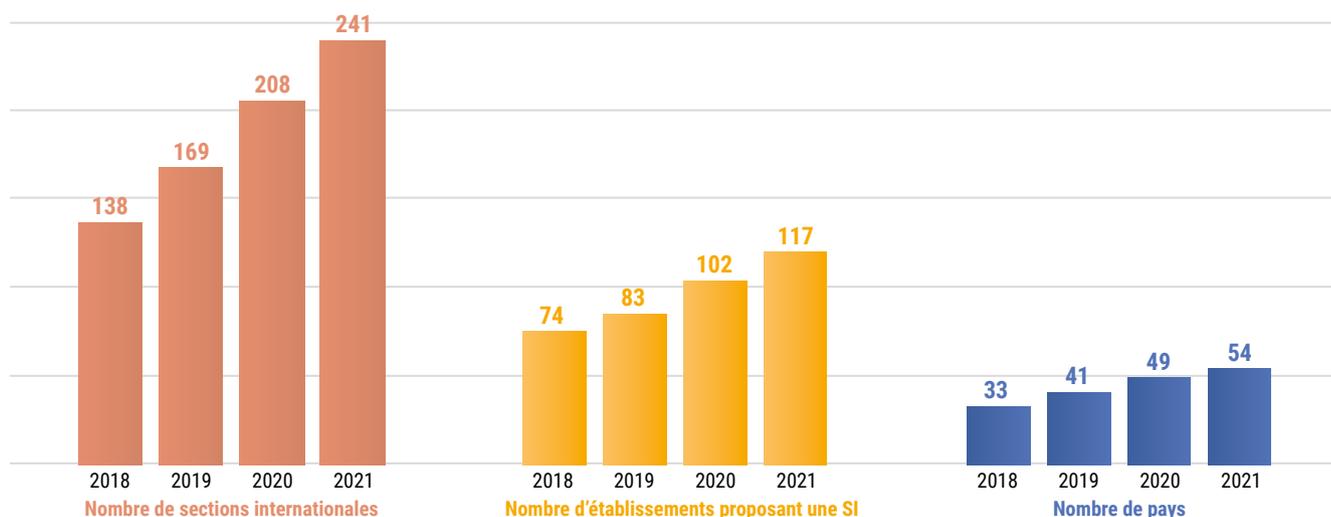


### L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS POUR L'OUVERTURE ET LE SUIVI DES SECTIONS INTERNATIONALES

La DEOF (direction de l'enseignement, de l'orientation et de la formation) propose un accompagnement aux établissements candidats à l'ouverture d'une section internationale depuis la rentrée 2015. En décembre 2019, une formation spécifique a été dispensée pour les chefs d'établissement des EGD. Lors de la campagne 2019-2020, 51 établissements du réseau ont bénéficié d'un accompagnement. Ce chiffre s'est malheureusement infléchi de moitié pour la campagne 2020-2021 en raison de la pandémie.

La DEOF reste au côté des établissements pour suivre la mise en œuvre et l'évolution des sections internationales. Afin de renforcer la dimension culturelle de ces sections, les établissements sont incités à mettre en place des partenariats avec leur environnement proche (autres écoles, poste diplomatique, institut français, etc.), ainsi qu'avec des établissements implantés dans les pays dont on étudie la langue. Ils sont également invités à établir des contacts avec des sections internationales d'établissements français ailleurs dans le monde et en France.

## Évolution du nombre des sections internationales dans le réseau (2018-2021)



## Les sections européennes ou de langues orientales (SELO)

Ouvertes en lycées, elles proposent l'apprentissage renforcé d'une langue et d'une culture européenne ou orientale par l'enseignement d'une ou plusieurs disciplines non linguistiques (DNL) dans la langue de la section.

Dans les voies générale et technologique, cette DNL est proposée parmi les enseignements non linguistiques communs (histoire-géographie, enseignement scientifique, mathématiques, EPS, etc.) ou de spécialité (dans le cycle terminal). Ces choix sont faits en fonction de la possibilité qu'offrent les spécialités à l'élève de développer ses capacités en termes de réflexion et d'échanges d'idées, et sa connaissance approfondie de la civilisation du ou des pays où est parlée la langue de la section. Cette dimension est garantie par le projet de l'établissement qui organise des activités culturelles et d'échanges.

À la rentrée 2021, l'AEFE compte 132 sections européennes ou de langues orientales. Elles sont proposées en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais et portugais. La scolarité en section européenne ou de langue orientale permet aux candidats au baccalauréat de se présenter à une évaluation spécifique pour obtenir la mention « section européenne » ou « section de langue orientale », suivie de la désignation de la langue sur leur diplôme du baccalauréat général, technologique ou professionnel.

En savoir plus sur le site Internet de l'AEFE : [tinyurl.com/ye4cf53l](https://tinyurl.com/ye4cf53l)

## Les disciplines non linguistiques hors SELO

Afin d'encourager l'apprentissage en langue vivante, régionale ou étrangère au lycée, les disciplines non linguistiques (DNL) peuvent être dispensées en partie dans ces langues, conformément aux horaires et aux programmes en vigueur dans les classes considérées. L'élève a la possibilité de suivre au moins une heure hebdomadaire sur l'horaire normal de tout ou partie du programme d'une discipline, choisie parmi les enseignements communs ou de spécialité en fonction de la possibilité qu'elle offre au candidat de développer ses capacités en termes de réflexion et d'échange d'idées, tout en se familiarisant avec la culture du pays concerné. Dans les établissements de l'AEFE, 14 DNL hors SELO ont été ouvertes depuis 2020. Elles concernent l'anglais, l'espagnol et le russe.



## RETOUR SUR

### LE MAI DES LANGUES : LE PLURILINGUISME À L'HONNEUR

Au printemps 2020, dans le contexte de crise sanitaire, les établissements du réseau de l'enseignement français à l'étranger ont étendu la Semaine des langues sur un mois complet.

Au printemps 2021, l'AEFE a ancré cet usage dans le temps en inaugurant le « Mai des langues », célébration du plurilinguisme d'un mois. Cette nouvelle temporalité offre de nouvelles possibilités aux équipes et aux élèves pour mettre en avant la richesse linguistique du réseau. Elle permet aussi plus de créativité et de partage.

Le Mai des langues met en lumière le travail exceptionnel des formateurs et formatrices en langues de l'AEFE répartis partout dans le monde.

Proposant quatre thématiques et vingt activités autour des livres et des langues, les formateurs se sont appuyés sur un outil numérique pour concevoir et orchestrer le déploiement d'activités communes ainsi que la collecte des initiatives et des productions du réseau. Toutes sont accessibles en ligne.



### Le Mai des langues en chiffres :

- 1 320 projets visibles
- 111 établissements engagés
- 64 pays représentés
- 32 langues utilisées

En savoir plus :  
[tinyurl.com/ye4cf53l](https://tinyurl.com/ye4cf53l)  
Le dossier de presse sur  
le site Internet de l'AEFE



Le dispositif **PARLE** développé par l'AEFE depuis 2018

# PARLE

PARCOURS ADAPTÉS ET RENFORCÉS  
DE LANGUES ÉTRANGÈRES

Les **parcours adaptés et renforcés en langues étrangères (PARLE)**, proposés à partir du CP et jusqu'à la fin du collège, sont un dispositif d'enseignement des langues complémentaire des sections internationales. Ils sont particulièrement adaptés aux établissements ne pouvant développer des SI, leur permettant d'offrir aux élèves un enseignement renforcé des langues dès le plus jeune âge et leur ouvrant par la suite les portes de dispositifs existant au lycée exclusivement.

Les PARLE n'augmentent pas la charge horaire des élèves et ne posent aucune condition d'accès en termes de maîtrise linguistique, s'appuyant sur une pédagogie qui s'adapte aux besoins et aux profils des élèves, parfois différents au sein d'une même classe.

Comme tous les autres dispositifs linguistiques du réseau, il consiste en l'enseignement de la langue ainsi que l'utilisation de la langue pour l'apprentissage d'autres matières.

Les **PARLE** peuvent être proposés dans différentes langues.



## Le saviez-vous :

*à la rentrée 2022, le baccalauréat français international remplacera l'option internationale du baccalauréat (OIB). Il permettra une meilleure prise en compte des langues avec la possibilité de présenter jusqu'à quatre langues.*



## FOCUS

### LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE ARABE

L'arabe est une langue de culture, de civilisation, et une langue d'avenir. Le développement de son enseignement, qualitatif et quantitatif, est l'un des objectifs fixés par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour le réseau d'enseignement français à l'étranger.

L'Agence propose une offre qui conjugue l'enseignement de l'arabe langue vivante et l'enseignement de la langue arabe approfondie. Cela peut être intégré dès les plus petites classes dans les dispositifs de langue, les sections internationales (SI), les sections orientales (SELO), les parcours du bac français international (BFI), les parcours adaptés et renforcés de langues étrangères (PARLE), enseignement d'une matière intégrée en langue étrangère (EMILE), ou l'enseignement d'une discipline non linguistique (DNL) au collège.

L'Agence développe une offre d'enseignement de l'arabe, langue vivante envers les pays non arabophones.

La création des sections internationales arabes est en plein essor, on ne compte actuellement pas moins de **65 sections** juste après les sections internationales anglaises, ce qui en fait la 2<sup>e</sup> langue la plus représentée dans les SI.

Le **Centre d'études arabes (CEA)** constitue une référence tant pour la formation des personnels que pour la création et la diffusion de ressources en langue arabe au sein du réseau de l'enseignement français à l'étranger.

L'Agence a signé une convention de partenariat avec l'**Institut du monde arabe (IMA)** en 2020 afin de développer l'offre culturelle de l'IMA dans les établissements, mettre en place des projets pédagogiques communs, et faire bénéficier les élèves du réseau du certificat international de maîtrise en arabe (CIMA) développé par l'IMA, premier certificat reconnu internationalement pour la langue arabe.

## Conforter une politique sportive ambitieuse au service de nos élèves

La pratique du sport, en améliorant les aptitudes physiques des élèves, est bénéfique pour leur santé et contribue à leur bien-être. Elle contribue également à les préparer à devenir des citoyens responsables, engagés, ayant le sens de l'intérêt général et l'esprit d'équipe. Elle est au cœur de la pédagogie et de l'enseignement.

L'AEFE développe une politique sportive ambitieuse pour le réseau et encourage les établissements à proposer différents dispositifs sportifs en complément des cours d'éducation physique et sportive (EPS). Chacun de ces dispositifs est attentif à la parité fille/garçon.

### Les sections sportives scolaires (SSS)

Elles permettent aux élèves motivés par la pratique d'une discipline sportive de s'entraîner de manière plus soutenue tout en suivant une scolarité normale. Elles forment des jeunes sportifs et sportives de bon niveau et de futurs éducateurs et éducatrices, arbitres, officiels, voire dirigeantes et dirigeants. Elles n'ont pas pour objet la formation de sportifs de haut niveau.

En 2020-2021, treize **sections sportives scolaires** sont répertoriées au sein du réseau et proposent ce triple projet, scolaire, sportif et citoyen. Ce sont trois SSS de plus que l'année précédente, malgré les conditions sanitaires.

### Les sections d'excellence sportive (SES)

La circulaire du 10 avril 2020 présentée au Bulletin officiel n°18 du 30 avril 2020 officialise la mise en place des sections d'excellence sportive en tant que structures sportives et scolaires offrant aux élèves de bon niveau territorial l'accès vers une pratique de haut niveau.

La première SES du réseau a ouvert, à la rentrée de septembre 2021, au lycée des Mascareignes à l'île Maurice.

### L'enseignement optionnel d'éducation physique et sportive (EPS)

30 établissements ont mis en place l'enseignement optionnel d'EPS pour les élèves de lycée permettant aux élèves de découvrir de nouvelles activités sportives et artistiques par le prisme de thématiques liées au monde du sport.



FOCUS

NOUVEAUTÉ 2021

#### L'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ « ÉDUCATION PHYSIQUE, PRATIQUES ET CULTURE SPORTIVES »

Mis en place à titre expérimental à la rentrée 2021 pour les élèves des classes de 1<sup>re</sup> générale du lycée Victor-Hugo de Marrakech, cet enseignement de spécialité a vocation à s'adresser à tous les lycéens et lycéennes ayant une appétence pour les activités physiques, sportives et artistiques dans leurs dimensions pratiques, sociales et culturelles, que les élèves aient ou non suivi l'enseignement optionnel d'EPS en classe de seconde.

Elles et ils peuvent pratiquer une activité physique pour s'engager dans une recherche de performance, de dépassement de soi, de détente, de santé, de bien-être, de reconnaissance sociale, d'engagement civique. Cet enseignement répond à la diversité de ces motivations et des attentes des élèves, filles et garçons.

Il offre à chaque élève une formation lui permettant d'envisager diverses orientations dans l'enseignement supérieur au regard de son projet personnel et professionnel. Ces projets sont multiples et peuvent concerner les métiers de l'enseignement, de l'entraînement sportif, des loisirs, du management, de la santé et du bien-être, ou de la protection des personnes.

## Le développement des associations sportives

La mission sport de l'AEFE accompagne la mise en place des ligues sportives scolaires AEFE-UNSS, en partenariat avec la fédération sportive de l'Éducation nationale, l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), conformément aux orientations de la convention signée en 2017. Ces ligues répondent à deux missions : fédérer les associations sportives ou instances créées dans les établissements dans chaque zone ; s'inscrire dans une dynamique de développement en créant un calendrier de rencontres sportives et culturelles permettant aux élèves du monde entier de se confronter dans certaines disciplines sportives.

Ces associations incluent une formation des élèves « jeunes officiels » à travers le programme « Génération 2024 ».



### LA LABELLISATION DES ÉTABLISSEMENTS « GÉNÉRATION 2024 »

Dans le cadre des futurs Jeux Olympiques de Paris (JOP) en 2024, le label « Génération 2024 », proposé par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS), vise à encourager les établissements à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif avec pour objectif de développer la pratique physique et sportive des jeunes.

Cette labellisation reconnaît l'engagement des établissements du réseau à développer une pratique du sport scolaire au service des valeurs de la République et des principes de l'égalité, de l'inclusion des personnes en situation de handicap, de l'éco-citoyenneté et de la lutte contre les discriminations. En 2021, quinze lycées français à l'étranger ont obtenu le label, soit trente-six établissements qui prennent part à ce projet et proposent des actions autour des valeurs de l'Olympisme. Près de **30 000 élèves** participent aux actions organisées par les établissements et les ligues sportives scolaires, et ont ainsi la possibilité d'enrichir leur parcours citoyen.



## Les Jeux internationaux de la Jeunesse (JIJ)

Cette manifestation organisée conjointement par l'AEFE et l'UNSS réunit des lycéennes et lycéens du monde entier autour du sport, de la culture et du patrimoine.

Organisés par des jeunes, pour des jeunes et accompagnés par des parrains et des marraines très impliqués, les Jeux internationaux de la Jeunesse représentent le seul événement sportif et culturel qui place la jeunesse mondiale au cœur du projet.

La pandémie n'a pas stoppé l'imagination et la motivation des élèves. S'adaptant aux limites de déplacement, l'édition 2021 a pris une forme différente, chaque établissement participant est ainsi devenu le théâtre des JIJ.

Cette édition des « JIJ à travers le monde », participative et collaborative, a permis à l'ensemble des communautés scolaires des 68 établissements de 38 pays de s'impliquer dans l'aventure.

En plus des activités sportives, de nouvelles épreuves comme une course nautique virtuelle, un escape game, un quiz culture, un concours photos, la création d'une fresque ou la proposition d'une action éco responsable, ont permis de fédérer davantage d'élèves autour de ce programme éducatif. Leur variété a permis également l'implication des jeunes officiels (arbitres, jeunes reporters internationaux, organisateurs, coaches).





## Les bacheliers, meilleurs ambassadeurs et ambassadrices de l'enseignement français à l'étranger

### 2020-2021, la première promotion d'élèves titulaires du nouveau baccalauréat dans un contexte particulier

#### Un baccalauréat inauguré dans un contexte de crise maîtrisée

À l'étranger comme en France, le contexte sanitaire a eu des conséquences sur la session 2021 du baccalauréat : l'évaluation par contrôle continu a été renforcée, seules les épreuves de philosophie et du grand oral pouvaient se dérouler en présentiel. À l'étranger, des problématiques supplémentaires se sont fait jour, avec la diversité des contextes. L'Agence a accompagné les établissements au plus près et travaillé main dans la main avec le MEAE et le MENJS pour trouver les solutions adaptées à chaque situation.

Le contrôle continu a représenté 82 % de la note finale des candidats au bac général et technologique, l'épreuve écrite de philosophie et celle du grand oral correspondant aux 18 % restants.

Parmi les principales nouveautés de cette session 2021 : le grand oral. Cette épreuve obligatoire a pu être organisée, exceptionnellement, à distance dans les pays touchés fortement par la crise sanitaire.

#### L'accompagnement de l'AEFE dans la mise en place de la réforme du baccalauréat

Tout au long de l'année 2020-2021, l'Agence a poursuivi son accompagnement des établissements homologués pour le cycle terminal dans la mise en œuvre de la réforme du baccalauréat, en particulier la mise en place des nouveaux enseignements de spécialité et des nouveaux enseignements optionnels de terminale.

Afin de compléter l'offre en présentiel, l'Agence a travaillé avec le CNED pour que les établissements puissent bénéficier d'une carte des enseignements de spécialité variée.

En 2020-2021, 72 établissements ont eu recours au Centre national d'enseignement à distance (CNED) pour proposer 142 enseignements de spécialité supplémentaires à leurs élèves de première et de terminale.



**Des résultats au baccalauréat 2021 exceptionnels qui confirment l'excellence des élèves**

**Le taux de réussite de 99,32 %** illustre une nouvelle fois l'excellence des élèves scolarisés dans les lycées français du monde.

**87,1 %** des lauréats ont obtenu une mention, dont :

**28,6 %**  
de mentions  
« très bien » ;

**32,2 %**  
de mentions  
« bien » ;

**26,3 %**  
de mentions  
« assez bien ».

Parmi les candidats, **46,7 %** ont la nationalité du pays d'accueil, **37,5 %** sont français et **15,9 %** sont d'une nationalité tierce.

En savoir plus sur le site Internet de l'AEFE : [is.gd/UUTKji](https://is.gd/UUTKji)





## L'AIDE À L'ORIENTATION : LE 1<sup>er</sup> SALON VIRTUEL DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ORGANISÉ PAR L'AEFE EN PARTENARIAT AVEC STUDYRAMA

Les 22 et 23 janvier 2021, l'AEFE avec l'équipe AGORA Monde et Studyrama ont organisé le premier salon virtuel d'orientation dédié aux lycéennes et lycéens du réseau. Sur le thème « Étudier en France », l'événement a été un temps fort dans la construction des projets d'orientation post-bac des élèves.

De nombreux établissements du réseau avaient préparé le salon en amont avec leurs élèves : penser aux questions à poser, repérer les stands à visiter et les conférences à suivre. Visiteurs et exposants ont salué la qualité des contenus et des interactions entre établissements d'enseignement supérieur français, experts en orientation, élèves, familles et enseignants. Le salon sera reproduit chaque année.



## EN CHIFFRE

**Plus de 8 500 internautes** ont visité le salon. Le Liban, le Maroc, La Tunisie, l'Espagne et Madagascar ont été les pays les plus connectés.

**Plus de 500 formations** de l'enseignement supérieur français étaient présentes sur un stand virtuel.

**Plus de 400 visites** sur le stand de l'AEFE et 138 échanges en direct, entre les visiteurs et les experts du bureau parcours de l'élève et orientation de l'Agence.

**Près de 20 conférences** sur des thématiques d'orientation et de vie étudiante ont été menées en direct vidéo par des spécialistes et des anciens élèves, parmi lesquelles trois conférences animées par les experts de l'AEFE sur l'enseignement supérieur français, Parcoursup et les bourses Excellence-Major, qui ont totalisé très rapidement plus de 4 000 vues.

En savoir plus sur le site Internet de l'AEFE : [is.gd/Tg84zQ](https://is.gd/Tg84zQ)



## La mobilité vers la France des bacheliers 2021

L'AEFE accompagne les bacheliers et bacheliers qui souhaitent rejoindre l'enseignement supérieur français. En 2021, les contextes sanitaires et locaux semblent avoir favorisé les candidatures vers la France avec 71 % des bacheliers candidats. Les élèves de l'enseignement français à l'étranger bénéficient d'un bon taux de proposition sur Parcoursup (96 %).



### Phase d'inscriptions

**13 376 élèves de terminale** ont confirmé au moins un vœu sur Parcoursup, soit **71 %** de l'ensemble des élèves de terminale du rythme Sud (bacheliers de décembre 2020) et du rythme Nord (candidat à la session de juin 2021).

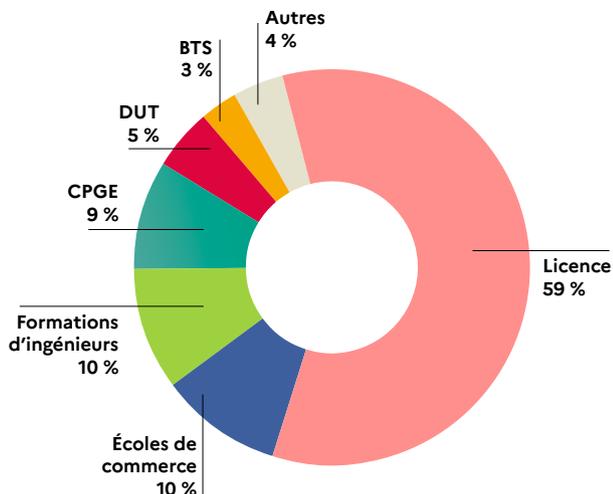


### Phase d'admissions

**10 013 candidats ont accepté une proposition d'admission** dans l'enseignement supérieur français, contre 9401 élèves en 2020, soit une progression de **+6,1 %**.

Parmi eux, **40 % sont Français et 60 % sont non Français.**

60 % font le choix d'une université, 10 % d'une école de commerce, 10 % d'une école d'ingénieur et 9 % d'une classe préparatoire aux grandes écoles.



## Les Boursiers Excellence-Major : accompagner la mobilité universitaire de nos meilleurs élèves étrangers vers la France

### 850 étudiants soutenus pendant cinq ans d'études

Le réseau des établissements français à l'étranger accueille 2/3 d'élèves étrangers. Parmi ceux-ci, nombreux font le choix d'études supérieures à l'étranger, et une majorité souhaite étudier en France. Pour les accompagner, le dispositif des bourses Excellence-Major (BEM), piloté par l'AEFE, alloue chaque année entre 150 et 200 nouvelles bourses pour un budget annuel de 7,4 millions d'euros. Ce sont plus de 850 étudiants de 90 nationalités différentes qui sont soutenus pendant cinq années d'études exigeantes en France.

Ce programme, dont nous fêtons les 30 ans en 2022, joue un rôle majeur dans la politique d'attractivité de l'enseignement supérieur français auprès des élèves étrangers et contribue à la diplomatie d'influence de la France.

### Attribution des bourses et accompagnement des lauréats

La gestion administrative et financière des bourses Excellence-Major est confiée à Campus France, partenaire de l'AEFE et opérateur public sous tutelle du MEAE. Campus France est l'interlocuteur principal des boursiers pour toute question pratique (démarches administratives en France, logement, versement de l'allocation).



L'année 2021 est marquée par un fort accroissement du nombre de candidatures à la bourse Excellence-Major

**755 candidatures issues de 89 pays et de 191 établissements** ont été présentées à la commission de sélection du 20 mai.

L'Agence, quant à elle, accompagne chaque boursier tout au long de ses études en France. À leur arrivée en France plusieurs réunions d'accueil sont organisées sur tout le territoire afin d'être au plus près des étudiants qui intègrent les meilleurs établissements supérieurs français. Un système de parrainage a été mis en place pour faciliter l'intégration des nouveaux boursiers. En fin de parcours, une cérémonie de sortie en l'honneur des « 5<sup>e</sup> années » est également organisée dans un haut lieu de la République.

À l'issue de l'évaluation des dossiers, **207 lauréats ont été sélectionnés.**



Des boursiers Excellence-Major de la promotion 2019 sont accueillis dans les locaux de l'AEFE par leurs parrains et leurs marraines.



## Inclusion scolaire : rendre toujours plus accessibles nos établissements aux élèves à besoins éducatifs particuliers

L'AEFE est engagée dans une démarche visant à permettre un plus grand accès de tous les élèves aux établissements. C'est le sens de la création de l'Observatoire des élèves à besoins éducatifs particuliers (OBEP) créé il y a cinq ans. Depuis lors, des progrès ont été faits offrant aux établissements les outils et l'accompagnement pour être de véritables écoles inclusives.

### La prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers durant la pandémie

La politique inclusive portée par l'Agence a continué son déploiement et sa structuration en s'adaptant aux difficultés engendrées par la crise sanitaire. À la réunion de l'OBEP du 25 mars 2021, plusieurs chefs d'établissements ont apporté des éclairages sur les pratiques remarquables mises en place durant la pandémie dans le cadre de l'enseignement à distance, portant leurs fruits pour les élèves à besoins éducatifs particuliers et à tous les élèves.

**Voir les présentations des lycées** Louis-Charles-Damais de Djakarta, des Mascareignes à Maurice et Alphonse-Daudet de Casablanca (Mif).



## Des groupes de travail pour proposer de nouveaux outils

Quatre groupes de travail (GT) ont ainsi été mis en place au sein de l'OBEP, dont l'objectif est de développer des outils pour une meilleure école inclusive au sein de des établissements homologués.

- Le **GT sur les conditions d'exercice, de formation et de rémunération des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH)** a notamment permis la création d'un référentiel commun d'activités de l'accompagnant ainsi que l'extension de la prise en charge financière des AESH par l'État.

Jusqu'alors, l'Agence prenant en charge financièrement les AESH pour les familles françaises boursières ayant un enfant scolarisé dans le réseau de l'enseignement français à l'étranger en situation de handicap. Désormais, toute famille française d'un enfant en situation de handicap pourra bénéficier de cette compensation.

Le dispositif est effectif depuis la rentrée scolaire 2021-2022.

- Le **GT sur les conditions d'intervention des professionnels spécialisés** (orthophonistes, orthopédagogues, psychologues cliniciens, ergothérapeutes...) dans les établissements travaille sur les opportunités offertes par les dispositifs de téléconsultation pour permettre leur accès aux établissements dans les zones où ils font défaut.

- Le **GT « Qualinclus EFE »** a produit, puis diffusé, un outil de diagnostic aux établissements.

À titre expérimental, une quarantaine de personnels de direction volontaires ont suivi une formation de sensibilisation à la démarche qualité pour une école plus inclusive, animé par l'INSHEA de Suresnes.

- Le **GT formation à l'inclusion scolaire** a conduit à la signature d'une convention avec l'INSHEA, portant sur la création d'un D.U école inclusive pour les établissements français à l'étranger dont la première promotion a démarré en octobre 2021. L'objectif est de mieux former les personnels qui pourront mettre en place des dispositifs pour mieux accueillir et accompagner les élèves.



ÉVÉNEMENT

RETOUR SUR

## TABLE RONDE « L'INCLUSION SCOLAIRE DES ÉLÈVES À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS »

9 JUIN 2021

Le 09 juin 2021, la sénatrice Jacky Deromedi, présidente du groupe d'études « Statut, rôle et place des Français de l'étranger » a invité le directeur de l'AEFE, Olivier Brochet, à une table ronde sur le thème de « L'inclusion scolaire des élèves à besoins éducatifs particuliers ». Cette manifestation a permis de rendre compte de l'action de l'Agence en faveur de l'école inclusive et de nourrir l'intérêt de plus en plus grand porté par nos élus sur le sujet.



Rencontre Handisport organisée au lycée français Jean-Monnet à Bruxelles.



## Faire réseau : développer des projets culturels fédérateurs

L'une des forces de l'enseignement français à l'étranger est incontestablement son réseau. Enseigner ou étudier dans l'un des établissements, c'est appartenir à un réseau dynamique de plus de 375 000 élèves, 40 000 personnels, 543 établissements présents dans 138 pays. Un réseau riche par sa diversité et en pleine expansion. L'un des enjeux pour l'opérateur du réseau est bien de le faire vivre, de l'unir et lui donner corps, de créer des ponts, notamment par l'intermédiaire d'un programme de manifestations culturelles et sportives ambitieux.

Le bureau des événements et de la valorisation du réseau (BEVR) au sein de la DEOF propose des projets, s'associe à des actions développées par les partenaires de l'AEFE, ou encore soutient des initiatives mises en œuvre par les établissements, au bénéfice des élèves. Ces projets peuvent être développés dans le cadre d'une discipline ou bien d'une manière transdisciplinaire.

Malgré la pandémie, les manifestations ont bien été organisées cette année, à distance et dans des formats repensés permettant de maintenir les événements, leur esprit et leurs objectifs, grâce à l'engagement et la créativité des personnels.

### Trois exemples de projets portés par l'AEFE en 2020-2021 :

#### Ambassadeurs et Ambassadrices en herbe (AAEH)

Ce concours d'éloquence, créé, organisé et coordonné par l'AEFE, permet aux élèves de débattre, d'exprimer leur point de vue devant un public sur une thématique dont les ressorts ont été travaillés en classe et de développer ainsi leurs compétences oratoires.

L'année passée, 86 établissements dans 46 pays et 68 villes du monde ont participé à la 9<sup>e</sup> édition de l'opération sur le thème « Citoyennes et citoyens : égaux et solidaires ». L'édition a été volontairement transformée pour permettre aux participants d'organiser leurs finales à distance. Les finales régionales ont eu lieu au printemps 2021 et la finale internationale s'est tenue à Paris en novembre 2021.

À partir de l'édition 2022, en cohérence avec la politique volontariste en matière d'égalité de l'Agence, l'intitulé est revisité pour donner de la visibilité aux filles.

## Dis-moi dix mots

Mis en exergue par la Francophonie, à l'initiative du ministère de la Culture, ce concours est très suivi par les établissements français à l'étranger, avec la participation cette année d'une cinquantaine de classes du réseau, ainsi que trois établissements « LabelFrancÉducation ».

- Dans la catégorie « Écoles à l'étranger », la classe de CP du lycée français La Fontaine (Niamey, Niger) a remporté le 1<sup>er</sup> prix pour son album Dix mots pour sauver le lac Tchad et la mer d'Aral.



- Dans la catégorie « second degré à l'étranger », c'est la classe de 6<sup>e</sup> de l'École internationale Les Alizés (Praia, Cap-Vert) qui a remporté le 1<sup>er</sup> prix pour son Histoire de Zélia en vidéo.



Voir les productions lauréates sur le site Internet de l'AEFE, article « Concours Dis-moi dix mots 2021 : deux classes lauréates au Niger et au Cap-Vert » : [is.gd/GWiqY5](https://is.gd/GWiqY5)



## Les Olympiades scientifiques

Organisées par les partenaires de l'AEFE et soutenues par l'Agence, elles permettent aux élèves de développer de façon individuelle ou collective leurs compétences scientifiques.

- **Olympiades nationales de biologie** : plus de 500 lycéennes et lycéens sur le territoire français, dans les Outre-mer et dans le réseau des lycées français du monde y ont participé. Au palmarès de l'AEFE, le lycée français international André-Malraux (Rabat, Maroc) arrive 1<sup>er</sup> ; le Lycée franco-hondurien (Tegucigalpa, Honduras) 2<sup>e</sup> ; et le lycée français Blaise-Pascal (Abidjan, Côte d'Ivoire) 3<sup>e</sup>.

**À noter : le travail des élèves du lycée français international André-Malraux (Rabat, Maroc) a été classé 1<sup>er</sup> au palmarès national.**

- **Olympiades nationales de la chimie** : 76 élèves du réseau ont participé aux **Olympiades nationales de la chimie**. Les trois premières places du palmarès de l'AEFE reviennent à des élèves de l'International French School (Singapour), du lycée international Alexandre-Dumas (Alger, Algérie) et du lycée franco-hellénique Eugène-Delacroix (Athènes, Grèce).

Le jury du concours « Parlons chimie » de ces mêmes Olympiades a sélectionné trois projets AEFE parmi les huit projets retenus pour la finale nationale : le lycée Pierre-Mendès-France (Tunis, Tunisie) a remporté le premier prix et les projets du lycée français Blaise-Pascal (Abidjan, Côte d'Ivoire) et du Lycée franco-hondurien (Tegucigalpa, Honduras) ont reçu le deuxième prix ex-aequo.

- **Olympiades nationales de géosciences** : 411 élèves de 49 établissements français à l'étranger ont participé. Le palmarès de l'AEFE a récompensé les 22 meilleurs candidats, et les premiers prix sont respectivement pour les élèves de : International French School Singapore (Singapour), lycée Victor-Hugo (Marrakech, Maroc), Lycée franco-costaricien (San José, Costa Rica).

- **Olympiades de mathématiques** : sur les 76 lauréates et lauréats au palmarès national, 14 sont issus du réseau d'établissements de l'AEFE.

Outre ces trois exemples, les établissements du réseau d'enseignement français à l'étranger participent ou sont à l'initiative de nombre de projets culturels développés au sein des établissements ou à niveau régional, ainsi qu'aux projets diffusés par l'AEFE mis en place par ses partenaires.

En savoir plus sur le site Internet de l'AEFE : [is.gd/xcA8VZ](https://is.gd/xcA8VZ)






## CHIFFRES CLÉS

### AGORA Monde :

**100 000** utilisateurs sur la plateforme AGORA Monde

- **46 000** anciens élèves  
+ **45 000** lycéens
- **350** établissements du réseau utilisent la plateforme, plus de **1 000** personnels AEFÉ disposent d'un compte sur AGORA Monde
- En 2020-2021, **1 600 000** de pages vues
- En 2020-2021, **200 000** connexions à la plateforme

### AGORA MONDE : DÉVELOPPER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE À UN RÉSEAU

La plateforme AGORA Monde, [agora-aeefe.fr](http://agora-aeefe.fr), créée en 2013 de façon expérimentale en zone Asie-Pacifique, est déployée depuis la rentrée 2017 dans l'ensemble du réseau. AGORA Monde est un **outil numérique d'accompagnement à l'orientation**, qui participe à la construction du projet d'orientation des lycéens. En s'appuyant sur les partages d'expériences des anciens élèves, AGORA Monde permet une collaboration entre pairs sur des vécus étudiants, des parcours d'études ou les entrées dans la vie active. **La plateforme AGORA Monde, par son format numérique et attractif, a une résonance forte auprès du public lycéen. Elle facilite les connexions humaines et incarne la force et la vitalité du réseau.** Durant l'année scolaire, les lycéens se rencontrent virtuellement, échangent, dialoguent avec des anciens élèves. Depuis 2019, les enseignants du réseau prennent part à des événements collaboratifs connectés. Chaque établissement a la possibilité depuis l'interface d'administration de la plateforme de gérer son annuaire d'anciens élèves.

La plateforme AGORA Monde héberge également **le dispositif d'échanges scolaires ADN-AEFE, premier programme d'échanges intégralement informatisé et déployé à échelle mondiale.** À travers la modélisation informatique de la plateforme, ADN-AEFE propose aux lycéens scolarisés en classe de seconde des choix d'établissements du réseau pour effectuer une mobilité. ADN-AEFE est le premier programme d'échanges scolaires, algorithmé et déployé à échelle mondiale. Une expérience unique pour les élèves qui favorise le sentiment d'appartenance à un réseau scolaire mondial !



### ADN Carbone 0 : une réponse à la crise sanitaire, un engagement face à la crise écologique

Pour faire face à l'arrêt des déplacements suite à la pandémie tout en permettant aux élèves de vivre la diversité du réseau, les équipes ont créé ADN Carbone 0, un programme numérique d'échanges scolaires pédagogiques qui ne nécessite pas de déplacement d'élèves. Son principe est de mettre en contact deux enseignants et leurs classes de troisième issus d'établissements du réseau d'enseignement français à l'étranger pour développer et construire ensemble un projet pédagogique commun.

ADN Carbone 0 est désormais un dispositif pérenne, témoignant ainsi de l'engagement du réseau pour limiter son impact écologique en réduisant les déplacements et en menant des actions éco-citoyennes.

Le programme ADN Carbone 0, dans son deuxième volet, invite les classes participantes à la mobilisation sur des actions éco-citoyennes en lien avec la réduction des émissions de carbone et toutes autres initiatives écologiques.



Ces actions éco-citoyennes rayonnent dans chaque établissement, bien au-delà de la classe de troisième. Lors de l'année scolaire 2020-2021, le programme ADN Carbone 0 a été lancé en expérimentation dans 21 établissements du réseau. 63 enseignants ont mis en place 26 projets pédagogiques ADN Carbone 0.

L'objectif de ce programme est bien numérique, pédagogique, interculturel et éco-citoyen. Les élèves et leur enseignant découvrent une autre classe et travaillent, à distance, à la création de productions communes.

En 2021-2022, le programme se mondialise avec la participation de 82 établissements du réseau EFE et se décline avec une expérimentation menée dans les classes de CM1 et CM2 : ADN Carbone 0 Junior.

# L'aide à la scolarité, au cœur de la mission de l'AEFE

L'AEFE répond à une mission de service public, celle d'offrir la possibilité à tous les enfants français vivant à l'étranger d'étudier dans un établissement du réseau d'enseignement français à l'étranger. Les familles étant dans des situations financières différentes à l'échelle de la planète, l'aide à la scolarité est un outil essentiel.

## État des lieux des bourses

À la rentrée 2021, les effectifs globaux d'élèves boursiers sont relativement stables malgré la crise, à l'exception du Liban. Ainsi, sur l'ensemble du monde, la part des élèves boursiers par rapport au nombre d'élèves français est en légère augmentation : 20,63 % pour l'année 2020-2021, contre 19,1 % en pour l'année 2019-2020. La proportion d'élèves boursiers par rapport au nombre d'élèves français est plus importante dans les postes du rythme Sud, 33 % contre 20 % pour le rythme Nord.

## Les demandes de recours gracieux

Malgré la crise et des conditions de travail parfois dégradées, tous les dossiers ont pu être étudiés par les postes consulaires.

Pour l'année scolaire 2020-2021, les postes diplomatiques et l'AEFE ont reçu 565 demandes de recours gracieux pour 1 018 boursiers et 231 demandes hors conseil consulaire des bourses scolaires (CCB) pour 366 boursiers. Au total, ce sont 796 demandes pour 1 384 boursiers.

## Les financements

La dotation exceptionnelle de 50 millions d'euros dégagée dans le cadre du plan de soutien pour faire face à la crise sanitaire sera utilisée pour couvrir ces nouveaux besoins exprimés par les familles françaises en difficulté pour 2021-2022 en rythme Nord et 2022 en rythme Sud.



## LE CHIFFRE CLÉ

Les aides accordées sur l'année 2020-2021

**111 883 988 €, soit +11,07 %**

## L'aide à la scolarité améliorée en 2020-2021

Un groupe de travail a été mis en place en 2021 pour apporter des améliorations au dispositif d'aide à la scolarité. Plusieurs propositions ont été formulées et approuvées au cours de la commission nationale des bourses de juin 2021. Elles permettent de mieux répondre aux réalités de terrain et ainsi une meilleure prise en charge et un meilleur accompagnement des familles.





## La communication au service de l'enseignement français à l'étranger et de son attractivité

### La communication au sein de la communauté scolaire

La communication, la transmission fluide et rapide de l'information, sont essentielles au bon fonctionnement des établissements et du réseau de l'enseignement français à l'étranger. Durant la crise, les équipes de directions et les professeurs ont développé de nouvelles méthodes pour échanger régulièrement avec les familles. Elles sont désormais ancrées partout dans le réseau.

### Une stratégie de communication de l'AEFE pour accompagner le CAP 2030

Les objectifs d'attractivité et de développement du réseau doivent s'accompagner d'une communication ambitieuse, en particulier dans le contexte concurrentiel existant. La direction a donc mis en place une nouvelle stratégie de communication institutionnelle et l'équipe en charge de la communication a été renforcée pour porter les objectifs de l'Agence.

La communication portée par l'Agence est guidée par les objectifs suivants : accentuer la notoriété du réseau de l'enseignement français à l'étranger, le positionner comme prescripteur en matière de pédagogie et le mieux à même de former les élèves à affronter les défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Elle s'adresse à plusieurs cibles, en premier lieu desquelles les familles, les porteurs de projets et les partenaires institutionnels. Elle s'appuie sur les forces et priorités de l'Agence. Ainsi, en 2020-2021, les thèmes forts de communication ont été l'égalité femmes-hommes, le plurilinguisme, les langues, la citoyenneté, la laïcité, l'école inclusive et la sécurité.

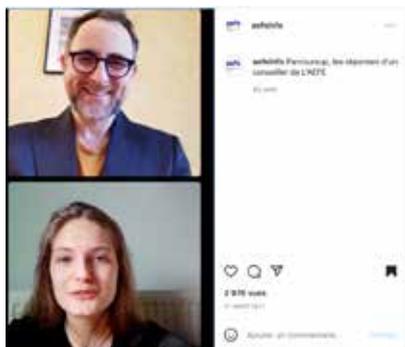
La communication passe par des relations presse amplifiées et une stratégie numérique visant à atteindre les publics cibles de l'Agence. Elle repose également et avant tout sur la communication interne, indispensable pour la circulation de l'information au sein d'un réseau de 40 000 personnes et le renforcement des liens entre tous les personnels du réseau. C'est pourquoi l'Agence a développé « Orion », le nouvel Intranet collaboratif de l'enseignement français à l'étranger lancé en septembre 2021 et qui monte progressivement en puissance.



### LE CHIFFRE CLÉ

**375 établissements** ont indiqué avoir au moins un personnel référent communication !

*(source enquête rapide de rentrée 2021)*



## Renforcer et professionnaliser les chargés de communication des établissements

La stratégie de communication de l'Agence s'appuie sur les chargés de communication des établissements. L'objectif est de développer une meilleure coordination des chargés de communication, partout dans le réseau, de leur fournir des outils pour leur communication, et de mutualiser les projets et connaissances. C'est au cœur de la stratégie de développement et d'attractivité pour l'enseignement français à l'étranger.

L'Agence accompagne les établissements en fournissant des outils de communication, recommandations et tutoriels, des informations sur les échéances prioritaires, via une plateforme des communicants qui migrera bientôt sur Orion. Des formations peuvent être organisées ponctuellement. Enfin les établissements sont toujours incités à développer de nouveaux projets et à prendre toute leur part aux initiatives et événements proposés par la DEOF.

Afin de renforcer et professionnaliser le réseau des communicants des établissements, de développer des projets de zone, et d'assurer une meilleure coordination, des référentes ou référents communication de zone seront installés en 2022.



RETOUR SUR



## Une stratégie de communication déclinée sur les réseaux sociaux : L'EXEMPLE D'INSTAGRAM

L'AEFE est présente sur différents canaux de communication. Et pour chaque canal correspond une ligne éditoriale, un ton et un public.

À titre d'exemple, Instagram, plébiscité par les jeunes, permet de s'adresser aux élèves sur un ton plus informel et de tester de nouveaux usages.

C'est pourquoi l'AEFE a répondu présente à une proposition du MENJS, formulée à toutes les académies, d'organiser un rendez-vous en direct sur Instagram, ou « Instalive », afin de répondre aux questions des élèves au sujet de Parcoursup en mars 2021 :

« Comment compléter son dossier, comment confirmer ses vœux sur Parcoursup ? » : l'AEFE s'est prêtée au jeu, en invitant les élèves du réseau à poser toutes leurs questions et apporter leurs témoignages en amont de la date de l'événement.

Un conseiller en orientation et enseignement supérieur de l'AEFE et une élève du lycée français Vincent-van-Gogh de La Haye aux Pays-Bas, élue au conseil de la vie lycéenne, ont échangé questions et réponses en direct.

Grâce à l'annonce tous réseaux et au partage de comptes partenaires (AGORA Monde, Campus France, Institut français, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères), plusieurs milliers de personnes ont eu accès à l'information, et le compte Instagram de l'Agence a obtenu un pic d'abonnements.

Cette expérience sera à reproduire en 2022 !



## Les chiffres des réseaux sociaux de l'AEFE 2021



30/09/2020

**12 069**

01/01/2021

**12 337**

**+ 2,2 %**

27/09/2021

**13 812**

**+ 11,9 %**



30/09/2020

**31 748**

01/01/2021

**32 466**

**+ 2,2 %**

27/09/2021

**38 942**

**+ 19,9 %**



30/09/2020

**22 035**

01/01/2021

**22 936**

**+ 4 %**

27/09/2021

**27 753**

**+ 21 %**



30/09/2020

**6 675**

01/01/2021

**7 114**

**+ 6,5 %**

27/09/2021

**8 907**

**+ 25,2 %**

## DES LABELLISATIONS POUR UNE PLUS GRANDE VISIBILITÉ : L'EXEMPLE D'EFE3D QUI INVITE À S'ENGAGER EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La transition écologique est au cœur de la politique éducative de l'AEFE qui incite et encourage les établissements français de l'étranger à développer des démarches écoresponsables et à travailler sur les 17 objectifs de développement durable.

Pour cela, des référents développement durable sont répartis partout dans le réseau.

« Semaine zéro déchet », potagers d'école, expositions, visites de sites de recyclage, chasse aux stéréotypes de genre... : par des actions multiples et articulées, les acteurs et les actrices de la vie des écoles participent activement, en lien avec des partenaires locaux, à la promotion du développement durable dans les pratiques éducatives et dans le fonctionnement de l'établissement.

L'AEFE valorise les établissements s'engageant dans la démarche de développement durable en leur attribuant un label EFE3D (établissement français à l'étranger en démarche de développement durable) selon un cahier des charges adapté à leur contexte.

La première campagne 2020-2021 a permis de labelliser quinze établissements dans les cinq zones d'expérimentation.



## L'immobilier au service de la pédagogie et de l'attractivité du réseau

La qualité architecturale des établissements est au cœur des priorités de l'Agence et du réseau. Les établissements sont conçus afin d'être fonctionnels, agréables et d'accompagner les évolutions de la pédagogie.

Ils sont aussi une vitrine pour tout le réseau, et une vitrine de la France à l'international.

En 2020-2021, la sous-direction de l'immobilier a réalisé un livre sur les projets architecturaux pilotés par l'Agence durant les quinze dernières années, entre 2005, date à laquelle le ministère de tutelle a transféré la compétence de gestion du bâti scolaire à l'AEFE, et 2020.

Ce livre rend hommage aux travaux remarquables menés par les personnels de l'Agence ainsi que les maîtres d'ouvrage français et locaux ayant travaillé sur ces projets.



### MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE, LA POURSUITE DES PROJETS IMMOBILIERS

En 2021, la crise sanitaire a entraîné des retards sur les projets immobiliers menés par l'AEFE. Pour autant, l'AEFE a poursuivi une partie de son activité immobilière. Elle a ainsi mené des travaux de sécurisation des sites, poursuit les études sur de nombreux sites, et a avancé sur des réalisations emblématiques.

- À Tunis (Tunisie), la réhabilitation du lycée Pierre-Mendès-France s'est poursuivie avec la livraison du bâtiment dit FGH réalisé par le groupement Daquin Ferrière Arké, puis le lancement du concours de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction future du bâtiment dit ABC et du gymnase.
- Des avancées ont été menées sur l'important patrimoine immobilier du Maroc : à Fès (groupe La Fontaine), la 2<sup>e</sup> tranche de travaux du lycée est enclenchée d'une part, et les livraisons pour les travaux de l'ensemble immobilier de Marrakech sont en cours d'autre part : la médiathèque a été livrée en août 2021, le nouveau bâtiment administratif et culturel puis le bâtiment élémentaire lui succéderont en fin 2021.
- L'étude des deux sites du lycée de Munich (Allemagne) s'effectue pour un début des travaux du gymnase à l'été 2022.
- Enfin le concours de maîtrise d'œuvre pour la construction du nouveau bâtiment d'accueil et de ses abords, du lycée français Jean-Monnet de Bruxelles a désigné le groupement belge Open Architectes.
- À Lisbonne (Portugal), les travaux de restructuration du lycée français Charles-Lepierre ont démarré en février 2021 et le gros œuvre est achevé. L'ensemble des ouvrages doit être livré à l'été 2022.



## L'AEFE au service du développement du réseau

### La formation, mission essentielle de l'AEFE : installation du bureau de la formation et de l'innovation (BFI) au sein de la DEOF

La formation continue des personnels est une des missions centrales de l'Agence<sup>1</sup>. Elle est garante de la qualité de l'offre éducative et du développement des compétences de tous les personnels du réseau. Cette formation continue des personnels est d'autant plus importante qu'elle s'inscrit pleinement dans l'optique du développement du réseau et l'objectif fixé du doublement des effectifs d'élèves d'ici à 2030, qui implique de recruter de nouveaux personnels, dont la formation initiale peut parfois être éloignée du système éducatif français.

L'objectif de la formation continue dans le réseau d'enseignement français à l'étranger est multiple et répond :

- aux exigences et aux attendus du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS) ;
- aux priorités du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) ;
- à la politique de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) ;
- aux besoins et aux attentes des personnels et des établissements.

En septembre 2020, dans le cadre de la réorganisation des services centraux de l'AEFE, le choix a été fait de créer, au sein de la direction de l'enseignement, de l'orientation et de la formation (DEOF), le bureau de la formation et de l'innovation (BFI). Il a vocation à permettre de centraliser la dynamique des zones en matière de formation, d'en réaliser l'analyse et si besoin la diffusion des bonnes pratiques.

1. Article 452-5 du code de l'éducation

Au sein de la DEOF, tous les bureaux sont partie prenante de la politique du BFI, dont les corps d'inspection. Le BFI travaille aussi en étroite collaboration avec les autres services de l'Agence et en particulier avec la direction du développement et de l'accompagnement du réseau (DDAR). La conseillère sécurité de l'Agence, associée aux travaux du BFI, assure le pilotage des formations relatives à la sécurité et aux premiers secours.

Le BFI mène la réflexion nécessaire à l'installation des instituts régionaux de formation (IRF), en lien avec les équipes de la DDAR et à la politique générale de la formation continue dans le réseau. À ce titre, il a proposé une nouvelle note d'orientation stratégique de la formation.

Enfin, ce bureau assure la mission de pilotage des partenariats existants ou à venir en matière de formation (réseau des INSPÉ, Réseau Canopé, IH2EF...), afin de proposer des offres de formation qui viennent enrichir celles organisées en zone.

## La nouvelle note stratégique d'orientation

Adoptée en juillet 2021, la nouvelle note d'orientation stratégique de la formation définit les trois champs de la formation continue portée par l'AEFE :

- **Professionaliser** : permettre l'acquisition des gestes professionnels indispensables à l'exercice du métier exercé ou visé (mobilité professionnelle).
- **Enrichir** : actualiser, renforcer et adapter sa pratique en fonction des évolutions du référentiel métier, des connaissances et des avancées scientifiques et techniques.
- **Innovater** : accompagner les personnels et les établissements dans des démarches innovantes dans un contexte d'expérimentation pour faire évoluer les pratiques.

Au-delà des priorités imposées par le MENJS, la note d'orientation stratégique définit les priorités propres à l'Agence pour la période 2022-2025. Celles-ci sont :

- Renforcer les capacités d'adaptation des établissements en favorisant des pratiques innovantes :
  - Consolider la gouvernance des établissements.
  - Consolider les compétences de tous les acteurs de la formation.
- Accroître l'attractivité de l'enseignement français pour attirer de nouveaux publics :
  - Former les personnels pour accueillir tous les publics notamment les élèves à besoins éducatifs particuliers et les élèves dont le français est seulement la langue de scolarisation.
  - Accompagner la mise en place et la valorisation d'une offre éducative plurilingue et interculturelle.
- Accompagner le développement du réseau :
  - Former aux spécificités de l'école maternelle pour la valoriser comme un levier d'égalité, d'équité et de réussite.
  - Professionaliser les personnels conformément aux attendus de l'homologation.

## LES PARTENARIATS

### Les formations MENJS-AEFE

Elles s'adressent aux enseignants du premier et du second degré, français ou étranger, pouvant être éloignés par leur parcours du système éducatif français. Ces formations, mises en place avec des académies partenaires, permettent une actualisation des connaissances sur des problématiques spécifiques et en particulier lors de séances d'observation en classe. Ces formations permettent d'enrichir les pratiques professionnelles des stagiaires par des échanges de pratiques d'enseignants de toutes les zones du monde, croisées avec des observations *in situ* en France.

En raison de la crise sanitaire, une seule session a pu se tenir en 2019-2020 (pour le second degré dans les disciplines EPS et chant choral). La session 2020-2021 n'a pas pu se tenir. L'exercice 2021-2022 devrait permettre de rattraper les stages prévus initialement pour le premier degré et en mathématiques et en sciences physiques et chimie pour le second degré, mais également voir la création d'un nouveau stage en histoire-géographie et lettres.

Elles seront portées par l'académie d'Amiens pour le premier degré et celle de Nancy pour le second degré.

### Le réseau des INSPÉ : R-INSPÉ

Les partenariats entre l'AEFE et les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ) sont nombreux, multiples et historiques. Le rapprochement entre l'Agence et les INSPÉ s'est développé récemment par le besoin de proposer des offres diplômantes (pour lesquelles l'AEFE doit s'appuyer sur des partenaires universitaires), et ceci en particulier dans le cadre du développement du réseau.

Diverses expérimentations ont été menées, pour plusieurs types de diplômes : diplômes universitaires (DU), master international, Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA), master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF)... et ceci dans différents pays : Égypte, Liban, Maroc, Mexique, Tunisie ... et avec différents INSPÉ.

Afin de renforcer la cohérence et la complémentarité de ces dispositifs de formation, l'AEFE a décidé de signer un accord-cadre de partenariat en juillet 2020. Celui-ci stipule que c'est le réseau des INSPÉ, qui constitue désormais le portail unique et obligé des partenariats AEFE-INSPÉ.

### IH2EF – Formation des personnels de direction

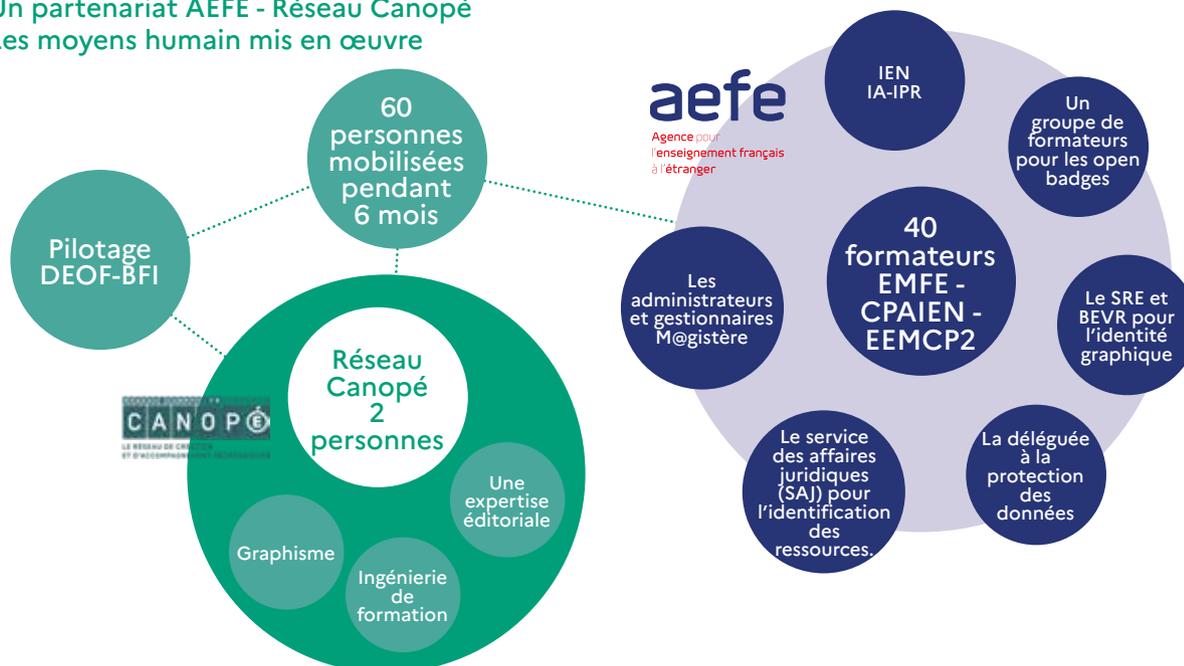
L'objectif de l'Agence est de permettre la formation continue de tous les personnels, et non seulement les publics enseignants. Dans cette optique, l'AEFE construit actuellement un parcours de formation à destination des personnels de direction intégrant le réseau. Pour ce faire, l'Agence s'appuie sur l'expérience et l'expertise de l'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation (IH2EF).

### Réseau Canopé

Dans le prolongement d'un accord-cadre avec le Réseau Canopé, l'Agence a resserré les liens pour la production et l'édition d'activités de formation pour premier et second degré.

Pilotage BFI, une quarantaine de personnes dans le réseau et deux personnes du Réseau Canopé, et également un investissement de l'AEFE à hauteur de 100 000 euros (cf. croquis ci-dessous).

### Un partenariat AEFE - Réseau Canopé Les moyens humains mis en œuvre





## Améliorer la sécurité de tous et toutes dans les établissements du réseau, gage d'attractivité

L'accueil du public est le cœur même de l'activité d'un établissement scolaire. Ainsi, la sécurité des élèves et des personnels est une priorité absolue de l'Agence. L'AEFE agit sur plusieurs leviers pour renforcer la sécurisation des établissements scolaires du réseau (missions d'expertise, programmation et suivi de travaux de sécurisation, mise en œuvre des plans particuliers de mise en sûreté,...).

### Faciliter le travail des établissements : un formulaire unique pour tous



Une nouvelle maquette de plan particulier de mise en sûreté (PPMS) a été réalisée par l'AEFE, validée par le ministère de tutelle. Elle a été adoptée après un travail de plusieurs mois qui a associé les services centraux et des personnels de toutes catégories dans les établissements scolaires. Le document produit et ses annexes sont mis à disposition de tous les établissements du réseau sous format numérique. C'est la trame opérationnelle permettant de faire face à la gravité d'une situation d'exception et d'en limiter les conséquences en attendant, si nécessaire, l'arrivée des secours extérieurs. Adapté aux particularités de chaque école ou établissement scolaire, cet outil opérationnel doit permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves et des personnels.

### Vers une culture partagée de la sécurité

Il faut aussi agir pour construire une culture partagée de la sécurité qui s'appuie notamment sur la formation des personnels et l'éducation des élèves. Dans cette approche globale et dynamique, l'AEFE développe notamment un dispositif de formations premiers secours à l'échelle du réseau.

« 80 % d'agents du service public formés aux premiers secours », c'est l'objectif fixé par le Président de la République (circulaire du 2 octobre 2018).

Par l'arrêté du 19 août 2019, l'Agence est devenue un organisme public de formation habilité par le ministère de l'intérieur à dispenser des formations en prévention et secours civiques (PSC) auprès des personnels et des élèves dans tout le réseau et à délivrer les diplômes afférents.

L'effort de formation vise en premier lieu la consolidation et l'actualisation des contenus pour les formateurs en fonction (appropriation de nouvelles procédures et de nouveaux référentiels « AEFE »). Le second objectif consiste à élargir significativement le vivier de formateurs afin de couvrir, à terme, tous les établissements du réseau.

### L'organisation de secourisme à l'AEFE





## INTERVIEW

### PHILIPPE DEHEM

Directeur du primaire au lycée La Bourdonnais, Maurice



#### Monsieur Dehem, pouvez-vous décrire la formation reçue ?

Il s'agit d'une formation qui a eu lieu en février 2020 au Lycée français de Tananarive, qui regroupait 25 personnels des équipes de directions (proviseurs, proviseurs adjoints, directeurs d'écoles et directeurs administratifs et financiers) de la zone Océan Indien.

#### Monsieur Dehem, vous avez suivi une formation sécurité en 2020. Qu'est-ce que cette formation vous a apporté dans votre fonction de directeur d'école ?

Avec cette formation de trois jours nous avons découvert les techniques concrètes de gestion de crise au travers de mises en situations et d'apports théoriques.

Cela m'a offert une vision élargie de ma fonction de directeur d'école et m'a permis une meilleure prise en compte des problématiques de sécurité sur l'année écoulée, en particulier concernant la mise en application du PPMS. En 2021, j'ai constaté une cohésion renforcée dans la fonction de direction où les membres des équipes ont pris conscience d'une organisation commune. Cela nous a rassurés sur la marche à suivre en cas de crise.

Désormais, lorsque je suis sollicité lors de l'élaboration annuelle du PPMS, j'ai une attention particulière à l'organisation de la cellule de crise en cas d'intrusion par exemple.

Cela m'a aussi permis de conforter la nécessité de la formation de tous les personnels et élèves de l'établissement aux premiers secours et de préparer un plan de formation. En effet, je me suis rendu compte que des personnels formés appréhendent et gèrent les situations délicates avec beaucoup plus de discernement et d'efficacité.

#### Pouvez-vous préciser les apports en termes de cohésion ?

Désormais également formateur en prévention et secours civiques à l'AEFE, j'ai constaté que c'est un formidable outil de travail en équipe, entre adultes et entre adultes et élèves, car cela instaure un climat scolaire de confiance réellement nécessaire au sentiment d'appartenance à l'établissement et au réseau. Je sais que c'est un levier sur lequel l'Agence s'est fortement investie depuis quelques temps et qui permettra une plus-value citoyenne à l'ensemble des acteurs.

J'ai hâte de continuer à contribuer à ce développement que je sais déjà bénéfique pour tous.

# La mission du service d'accompagnement et du développement du réseau

## Le SADR

Positionné au sein de la direction du développement et de l'accompagnement du réseau (DDAR), le SADR et ses experts assurent une mission de conseil, en lien avec les postes diplomatiques, auprès des porteurs de projets, les personnes physiques et morales qui sollicitent l'AEFE en vue de développer le réseau de l'enseignement français à l'étranger. À ce titre, ils sont les interlocuteurs uniques de ces investisseurs et coordonnent l'action des services afin d'apporter la réponse appropriée.

## La poursuite de la mission malgré la pandémie

L'impossibilité de se déplacer depuis mars 2020 a été en partie compensée par des échanges en visioconférence. Plusieurs conventions ont été signées à distance. La charge de travail a été importante pour les experts (IEN, IA-IPR notamment) qui réalisent des prestations au même moment où le réseau les sollicite fortement en raison de la crise sanitaire. Les porteurs de projets ont poursuivi le développement prévu et le SADR a pu mettre en œuvre les prestations initiées, mais plus fréquemment à distance.



Le service a par ailleurs édité une plaquette d'information à destination des porteurs de projets de création d'établissements scolaires français dans le monde. Cet outil de communication au service de l'AEFE, du SADR, et des postes diplomatiques est publié en bilingue anglais ou espagnol, puis arabe. Cette plaquette prend la forme de 17 fiches thématiques présentant les éléments essentiels de connaissance et de procédure pour orienter les investisseurs.

## Les perspectives

Le SADR accompagnait 15 % des établissements ayant obtenu l'homologation à la CIH 2020. À la rentrée 2021, il accompagnait 32 % des établissements en demande d'homologation à la CIH 2021 au moyen de 421 prestations mises en œuvre par des experts de l'AEFE en France ou en zone. Sur 94 demandes déposées pour la CIH 2021 (1 et 2), 30 établissements étaient accompagnés par le SADR (32 %), 8 par la Mlf (8,5 %), 56 en autonomie (61,5 %).

Le SADR a pour objectif de poursuivre le développement par une évolution raisonnée du réseau dans le cadre des Plans éducation des postes diplomatiques et avec tous les opérateurs éducatifs repérés.



## FOCUS

### LES ACTIVITÉS DU SADR EN 2020-2021

- **Accompagnements établissements** (57 établissements au 01/09/21 – 421 prestations faites ou en cours – plus 600 000 euros de prestations).
- **Établissements accompagnés au 08/09/2021 :**
  - CIH 2020 1 2 3 :  
**14 établissements SADR, 1 500 élèves**
  - CIH 2021 1 2 :  
**27 établissements SADR, 6 500 élèves** (trois reports)
  - CIH 2022 :  
**17 établissements SADR, 1 500 élèves**
  - CIH 2023 :  
**3 établissements SADR, 450 élèves**
- **5 missions en 2020-2021 :** Égypte, Tchad, Sénégal (2), Espagne. (28 en 2019-2020 dont 7 audits de mutualisation et 4 séminaires des partenaires - HCMV, Le Caire, Tunis, Paris).
- **Participation aux Plans éducation et support aux postes diplomatiques :** Portugal, Égypte, Tunisie, Hong-Kong, Equateur, Madagascar...

# Un nouvel enjeu : sécuriser les outils et assurer un meilleur accès aux différentes applications informatiques

Le comité stratégique des systèmes d'information (CSSI), instance de gouvernance des systèmes d'information de l'Agence mis en place en 2017, se réunit trois fois par an afin d'actualiser le « plan projet SI » et d'identifier les priorités, en conformité avec la stratégie des systèmes d'information de l'Agence.

Cette année, de nombreux projets validés en CSSI ont été lancés ou relancés (suite au gel lié à la crise sanitaire). En voici parmi les plus importants et structurants pour tout le réseau :

## Nouvelle solution de messagerie nominative

En juin 2021, l'AEFE a déployé une nouvelle solution de messagerie afin de permettre à tous les personnels du réseau des établissements français à l'étranger de bénéficier d'une adresse de messagerie sécurisée, au format prénom.nom@aefe.fr. Cette décision s'inscrit dans la volonté d'améliorer, moderniser, sécuriser et faciliter les échanges entre les personnels du réseau et les services centraux de l'Agence.

Tous les personnels (expatriés, résidents, personnels de droit local) de toutes les catégories d'établissements du réseau (EGD, conventionné et partenaires) sont concernés par l'attribution d'une adresse de messagerie @aefe.fr, soit plus de 40 000 personnes.

En tant qu'opérateur public, l'Agence a souhaité déployer une solution de messagerie sécurisée, basée sur le service « e-securemail » de la société SECUSERVE, service récemment labellisé France Cybersecurity, dans le respect de l'enjeu stratégique national pour la cybersécurité ([www.francecybersecurity.fr/securisation-de-messagerie](http://www.francecybersecurity.fr/securisation-de-messagerie)).

## Comptes numériques nominatifs

Une solution de gestion des accès et des identités a été déployée cette année. Il s'agit de comptes numériques nominatifs sécurisés permettant aux personnels du réseau d'accéder aux nouveaux services numériques proposés par l'Agence, de manière sécurisée et dans la limite des habilitations de chacune et chacun.

Le déploiement de ces comptes numériques nominatifs, adossés aux adresses de messagerie nominatives @aefe.fr, a été réalisé le 1<sup>er</sup> septembre 2021, dans le cadre du lancement de l'Intranet collaboratif Orion.

À terme, ces comptes numériques et adresses de messagerie nominatives @aefe.fr offriront la possibilité

d'accéder aux applications et ressources pédagogiques proposées par le MENJS, en renforçant l'interopérabilité entre les systèmes d'information de l'AEFE et ceux du MENJS.

Ces évolutions sont majeures pour le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger et elles s'inscrivent dans la stratégie de transformation numérique de l'Agence. Elles constituent le premier pas d'une modernisation d'ensemble, attendue de longue date par tous et toutes, qui sécurise les liens entre les acteurs du réseau et leur permet d'accéder à des services nouveaux et gratuits.

## Interopérabilité avec les systèmes d'information du MENJS

L'Agence poursuit le travail mené en étroite collaboration avec les équipes du MENJS, dans le cadre d'un projet d'interopérabilité entre les systèmes d'information de l'Agence et ceux du MENJS : l'objectif est d'offrir aux acteurs du réseau, la possibilité d'accéder de manière sécurisée aux applications proposées par le MENJS.

## Modernisation infrastructure - Cybersécurité

Conformément à la stratégie nationale orientée Cloud, et dans le cadre de la sécurisation et modernisation de ses infrastructures, le département des systèmes d'information privilégie l'hébergement de toute nouvelle solution informatique vers des solutions Cloud sécurisées.

Enfin, le DSI veille au bon respect de la politique de sécurité des systèmes d'information de l'État en étant particulièrement attentif aux actions de sécurisation des SI du siège et des établissements en gestion directe, suite aux audits cybersécurité réalisés ces dernières années dont l'année 2022 permettra de tirer de premiers enseignements.

# Orion, l'Intranet collaboratif de l'enseignement français à l'étranger, au service du réseau

En début d'année 2021, le projet d'Intranet collaboratif, mis en suspend en 2020 en raison de la pandémie, a été repris au sein du service des relations extérieures. Entre janvier et juin 2021, une équipe dédiée à l'Intranet composée de personnels du SRE et du DSI, de référents dans chaque direction et de prestataires extérieurs, a développé la plateforme Orion.

Grâce à l'accès personnel et nominatif à la plateforme et à l'utilisation de solutions informatiques recommandées par la délégation interministérielle au numérique (DINUM), Orion est entièrement sécurisée.

## Les objectifs d'Orion, l'Intranet collaboratif de l'enseignement français à l'étranger

- Développer une plateforme unique de communication interne à tout le réseau, soit accessible, à terme, aux 40 000 personnels du réseau de l'enseignement français à l'étranger ;
- Mettre à disposition un outil permettant la valorisation et la mutualisation des bonnes pratiques ;
- Unir le réseau avec des outils de réseau social professionnel tels qu'un annuaire de tous les membres, un service de messagerie instantanée et une visioconférence ;
- Offrir une plateforme de travail collaboratif unique pour tout le réseau, permettant ainsi de mettre en place des méthodes de travail plus efficaces et communes. Sur Orion, des travaux pourront être menés au sein d'une équipe mais également par projet réunissant parfois des personnels et établissements du monde entier.

## Le lancement d'Orion en septembre 2021

Le 1<sup>er</sup> septembre 2021, Orion a été officiellement lancé par le directeur de l'Agence qui en a informé tous les chefs d'établissement du réseau. Ce lancement initie le début d'une seconde phase du projet particulièrement stratégique : sa montée en puissance et son développement au sein du réseau, garantis par une communication interne et un accompagnement au changement.

Dans ce cadre, des présentations ont été menées partout dans le réseau durant les séminaires de zone de rentrée, et des webinaires d'accompagnement et de prise en main se sont tenus chaque semaine. Les formations se poursuivront sur l'année 2022, afin de renforcer la maîtrise, par tous et toutes, de ce nouvel outil au service des personnels du réseau.



## Le saviez-vous

*Le nom Orion a été choisi de façon collaborative et est à l'image du réseau d'enseignement français à l'étranger : une constellation d'étoiles.*



# L'AEFE, acteur de la coopération éducative française à l'étranger

## Accompagner le réseau des établissements « LabelFrancÉducation » et favoriser son développement

Créé en 2012, le « LabelFrancÉducation » est une marque de qualité attribuée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) aux filières d'excellence bilingues proposant un enseignement renforcé de la langue française et d'au moins une discipline non linguistique (DNL) en français, conformément au programme officiel du pays d'accueil.

L'AEFE est en charge de l'examen pédagogique des candidatures et de l'animation du réseau.

Le plan pour la langue française et pour le plurilinguisme présenté par le Président de la République en 2018 fixait l'objectif d'atteindre les 500 filières labellisées en 2022.

### La campagne de labellisation 2021 – commission du 2 juillet 2021

Le réseau LabelFrancÉducation compte 523 filières labellisées dans 62 pays (en 2020 : 455 filières en 2020 dans 58 pays). **L'objectif présidentiel est atteint.** L'enjeu majeur est désormais de consolider l'accompagnement de ce réseau.

Nombre de labellisés						
158	209	285	393	455	523	
Pays						
35	44	53	58	58	62	
2016	2017	2018	2019	2020	2021	





## L'animation et l'accompagnement du réseau des établissements LabelFrancÉducation (LFE)

Afin de dynamiser l'usage de la langue et de la culture françaises dans ces établissements, et d'y développer un environnement francophone de qualité, l'AEFE, en lien avec le MEAE, a travaillé sur plusieurs leviers :

- **La politique partenariale** s'est poursuivie avec les grands opérateurs de la francophonie à l'étranger (France Éducation International (FEI), Réseau Canopé, l'Institut français, TV5Monde). L'AEFE a veillé à faire bénéficier les réseaux LabelFrancÉducation et FLAM des partenariats initialement au bénéfice des établissements d'enseignement français à l'étranger (fondation La Main à la pâte renouvelée en 2021, Tara Océan en 2020). Cette ouverture a permis à plusieurs établissements du réseau LabelFrancÉducation de participer à des projets auxquels ils n'avaient pas accès jusqu'alors (l'IES Aricel, Albolote, en Espagne et le collège national Carol 1er, Craïova en Roumanie ont participé à Dis-moi dix mots 2021). Plusieurs établissements labellisés ont participé à la Semaine de la presse et des médias dans l'école.
- **La mise à disposition de ressources pédagogiques et de projets culturels** provenant des grands opérateurs partenaires et des partenaires de l'AEFE a été rendue possible. L'information a été diffusée sur le site internet dédié au LabelFrancÉducation et via les postes diplomatiques : outils pour les classes, ressources et plateformes numériques pour enseignants et élèves dans les différents champs disciplinaires et transdisciplinaires, pour le primaire et le secondaire.
- **Réseau Canopé** a reçu une subvention du MEAE à hauteur de 30 000 euros en 2020-2021 pour mobiliser spécifiquement une vingtaine des ressources ciblées permettant aux enseignants des DNL enseignées en français et à ceux de français comme langue seconde d'enrichir leurs classes. Réseau Canopé a formé les enseignants à ces ressources via deux webinaires organisés en novembre 2021, l'un a l'attention des élèves de primaire, l'autre de ceux du second degré : 266 personnels s'y sont inscrits dans 32 pays.
- **Des formations** payantes sont régulièrement proposées par France Éducation International aux enseignants du réseau labellisé, à la charge des établissements. FEI organise également les BELC d'hiver et d'été, formations reconnues à l'international, et en 2021, 36 enseignants du réseau labellisé ont pu bénéficier gracieusement (subventionnement du MEAE à hauteur de 50 000 euros auprès de FEI) des formations délivrées au BELC numérique d'été.

# Consolider le dispositif « français langue maternelle » (réseau FLAM)

Partout dans le monde, des enfants français ou binationaux sont scolarisés dans des systèmes non francophones et étudient dans d'autres langues. FLAM est un dispositif d'appui financier à destination d'associations établies à l'étranger proposant à ces enfants des activités linguistiques et culturelles en français dans un cadre extrascolaire.

En 2021, nous comptons **173 associations FLAM** actives réparties dans **39 pays** (Algérie, Allemagne, Arménie, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Chine, Croatie, Danemark, Émirats Arabes Unis, Espagne, Estonie, États-Unis, Grèce, Hongrie, Inde, Iran, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Liechtenstein, Malte, Mexique, Mongolie, Namibie, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovénie, Suède, Suisse, Taïwan, Tunisie, Uruguay).

Le réseau FLAM se concentre en particulier sur trois pays regroupant près de la moitié des associations : le Royaume-Uni (49 associations FLAM), les États-Unis (22 associations) et l'Allemagne (11 associations). Il est en augmentation régulière.

Nombre d'associations		Pays			
139	152	163	170	168	173
35	39	39	40	39	39
2016	2017	2018	2019	2020	2021



L'enjeu est aujourd'hui de poursuivre la consolidation de ces associations et de développer un esprit de réseau international. Pour cela, l'Agence le soutient activement par le biais de services dédiés et de l'octroi de subventions.

## Soutenir financièrement le réseau des FLAM

En 2021, le budget consacré au développement et à la consolidation du réseau FLAM s'est élevé à 300 000 euros. Les aides financières se répartissent selon trois finalités :

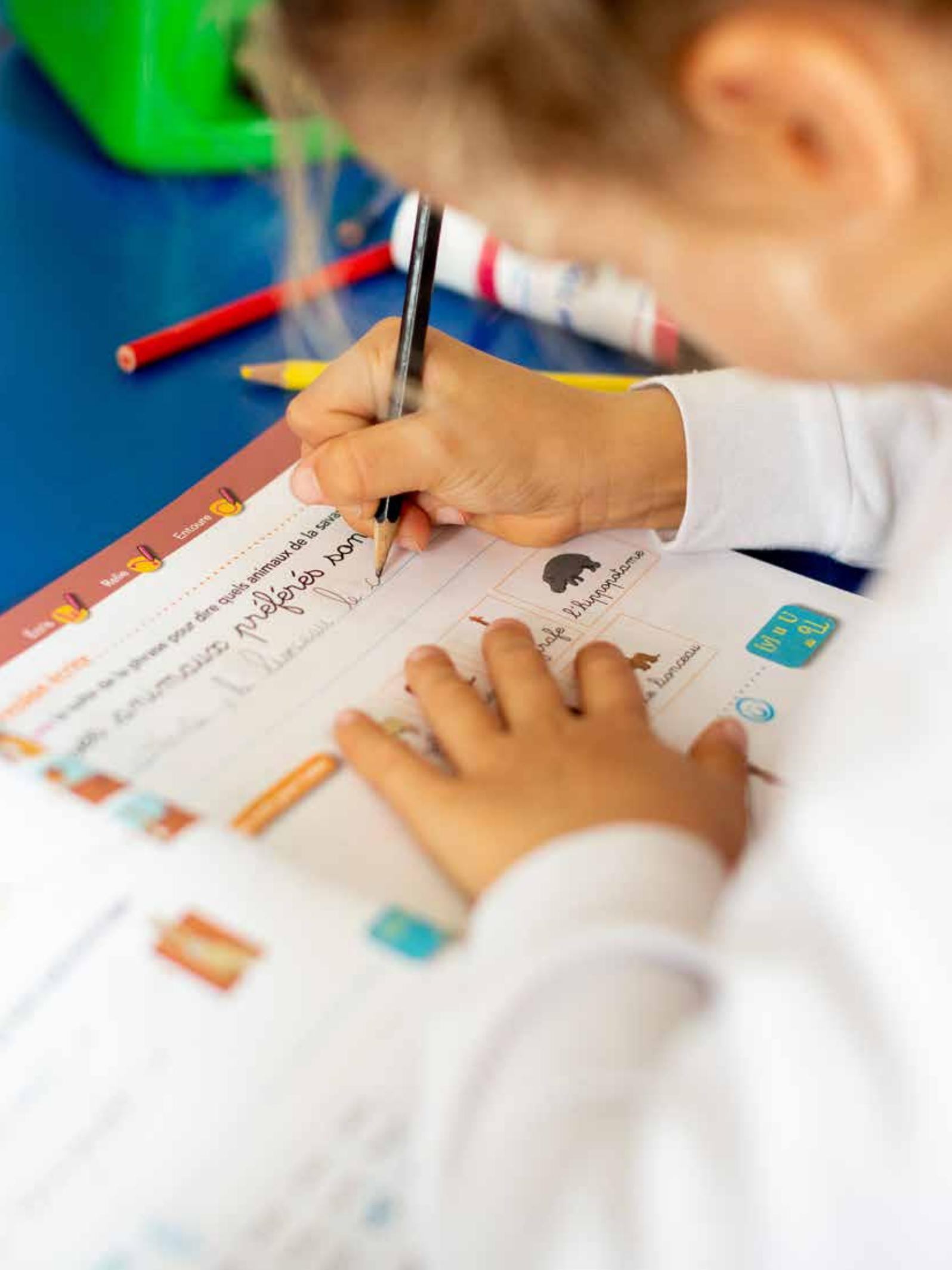
- **une subvention d'aide au démarrage** des associations afin de les soutenir au lancement tout en assurant la pérennisation de leur projet associatif. Cette aide est annuelle, dégressive et renouvelable pendant cinq ans ;
- **une subvention pour l'organisation de rencontres régionales** afin de favoriser les échanges et la diffusion de bonnes pratiques auprès des associations FLAM d'un même pays ou de plusieurs pays relevant d'une même région ;
- **une subvention de projets** pour accompagner les actions de nature éducative et culturelle en français proposées par les associations FLAM.

La campagne 2021 s'est déroulée de mars à mai 2021 : 60 dossiers de demande de subvention ont été étudiés. La commission a émis 54 avis favorables et attribué au total un montant de 300 000 euros à :

- 22 associations dans 14 pays dans le cadre de l'aide au démarrage ;
- 29 associations dans 13 pays dans le cadre de la subvention de projet ;
- 3 associations dans 3 pays différents pour organiser des rencontres régionales.

## L'accompagnement par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et l'AEFE

Afin de répondre aux besoins des associations, plusieurs modifications ont été récemment apportées au programme FLAM. Il s'agit d'un avancement du calendrier des résultats de la commission d'attribution de subventions, de l'extension du public (âge minimum de 3 ans et maximum de 18 ans), et du lancement, au mois de juin 2020, par l'AEFE d'une plateforme d'autoformation gratuite s'adressant aux animateurs des associations. Cette dernière propose trois modules : « S'initier au dispositif et structurer une association FLAM », « Identifier et concevoir des activités extra-scolaires », et « Mettre en œuvre les activités extra-scolaires ».



Écris

Reine

Écris

Écris la phrase pour dire quels animaux de la savane tu préfères.

Le lion est mon préféré.



L'éléphant

Le zèbre



Le lion





## **PARTIE 2 :**

# **LA RÉSILIENCE FACE À LA CRISE : LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU ET LA MONTÉE EN COMPÉTENCE DES PERSONNELS**

Depuis le début de l'année 2020, tout le réseau de l'enseignement français à l'étranger et l'AEFE vivent au rythme de la pandémie de la Covid-19 mais également d'autres crises successives pouvant être causées par la situation sanitaire, par des difficultés économiques, par une instabilité politique ou des drames climatiques.

L'année scolaire 2019-2020, le cœur de la crise, a forcé tous les membres du réseau et des communautés scolaires à réapprendre. Réapprendre à vivre autrement, à enseigner, à travailler, à étudier dans des conditions inédites.

Le bilan final de l'année 2019-2020 était stable, grâce à l'engagement de tous les personnels et à un soutien financier exceptionnel de l'État envers ce réseau unique au monde : 150 millions d'euros pour soutenir les établissements de tous statuts et les familles françaises et étrangères.

Ce travail et cet accompagnement au plus proche ont permis à tous d'aborder la rentrée 2020 avec l'envie d'aller plus loin et de reprendre les initiatives repoussées en raison de la pandémie, avec vigilance et malgré les incertitudes liées à la pandémie.

Ainsi, l'année 2020-2021 est bien celle de la reprise. La reprise des formations, la reprise des projets et la reprise de l'attractivité du réseau.

Dans la deuxième partie de ce rapport, l'activité annuelle de l'AEFE sera déclinée en trois points :

1. La poursuite des dispositifs de soutien au réseau en 2020-2021 a permis de préserver les conditions d'une reprise de l'attractivité constatée à la rentrée 2021
2. La formation au service de la montée en compétences
3. La dynamique positive et l'attractivité renforcée du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger

# La poursuite des dispositifs de soutien au réseau en 2020-2021 a permis de préserver les conditions d'une reprise de l'attractivité constatée à la rentrée 2021

## Grâce à des moyens exceptionnels de l'État, des dispositifs d'accompagnement des familles et des établissements du réseau ont été mis en place par l'AEFE pour traverser la crise

À l'aide d'un suivi au plus près permettant de cibler les problématiques principales causées par la pandémie, plusieurs dispositifs ont été mis en place afin de venir en aide aux établissements.

Grâce aux moyens supplémentaires consacrés à l'aide à la scolarité (41,7 millions d'euros versés à l'AEFE en 2020), les enveloppes des bourses en 2021 ont été augmentées de manière importante pour la deuxième année consécutive permettant ainsi de répondre aux difficultés rencontrées par les familles françaises. À ce titre, le montant des bourses attribuées en 2021 s'est élevé à 106,6 millions d'euros<sup>2</sup> et le montant moyen augmente de 4,4 %. Le montant des versements aux établissements en 2021 ne reflètent pas complètement le montant des aides apportées en raison des reliquats des campagnes de bourses précédentes, notamment pour tout ce qui concerne les activités périscolaires (demi-pension, transport, internat...) qui ont été suspendues totalement ou partiellement pendant la crise sanitaire. L'enveloppe pour l'année 2022 sera également augmentée de manière significative afin de répondre aux besoins des familles.

De même le dispositif d'aide aux familles étrangères a été reconduit en 2021. 5 592 élèves répartis dans 214 établissements ont ainsi bénéficié d'une aide pour un montant total de 3,7 millions d'euros. Avec cette aide attribuée en 2021, le montant total consacré à l'aide aux

familles étrangères s'est élevé à 17,15 millions d'euros.

Par ailleurs, des aides spécifiques ont été mises en place pour soutenir financièrement les établissements pour un montant total de 30,3 millions d'euros :

- 17,8 millions d'euros ont été attribués à 361 établissements du réseau pour soutenir 988 projets dans différents domaines : renforcement numérique, frais sanitaire, formation à l'enseignement à distance, accompagnement des élèves et relance d'activité pour les établissements les plus touchés par la crise ;
- 6,9 millions d'euros ont été consacrés à l'aide à la reconstruction pour 25 établissements libanais touchés par l'explosion du 4 août 2020 afin de leur permettre d'accueillir des élèves dès la rentrée 2020 ;
- 4,9 millions d'euros sont venus soutenir 6 établissements conventionnés de la Mlf durement touchés par la crise, en particulier au Liban ;
- 0,6 million d'euros sont consacrés au soutien de 7 établissements partenaires en grande difficulté dans le cadre d'un conventionnement temporaire (voir page suivante).

2. Campagne 2020/2021 rythme nord 97,3 millions d'euros et campagne 2021 rythme sud 9,3 millions d'euros.

Ainsi, sur les 50 millions d'euros attribués à l'AEFE ce sont plus de 47,5 millions d'euros d'aide qui ont déjà été mis en œuvre pour soutenir le réseau à travers la crise sanitaire.

Enfin, des soutiens en trésorerie ont été apportés aux établissements du réseau. Grâce à l'appui d'une avance de l'Agence France Trésor de 20 millions d'euros mobilisée en 2020 sur les 50 millions d'euros possibles, l'AEFE a accordé

des avances de trésorerie d'une année à 41 établissements pour un montant global de 5,1 millions d'euros et des délais de paiement infra-annuels à 37 établissements conventionnés pour un montant de 19,7 millions d'euros. Ce sont donc 78 établissements conventionnés et partenaires qui ont bénéficié d'une aide d'environ 25 millions d'euros afin de faire face à des difficultés immédiates de trésorerie.



## CHIFFRES CLÉS

### Familles françaises

—  
24 731 élèves boursiers en 2021

—  
Montant attribué 2021 : **106,6 M€**

—  
Montant moyen de la bourse en 2021 :  
**4 314 €** soit +3,65 %

### Familles étrangères

—  
23 928 élèves soutenus  
dont 5 592 en 2021

—  
Montant attribué :  
**17,15 M€** dont 3,7 M€ en 2021

### Aide aux établissements

—  
Montant total de l'aide accordée :  
**30,3 M€**

#### RÉPARTITION

Partenaires **15 M€ > 49,6 %**

Conventionnés **13,4 M€ > 44,1 %**

EGD : **1,9 M€ > 6,4 %**

### Avances de trésorerie

#### RÉPARTITION

Conventionnés **1,15 M€ > 14,6 %**

Partenaires **4 M€ > 85,4 %**

Afrique **7**

Amériques **5**

Asie **8**

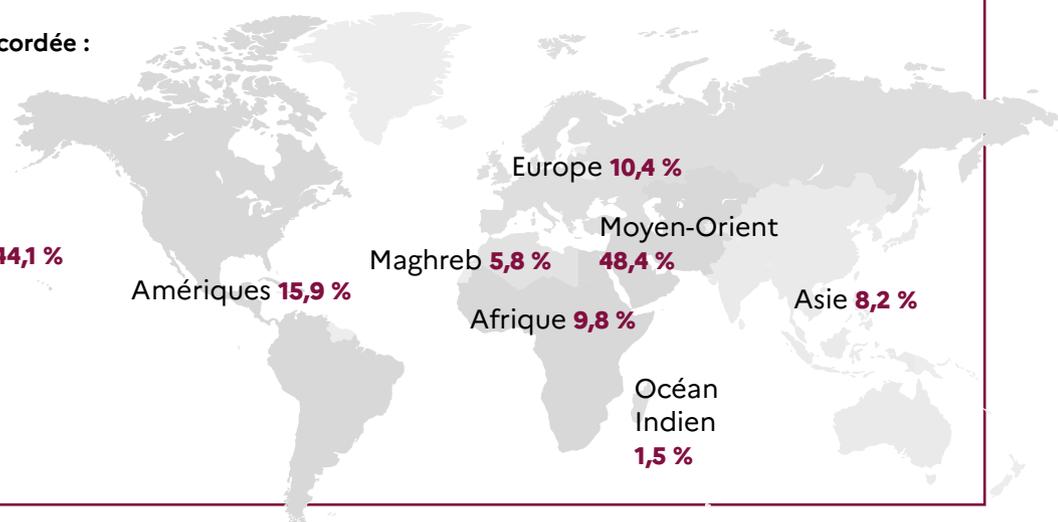
Europe **10**

Maghreb **3**

Moyen-Orient **5**

Océan Indien **3**

**Nb d'établissements 41**



## Un dispositif exceptionnel : les conventionnements temporaires

Dans le cadre de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, un dispositif exceptionnel d'avance de trésorerie a été mis en œuvre au bénéfice de l'ensemble des établissements scolaires du réseau.

Les établissements partenaires qui ont sollicité ce dispositif ont signé un protocole d'accord qui stipule que, dans l'hypothèse où l'établissement se trouverait dans l'impossibilité de faire face à ses obligations envers l'Agence en vue de rembourser les sommes avancées, les parties conviennent du principe de faire évoluer l'accord de partenariat vers un conventionnement temporaire tel que prévu par le code de l'éducation.

Les établissements partenaires n'ayant pas signé de protocole d'accord pour le versement d'une aide

d'urgence peuvent également bénéficier de l'évolution de l'accord de partenariat vers un conventionnement. Une enveloppe de 1 million d'euros a été prévue pour accompagner ces établissements.

Une convention-type a donc été élaborée dans ce cadre. Elle comporte les mêmes dispositions que la convention-type relative aux établissements « conventionnés », à quelques exceptions près dont la suspension de la participation financière complémentaire (PFC) de 6 %. La convention est conclue pour une durée de trois ans, renouvelable une année. Sa durée maximale est donc de quatre ans. Ce sont ainsi sept établissements qui ont souhaité bénéficier d'un conventionnement temporaire afin de les aider à surmonter la période de crise.



### FOCUS

#### LE LIBAN, AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

Concernant le secteur Moyen-Orient et Proche-Orient, le Liban a été durement touché par une triple crise sanitaire, sociale et économique à laquelle s'est ajoutée l'explosion du port de Beyrouth le 4 août 2020 qui a touché plusieurs établissements du réseau. L'AEFE s'est engagée activement auprès des établissements d'enseignement français du pays sur trois dimensions : soutien financier, aide structurelle et accompagnement de la gestion de crise.

**Soutien financier d'urgence de 24 084 946 € répartis ainsi :**

- Trois phases d'aides aux familles libanaises pour payer les frais de scolarité : **9 101 459 €**
- Des aides spécifiques aux établissements conventionnés : **8 102 537 €**
- Des aides à la reconstruction suite à l'explosion : **6 880 950 €**

À cette aide d'urgence il faut ajouter **5 860 462 euros** d'aide à la scolarité pour les familles françaises et **713 000 euros** en subvention de développement et de sécurité (équipements informatiques, mobilier de classe, équipement photovoltaïque, renforcement de l'enceinte d'établissements).

#### Aide structurelle

Un conventionnement temporaire a été signé avec quatre établissements partenaires homologués de la maternelle à la terminale pour une période de trois ans : le Lycée de Ville d'Adonis, l'Institut moderne du Liban de Fanar, le lycée français international Élite de Beyrouth et le lycée français international Élite de Tyr. Ce conventionnement temporaire, accompagné par un soutien RH, devrait leur permettre d'engager des réformes structurelles afin de supporter les baisses d'effectifs et de revenus et de soutenir la relance de leurs activités.

#### Accompagnement dans la gestion de crise

Mise en place d'échanges de pratiques avec l'ensemble des acteurs pour mutualiser les adaptations, mise en place de formations spécifiques pour l'enseignement à distance et préparation d'un plan de formation exceptionnel pour l'accueil de 400 nouveaux stagiaires en remplacement des enseignants qui ont quitté le territoire.



## FOCUS

### UN ACCOMPAGNEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ACCRU DES PERSONNELS DU RÉSEAU AVEC L'OUVERTURE D'UNE PLATEFORME D'ÉCOUTE PSYCHOLOGIQUE POUR TOUS

Dans le prolongement du dispositif mis en place en 2020 pour les personnels affectés en Afrique, le dispositif d'écoute et de soutien psychologique mis en œuvre par l'AEFE en partenariat avec la MGEN a été étendu à tous les personnels exerçant dans le réseau dans les établissements en gestion directe et conventionnés.

Il est destiné aussi bien aux collègues détachés qu'en contrat de droit local qui pourraient rencontrer des difficultés personnelles ou professionnelles et éprouveraient le besoin d'en parler avec un ou une psychologue. C'est un dispositif anonyme, confidentiel et gratuit pour le bénéficiaire. Un lieu neutre de parole, d'écoute et d'orientation dit « espace d'accueil et d'écoute ». L'accueil individuel est réalisé par un psychologue, par téléphone, dans la limite de trois entretiens psychologiques par an.

Depuis son lancement, 80 personnes ont fait appel à la cellule pour 88 entretiens réalisés. Tous les horizons professionnels sont représentés : personnels de vie scolaire, de direction, d'enseignement, ces derniers étant les plus nombreux, issus de plus de trente pays, majoritairement situés en Afrique. 54 % des personnes ont moins de 50 ans, la cellule a été sollicitée à 35 % par des hommes et 65 % de femmes. Les problématiques traitées sont à 36 % d'ordre professionnel exclusivement, à 44 % d'ordre personnel exclusivement et à 20 % des deux ordres.

L'Agence travaille avec la MGEN à perfectionner ce dispositif en allongeant les plages horaires et le nombre d'entretiens rendus possibles.

En Asie, le lycée français international de Rangoun - Joseph-Kessel, en Birmanie, homologué de la petite section de maternelle à la classe de 3<sup>e</sup>, a été doublement touché par la crise sanitaire d'une part et par la crise politique à la suite du coup d'État. Un conventionnement temporaire a été signé avec le comité de gestion de cet établissement pour une période de trois ans afin de lui permettre de survivre dans un contexte de forte perte des effectifs en raison de la crise liée à la Covid-19 et du rapatriement des expatriés d'entreprises, majoritaires dans la population qui scolarise ses enfants au lycée.



Le secteur Amériques a également été très touché par la crise (sanitaire, sociale et économique) et plus particulièrement en Amérique latine, rythme sud, où plusieurs établissements poursuivent l'enseignement à distance depuis février 2020. L'AEFE a soutenu tous les établissements et a signé un conventionnement temporaire avec deux établissements du rythme sud : le Lycée français de Santa Cruz en Bolivie, homologué jusqu'à la terminale, et le Colegio peruano-francés Antoine-de-Saint-Exupéry d'Arequipa au Pérou, homologué en maternelle.



# La formation au service de la montée en compétences

## Renforcer la formation en ligne

Dans la continuité de ce qui a été initié en 2019-2020, le nombre d'activités de formation en ligne développées par les formateurs des premier et second degrés a été particulièrement étoffé en l'année 2020-2021.

Ces activités de formation en ligne sont centralisées sur plateforme de formation M@gistère/efe<sup>3</sup>. Les activités sont regroupées pour constituer des « Parcours M@gistère », support de formation en fonction de thématiques données.

Pour cette année scolaire, ce sont 850 « parcours m@gistère » qui ont été créés par les formatrices et formateurs de l'AEFE sous le pilotage des IEN et IA-IPR. Ils permettent un accompagnement au plus près des équipes. Ce travail est rendu possible grâce au réseau de formateurs-administrateurs et gestionnaires de la plateforme M@gistère/EFE.

Les formations ainsi proposées en distanciel ont permis la continuité de la formation des personnels pour faire évoluer les pratiques. Les dispositifs mis en place contribuent à monter en compétences l'ensemble de la communauté enseignante.

3. Mise à disposition par la direction du numériques MENJS : <https://eduscol.education.fr/355/la-plateforme-mgistere#summary-item-1>

## Construire un parcours de façon collaborative

Le parcours des professeurs à professionnaliser est l'illustration d'un travail de collaboration au sein du réseau, mais aussi avec un partenaire majeur de l'Agence : le Réseau Canopé<sup>4</sup>.

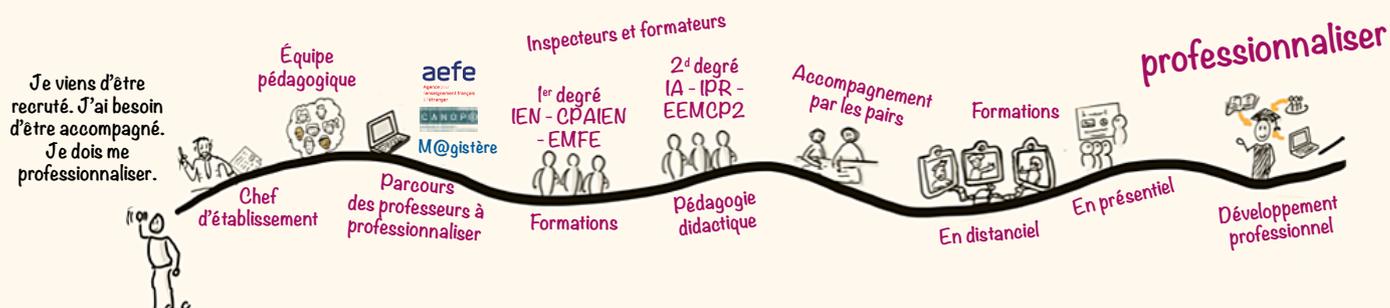
Construit pour répondre aux besoins des personnels enseignants des premier et second degrés, deux parcours ont été conçus. Sous le pilotage du BFI et en collaboration avec le Réseau Canopé, cette construction a mobilisé l'ensemble des forces des formateurs et formatrices de l'AEFE.

Les activités sont proposées sous forme de modules découpés en activités diverses qui peuvent être réalisées en autonomie ou avec l'aide d'un formateur

(tutorés). Les activités proposées s'appuient sur les ressources créées avec le Réseau. Chaque stagiaire chemine dans les modules en fonction de ses besoins et de l'offre complémentaire proposée dans sa zone d'exercice. L'ensemble des activités proposées dans une zone est donc adapté à toutes les situations et tous les profils.

Avec cette organisation, l'AEFE est en mesure de proposer dans toutes les zones **un parcours pour tous qui répond aux besoins de chacun !**

Le volume horaire total pour l'ensemble des modules de formation en ligne est de 40 h pour le second degré et de 45 h pour le premier degré.



## Le numérique éducatif

Le réseau de l'AEFE compte un grand nombre d'enseignants et de formateurs à la pointe du numérique. L'organisation régulière de webinaires autour de l'innovation, des pratiques et des outils numériques permettent la montée en compétences des formateurs et enseignants du réseau. Plusieurs centaines de participants assistent à ces rendez-vous. Des publics variés (enseignants, formateurs, acteurs du système éducatif) se rejoignent sur ces temps d'échanges.

Ces webinaires permettent de mettre en lumière les applications développées par les enseignants de l'AEFE et de partager ces innovations avec l'ensemble de notre communauté éducative afin de maintenir notre qualité d'enseignement pour répondre aux enjeux du numérique éducatif au XXI<sup>e</sup> siècle (ex : *sacado* [Philippe Demaria, EEMCP2 en maths en Tunisie], *mon-oral.net* [Laurent Abbal, professeur de physique-chimie au LFI Tokyo], *Chingview* [Thomas Castanet, EEMCP2 en maths au Lycée français de San Francisco]).

Une lettre d'information (What's up) sur les nouveautés liées à la culture numérique et les nouvelles applications développées pour la pédagogie est partagée dans le réseau pour continuer à s'informer tout au long de l'année.

**Le réseau de l'AEFE compte un grand nombre d'enseignants et de formateurs à la pointe du numérique.**

4. <https://www.reseau-canope.fr/qui-sommes-nous.html>



## La dynamique positive et l'attractivité renforcée du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger, « trésor national »

Avec l'aide de l'État et l'accompagnement de l'Agence, le réseau d'enseignement français à l'étranger s'est maintenu et s'est même étendu. Aucun établissement n'a fermé en raison de fragilités dues à la crise sanitaire. À la rentrée 2021, l'Agence constate une dynamique positive avec cinq nouveaux établissements homologués et un retour de la croissance des effectifs avec une augmentation de 2,1 % soit plus de 10 000 élèves supplémentaires à l'échelle du monde.

### Les homologations

En cette rentrée 2021, l'enseignement français est attractif et les porteurs de projets intéressés pour développer de nouvelles écoles. cinq nouveaux établissements ont rejoint le réseau de l'enseignement français à l'étranger et une quarantaine d'établissements étaient candidats à l'homologation ou à l'extension d'homologation pour la CIH 2 de la fin d'année 2021.

Une partie de ces établissements est accompagnée par les experts de l'AEFE. Le plus fort pôle de développement se situe en Afrique du Nord : Tunisie, Maroc, Égypte avec une vingtaine d'établissements accompagnés, mais aussi en Côte d'Ivoire ou au Sénégal.

### L'augmentation des effectifs

Après une année 2019-2020 marquée par le début de la pandémie, la crise mondiale, et pour autant, la stabilisation des effectifs, en cette rentrée 2021 les établissements retrouvent une forte attractivité : le réseau a ainsi accueilli plus de 10 000 nouveaux élèves, ce sont plus de 375 000 élèves qui font leur rentrée dans un établissement d'enseignement français à l'étranger.

Les secteurs Afrique ainsi que Maghreb-Océan Indien sont particulièrement dynamique avec respectivement +6,7 % d'élèves et +3,6 % d'élèves.

**Aucun établissement n'a fermé en raison de fragilités dues à la crise sanitaire.**



## 543 établissements

**67**

**établissements  
en gestion directe**

**Responsabilité entière de l'AEFE  
dans la gestion des établissements**

### Rôle de l'AEFE

- > Formation professionnelle des personnels
- > Accompagnement pédagogique de la part de ses inspecteurs et personnels formateurs qualifiés
- > Affectation des personnels d'encadrement et d'enseignement

### Rôle de l'établissement

- > Cofinancement des personnels résidents par une participation variable appelée PPR
- > Participation financière pour couvrir une partie des charges de pension civile supportées par l'AEFE et financement de projets d'investissements

**162**

**établissements conventionnés**

**Responsabilité globale de l'AEFE  
dans la gestion des établissements**

### Rôle de l'AEFE

- > Formation professionnelle des personnels
- > Accompagnement pédagogique de la part de ses inspecteurs et personnels formateurs qualifiés
- > Affectation des personnels d'encadrement et d'enseignement

### Rôle de l'établissement

- > L'organisme gestionnaire (comité de gestion ou board) est l'instance décisionnaire
- > Cofinancement des personnels résidents par une participation variable appelée PPR
- > Participation financière pour couvrir une partie des charges de pension civile supportées par l'AEFE et financement de projets d'investissements

**314**

**établissements  
partenaires**

**Responsabilité globale de l'AEFE  
dans la gestion des établissements**

### Rôle de l'AEFE

- > Formation professionnelle des personnels
- > Accompagnement pédagogique de la part de ses inspecteurs et personnels formateurs qualifiés

### Rôle de l'établissement

- > L'organisme gestionnaire (comité de gestion ou board) est l'instance décisionnaire
- > Recrutement des personnels d'encadrement et d'enseignement

### Photographie du réseau de l'enseignement français à l'étranger en cette rentrée 2021

**67** établissements scolaires en gestion directe.

**162** établissements conventionnés dans lesquels elle affecte des moyens publics.

**314** établissements partenaires, qui ne bénéficient pas de personnels affectés ou rémunérés par l'Agence mais ayant accès aux dispositifs relatifs à la formation continue des personnels, à l'aide à l'orientation des élèves, à l'animation du réseau et au suivi pédagogique que l'AEFE met en place.



## CHIFFRES CLÉS

### Évolution des établissements homologués :

**Rentrée 2017** : **492** établissements dans 137 pays.

**Rentrée 2018** : **498** établissements dans 137 pays.

**Rentrée 2019** : **520** établissements dans 139 pays.

**Rentrée 2020** : **535** établissements dans 139 pays.

**Rentrée 2021** : **543** établissements dans 138 pays.



## FOCUS

## CONVENTIONNEMENT DU LYCÉE FRANÇAIS ANATOLE-FRANCE D'EREVAN, ARMÉNIE

Le lycée français Anatole-France est l'un des principaux acteurs de la présence française en Arménie. L'établissement est reconnu dans le cadre du programme de coopération culturelle, scientifique et technique entre la France et l'Arménie signé à Erevan le 6 octobre 2011. Par la signature d'un accord le 2 novembre 2017, il est devenu établissement partenaire de l'AEFE le 21 novembre 2017.

Le développement du lycée français Anatole-France s'est accéléré suite au XVII<sup>e</sup> Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la francophonie tenu à Erevan en avril 2019, réunissant 80 délégations dont la France.

À la rentrée de septembre 2020, le lycée comptait 242 élèves, soit une augmentation de 55 élèves en un an.

Étant donné la forte demande d'inscriptions au sein de l'établissement, les autorités arméniennes ont mis à disposition du lycée une ancienne école dans le cadre d'un bail emphytéotique (d'une durée de 18 à 99 ans).

Ce bâtiment a bénéficié d'un programme de rénovation de grande envergure auquel l'AEFE a participé financièrement à hauteur de 144 000 euros. L'établissement a déménagé le 10 mai 2021 dans ces nouveaux locaux, offrant aux élèves et aux enseignants un cadre de travail plus adapté, favorable aux apprentissages ainsi qu'au bien-être de chacune et de chacun.

Pour consolider ses effectifs et renforcer son développement, le lycée a souhaité rejoindre le groupe des établissements conventionnés de l'AEFE. La convention entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2021 a été signée entre l'ambassadeur de France en Arménie et le président du conseil d'administration de la Fondation lycée français Anatole-France.

Ce conventionnement offre à l'établissement des services complémentaires de l'AEFE et lui permettra de se forger une identité propre, de renforcer sa gouvernance et d'améliorer considérablement son attractivité.









## **PARTIE 3 :**

# **LE FONCTIONNEMENT DE L'AEFE ET DU RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER**

L'AEFE est un opérateur qui coordonne et pilote le réseau d'enseignement français à l'étranger. Elle s'est réorganisée afin d'adapter le fonctionnement de l'administration centrale de l'AEFE à l'objectif de développement du réseau fixé par le Président de la République, un nouvel organigramme est entré en vigueur au 1er septembre 2020. L'Agence recrute et encadre des personnels en France et partout dans le monde.

L'Agence a poursuivi sa réflexion dans le cadre des instances de concertation afin d'améliorer les méthodes de travail en son sein et répondre ainsi à des priorités découlant des audits menés en interne. Elle a également poursuivi sa mission de recrutement et d'accompagnement des personnels à l'étranger.



## Services de l'Agence

### Les personnels des services centraux

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, les services centraux de l'AEFE comptent 179 agents ainsi répartis : 114 à Paris et 65 à Nantes. Quatre de ces agents sont mis à disposition par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). La répartition par origine administrative des agents montre que le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports reste le plus représenté

avec 47 % des effectifs. Quant aux personnels issus du MEAE et du ministère de l'Économie et des Finances, ils représentent respectivement 13 % et 7 % des personnels. Enfin, 33 % des agents sont issus d'autres administrations ou du secteur privé. La proportion de femmes parmi les agents des services centraux est de 59 %.

	Paris		Nantes		Total H/F		Total
	H	F	H	F	H	F	
<b>MENJ</b>	37	30	6	15	43	45	<b>88</b>
<b>MEAE</b>	3	4	3	15	6	19	<b>25</b>
<b>Hors administration</b>	3	9	2	3	5	12	<b>17</b>
<b>MINEFI</b>	1	2	7	5	8	7	<b>15</b>
<b>Autres administrations</b>	11	7	4	6	15	13	<b>28</b>
<b>Collectivités territoriales</b>	2	6	0	0	2	6	<b>8</b>
<b>Total</b>	57	58	22	44	79	102	<b>181</b>

# Une nouvelle organisation interne pour un meilleur soutien au réseau

## La direction de l'AEFE

Le directeur de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger est nommé pour trois ans par décret sur proposition du ministre des Affaires étrangères. Assisté d'un directeur-adjoint, officier de sécurité de l'AEFE et d'un secrétaire général pilotant les services, il détermine, en relation avec la tutelle, les grandes orientations de la politique générale de l'AEFE et les soumet à son conseil d'administration. Le directeur de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger dirige l'établissement

public national et assure le fonctionnement des services de l'Agence. Le directeur recrute, affecte et gère l'ensemble des personnels de l'Agence sur lesquels il a autorité. Il est également ordonnateur principal des dépenses et des recettes de l'Agence. Dans le cadre du budget de l'AEFE approuvé par le conseil d'administration, il notifie les budgets des établissements en gestion directe (EGD) ou des groupements de gestion d'établissements. Le directeur conclut les contrats et les conventions.

## Le secrétariat général

Le **secrétariat général** est chargé de la mise en œuvre de la politique menée par l'Agence. Dans ce cadre, il organise et coordonne l'action administrative. Il initie les procédures de gestion et s'assure de leur application. Il dirige, sous l'autorité du directeur, l'ensemble des services centraux et s'assure de leur parfaite coordination. Le secrétaire général, secondé par une secrétaire générale adjointe, concourt à l'élaboration, la mise en cohérence et la validation des orientations fixées par le directeur, ainsi qu'à celle des documents administratifs réalisés par les services de l'Agence. Il participe à l'étude, l'analyse et la gestion des dossiers traités par la direction, ainsi qu'à l'élaboration des outils d'aide à la décision. Il pilote les réponses aux sollicitations institutionnelles (rapports, audits...) et aux demandes des organismes extérieurs. Pour l'accomplissement de ses missions, sont placés sous son autorité directe plusieurs services transversaux : le service des affaires générales, le service des affaires juridiques, le département des systèmes d'information, la cellule audit et la cellule du contrôle de gestion et des données statistiques.

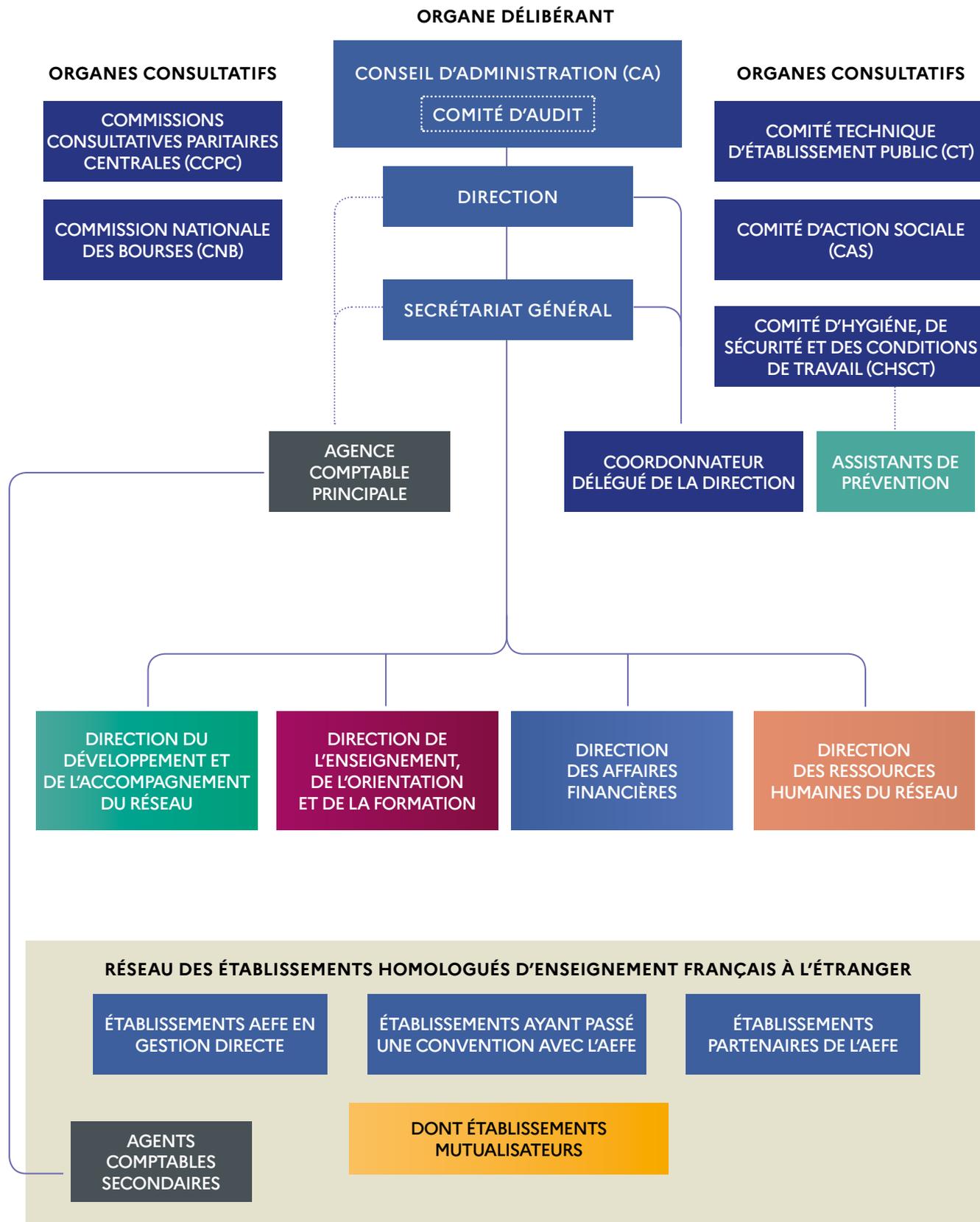
L'organisation interne de l'AEFE a évolué en 2020-2021. L'organigramme est resserré autour de quatre directions :

- 1 la **direction des ressources humaines du réseau** - DRH (gestion des personnels, administration suivi, formation) ;
- 2 la **direction des affaires financières** - DAF (budget, commande publique, dialogue de gestion avec les établissements en gestion directe) ;
- 3 la **direction du développement et de l'accompagnement du réseau** - DDAR, pour accompagner la volonté de développement du réseau, regroupant les secteurs géographiques, le service de l'appui et du développement du réseau, les sous-directions de l'immobilier et de l'aide à la scolarité
- 4 la **direction de l'enseignement, de l'orientation et de la formation** - DEOF, direction regroupant les bureaux du pilotage et de l'homologation des établissements, de la formation et de l'innovation, du parcours des élèves et de l'orientation et des événements et de la valorisation du réseau.

L'**agence comptable principale de l'Agence**, qui coordonne également les agents comptables secondaires du réseau des EGD, rend compte au directeur de ses missions financières et comptables.

Le **service des relations extérieures** placé auprès du directeur et sous l'autorité hiérarchique du secrétaire général, est quant à lui composé de trois conseillères et de leurs collaborateurs et collaboratrices, et travaillent en étroite collaboration avec l'ensemble des directions. Ce service définit la politique de communication de l'Agence, gère les relations institutionnelles (en particulier avec les élus) et la politique de sécurité de l'AEFE et du réseau.

## SCHÉMA GÉNÉRAL DE L'ORGANIGRAMME DE L'AEFE





## Gestion administrative et budgétaire et contrôle des moyens

### Gestion financière et optimisation des moyens

Le budget de l'AEFE est consolidé autour de trois axes :

- 1 l'excellence éducative
- 2 l'accompagnement du réseau
- 3 la modernisation du réseau

La programmation du budget est pluriannuelle pour mieux intégrer la stratégie immobilière, l'évolution prévisionnelle des emplois, la soutenabilité des projets de l'Agence et assurer une meilleure visibilité pour les familles.

La participation de l'État au financement du réseau d'enseignement français à l'étranger repose sur l'octroi par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de deux subventions répondant à la mission « action extérieure de la France » : l'action « diplomatie culturelle et d'influence » du programme 185 et l'action « Français à l'étranger » du programme 151.

### Bilan de l'exécution budgétaire 2020

L'exercice 2020 a été profondément marqué par la crise sanitaire de la Covid-19 et ses conséquences économiques sur les établissements d'enseignement français à l'étranger et l'AEFE.

Alors que l'année devait célébrer le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'Agence par le déploiement de la politique de développement dans la perspective de l'objectif de doublement des effectifs à l'horizon 2030, la gestion de la crise et la sauvegarde du réseau ont été les priorités majeures de la gestion 2020.

Dans ce contexte exceptionnel, l'Agence a assuré la continuité du service d'enseignement dans le réseau et la pérennité des établissements tout en apportant son soutien aux familles grâce à la mobilisation exceptionnelle de l'État. Un plan d'urgence doté de 150 millions d'euros a été déployé afin de venir en aide à toutes les familles, quelle que soit leur nationalité, ainsi qu'à tous les établissements du réseau, quel que soit leur statut.



## CHIFFRES CLÉS

### L'exécution du budget 2020 de l'AEFE en quelques chiffres (services centraux et EGD)

**1,15 milliard d'euros** de crédits décaissés

**624 millions d'euros** de recettes propres et **636 millions d'euros** de subvention de l'État dont 92 millions d'euros au titre du plan de sauvegarde l'EFE

**761 millions d'euros** de dépenses de personnel, dont 14,25 millions d'euros dans les services centraux

**273 millions d'euros** de dépenses de fonctionnement

**89,17 millions d'euros** d'aide à la scolarité

**20,9 millions d'euros** de dépenses d'investissement

### Emplois

**5 541 ETPT** sous plafond (expatriés, résidents, personnels du siège)

**4 872 ETPT** hors plafond (dont 4 308 ETPT employés de droit local dans les EGD)



La crise s'est traduite par de très fortes tensions sur les ressources des établissements liées principalement à la situation économique des familles et donc aux difficultés de recouvrement des créances. Les ressources propres des services centraux ont baissé (-13 % par rapport à 2019) en raison de l'application de réductions des participations des établissements.

Parallèlement, des dépenses nouvelles pour les établissements sont apparues afin de faire face notamment aux frais liés aux mesures sanitaires et au déploiement de l'enseignement à distance ou hybride de qualité.

Pour autant, l'exercice 2020 se conclut par un résultat positif (122 millions d'euros). En effet, les moyens financiers exceptionnels du Plan d'urgence n'ont pas été entièrement engagés. Ils seront essentiellement mobilisés dans le cadre du budget 2021 et les mesures mises en place par l'AEFE seront poursuivies.

### La commande publique

Le Bureau de l'achat public, a pris ses marques durant la période 2020-2021 pour assurer ses missions d'accompagnement.

L'appui aux services a été accentué par les adaptations nécessaires à la crise sanitaire. De nombreux marchés ont ainsi été concernés par l'ordonnance n°2020-319 du 25 mars 2020 portant diverses mesures d'adaptation des règles de procédure et d'exécution des contrats publics pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19 et des textes qui en ont découlé. Suspension de prestations, de marchés, reprise et prolongations de ces mêmes prestations ou résiliation de contrats ont été actionnées. L'ensemble des marchés des services centraux ont été contrôlés pour appliquer les mesures nécessaires à leur bonne exécution. Cette fonction ressources et appui a aussi concerné les EGD dont les marchés jusqu'alors contrôlés avant la signature seront maintenant accompagnés par la DAF dès la définition des besoins, si nécessaire. L'objectif ainsi initié est de construire une véritable culture commune de la commande publique au sein des services de l'AEFE.

La collaboration s'est aussi renforcée avec les services des différents ministères, tant dans les échanges avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères dans le cadre de mutualisations à renforcer, qu'avec la DAE du ministère de l'économie, des finances et de la relance, par exemple au niveau des statistiques sur les programmations pluriannuelles mais aussi du dernier plan d'achat de l'État pour lequel l'AEFE a été choisi comme l'un des 31 opérateurs prioritaires.

# La composition du conseil d'administration

Au 01 novembre 2021, le conseil d'administration de l'AEFE comptait 28 membres.

## PRÉSIDENT

**M. Bruno FOUCHER**, envoyé spécial, ambassadeur thématique

## REPRÉSENTANTS DU MINISTRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**M. Michel MIRAILLET**, directeur général, direction de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement, et du développement international

**M. Matthieu PEYRAUD**, directeur de la culture, de l'enseignement, de la recherche et du réseau

**M. Bertrand POUS**, délégué des programmes et des opérateurs

**Mme Claire BODONYI**, directrice des affaires financières

**Mme Marie BUSCAIL**, cheffe de la mission de la Langue française et de l'Éducation

**Mme Laurence HAGUENAUER**, directrice des Français à l'étranger et de l'administration consulaire

**Mme Diane ROESER**, cheffe de la mission de l'aide à la scolarité et de l'action sociale

**M. Martin JUILLARD**, directeur adjoint à la direction des entreprises, de l'économie internationale et de la promotion du tourisme

## REPRÉSENTANTS DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

**M. Edouard GEFFRAY**, directeur général de l'enseignement scolaire

**Mme Nathalie NIKITENKO**, sous-directrice des affaires européennes et multilatérales à la DREIC

**Mme Caroline PASCAL**, cheffe de l'Inspection générale de l'Éducation nationale, du sport et de la recherche

## REPRÉSENTANT DU MINISTRE CHARGÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE

**Mme Faustine BENTABERRY**, cheffe de bureau de la prospective et de l'expertise européenne et internationale à la direction générale de l'administration et de la fonction publique

## REPRÉSENTANT DU MINISTRE CHARGÉ MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

**Mme Anne-Marie BOUILLON**, sous-directrice de la 7<sup>e</sup> sous-direction à la direction du budget

## PARLEMENTAIRES DÉSIGNÉS RESPECTIVEMENT PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET LE SÉNAT

**M. Frédéric PETIT**, député représentant les Français établis hors de France (7<sup>e</sup> circonscription)

**Mme Béatrice PIRON**, députée de la 3<sup>e</sup> circonscription des Yvelines

**M. Ronan LE GLEUT**, sénateur des Français établis hors de France

**Mme Hélène CONWAY-MOURET**, sénatrice représentant les Français établis hors de France

## REPRÉSENTANT DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES ECOLES FRANÇAISES DE L'ÉTRANGER DÉSIGNÉS PAR LE MINISTRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**M. Olivier CADIC**, président de l'association nationale des écoles françaises de l'étranger (ANEFE)

## REPRÉSENTANT DE LA MISSION LAÏQUE FRANÇAISE DÉSIGNÉS PAR LE MINISTRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**M. Jean-Marc MERRIAUX**, directeur général

## REPRÉSENTANT MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

**M. François RALLE**, conseiller Assemblée des Français de l'étranger, Péninsule ibérique

## REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS EN SERVICE DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET DANS LES SERVICES CENTRAUX

**M. Hamid LAAROUSSI**, FSU-SNES

**M. Patrick SOLDAT**, FSU-SNES

**Mme Clémence CHAUDIN**, FSU- SNUipp

**Mme Pascale CANOVA**, Sgen-CFDT

**M. Serge FAURE**, UNSA-Education

## REPRÉSENTANT DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

**M. François NORMANT**, président de la FAPEE

## REPRÉSENTANT DE LA FÉDÉRATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ÉLÈVES

**M. Moulay Driss EL ALAOUI**, administrateur national

## Les organes consultatifs

### Commission nationale des bourses (CNB)

Régie par le code de l'éducation (Art D51-50) et présidée par le directeur de l'Agence, la CNB, composée de vingt-trois membres, est consultée sur toutes les questions relatives à l'aide à la scolarité. Elle examine les critères d'attribution des bourses et donne son avis sur les propositions des conseils consulaires sur la base des dossiers instruits et contrôlés par le service de l'aide à la scolarité.

### Comité technique (CT)

Le comité technique est composé du directeur de l'Agence, du secrétaire général, de cinq représentants du personnel tous membres titulaires et d'un nombre égal de suppléants, et des représentants de l'administration concernés par les questions ou projets de textes soumis à l'avis du comité. Il traite des questions relatives à l'organisation des administrations, établissements ou services. Chaque année, le bilan social, qui dresse le portrait de l'ensemble des personnels de l'AEFE, est présenté au comité technique.

### Commissions consultatives paritaires centrales (CCPC)

Les CCPC comprennent cinq membres titulaires représentants de l'administration, dont le président de la commission, ainsi que cinq membres titulaires représentants du personnel. Il existe cinq CCPC respectivement compétentes pour :

- les professeurs agrégés de l'enseignement du second degré et les personnels assimilés ;
- les professeurs certifiés, les adjoints d'enseignement, les professeurs d'enseignement général de collège et les personnels assimilés ;
- les instituteurs, les professeurs des écoles et les personnels assimilés ;
- les personnels d'inspection et les personnels de direction des établissements d'enseignement ;
- les personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux, de santé et de service.

### Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

Le CHSCT est compétent pour examiner les questions relatives à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail des personnels de l'Agence. Le comité est également chargé d'étudier les questions relatives à la prévention des risques professionnels. Il est composé du directeur de l'Agence, du secrétaire général, de sept représentants du personnel titulaires, du médecin de prévention, des deux assistants de prévention, de l'inspecteur santé et sécurité au travail, et des représentants de l'administration intéressés par les questions ou projets de textes soumis à l'avis du comité. Le CHSCT est relayé dans les établissements par des commissions hygiène et sécurité ayant compétence pour l'ensemble de la communauté scolaire et des commissions hygiène, sécurité et conditions de travail des personnels.

### Comité d'action sociale (CAS)

Le comité d'action sociale participe à la définition de la politique sociale en faveur des agents des services centraux de l'AEFE.

Le comité d'action sociale est composé de deux représentants de l'administration sans voix délibérative (le directeur de l'Agence, président du comité, et le secrétaire général, responsable ayant autorité en matière de ressources humaines) et huit représentants titulaires et huit représentants suppléants du personnel.

# L'audit interne, une nouvelle fonction au sein de l'AEFE

Depuis 2019, l'AEFE s'est engagée dans une démarche visant à systématiser la culture de l'évaluation des résultats et des processus au sein de ses services centraux et des établissements en gestion directe (EGD) par la mise en place d'une cellule d'audit. La fonction d'audit interne a pour finalité, d'une part d'améliorer le pilotage et la prise de décision sur les orientations stratégiques et, d'autre part, de contribuer à l'affectation optimale des ressources.

Cette approche nouvelle a pour finalités de :

- renforcer la transparence et la sécurité financière ;
- accroître la performance des processus ;
- améliorer le dispositif de contrôle interne ;
- accompagner les services de l'Agence pour plus d'efficacité et un meilleur pilotage.

La cellule d'audit, composée de trois auditeurs internes, fournit une prestation de services pour l'ensemble des directions et services déconcentrés de l'AEFE et pour le management en particulier. Ses activités sont

encadrées par une charte d'audit, validée par un comité d'audit interne et un code de déontologie spécifique. La charte d'audit définit l'objectif de l'audit interne, précise les modalités d'organisation, les responsabilités, le positionnement, le périmètre et le cadre d'intervention de l'audit interne. Le code de déontologie comprend les principes applicables à la pratique de l'audit interne, ainsi que les règles de conduite décrivant le comportement attendu des auditeurs internes. Il s'applique à la fois aux personnes et aux entités qui exercent des activités d'audit interne au sein de l'AEFE.

Les missions audits internes sont menées conformément aux normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne et au code de déontologie établis par l'Institut des auditeurs internes (IIA). Elles permettent de mettre en lumière les actions à mettre en place pour maintenir l'impact potentiel des principaux risques à un niveau acceptable et/ou de faire état des points forts constatés.



## INTERVIEW CLOTILDE FAYET Secrétaire générale adjointe de l'AEFE, sur le comité d'audit

### Qui valide le programme annuel d'audit interne ?

Le programme annuel d'audit est, sur proposition de la cellule d'audit, validé par le comité d'audit. Le programme 2021-2022 le sera par le comité d'audit de novembre 2021.

### Qu'est-ce que le comité d'audit interne ?

Le comité d'audit est le seul des comités du conseil d'administration défini par la loi française. Il a pour rôle d'assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières, de l'existence et de l'efficacité du dispositif de maîtrise des risques. Il est placé sous l'autorité du conseil. Ses membres sont nommés pour une durée de trois ans.



### Quels sont les membres du comité d'audit ?

Le comité d'audit est composé de deux administrateurs, ou leurs représentants, et de deux personnalités qualifiées, choisies en fonction de leurs compétences, sur proposition du président du conseil d'administration. Le comité d'audit de l'AEFE compte parmi ses membres deux personnalités qualifiées (un conseiller maître auprès de la Cour



## INTERVIEW CLOTILDE FAYET



des comptes et un ancien sénateur) et deux membres du conseil d'administration (un représentant du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et une députée). Le contrôleur budgétaire et comptable du ministère (CBCM) est membre de droit. Monsieur Pascal Brice, conseiller maître auprès de la Cour des comptes, préside actuellement ce comité.

### Quel est le positionnement de la cellule d'audit ?

La cellule d'audit est rattachée hiérarchiquement au secrétariat général et fonctionnellement au comité d'audit interne.

### Qu'est-ce qui encadre les activités de la cellule d'audit en termes de gouvernance ?

Les activités de la cellule d'audit sont encadrées par une charte d'audit validée par le comité d'audit de l'AEFE et un code de déontologie spécifique.

### Quelles sont les missions menées jusqu'à présent par la cellule d'audit ?

Depuis septembre 2020, la cellule d'audit a conduit une mission d'audit sur le processus d'attribution des subventions aux établissements du réseau et aux associations. Une seconde mission est en cours : elle concerne la mise en œuvre de la séparation des fonctions d'ordonnateur et de comptable au sein des établissements en gestion directe.

### Quelles sont les étapes d'une mission d'audit ?

Une mission d'audit se déroule en trois phases.

Une phase de lancement et de préparation. Cette phase permet la prise de connaissance des objectifs généraux de la mission, la constitution de l'équipe d'audit, l'annonce de la mission au responsable de l'entité à auditer. Elle permet également la prise de connaissance de l'environnement et du contexte, l'analyse des risques, l'élaboration du référentiel et du programme de travail d'audit.

Une phase d'observation et de réalisation sur le terrain. Lors de cette étape, les auditeurs mènent des entretiens, individuels ou en groupe, et procèdent à des tests, à l'évaluation du dispositif du contrôle interne et à la collecte des preuves d'audit afin de fonder leurs conclusions par une approche méthodique et une analyse objective des faits et constats.

Une phase de communication et de débriefing à chaud, l'élaboration du projet de rapport d'audit reprenant les faits constatés et les préconisations d'améliorations à apporter. Ce projet est adressé aux audités pour un échange contradictoire. Le rapport d'audit définitif intègre les observations et remarques des audités et un plan d'action est défini et décidé par l'autorité hiérarchique et la direction de l'entité ou des services audités.

### Qui assure le suivi des recommandations formulées par les auditeurs ?

La mise en œuvre du plan d'action par le service ou l'entité auditée fait l'objet d'un suivi par la cellule d'audit. Un bilan sur la mise en œuvre des recommandations est présenté annuellement au comité d'audit. Les auditeurs doivent s'assurer de la mise en œuvre des recommandations en s'informant sur l'état d'avancement des plans d'actions conformément au calendrier arrêté dans le rapport d'audit définitif.



## Les établissements et les personnels du réseau

Près de 40 000 femmes et hommes travaillent dans les établissements d'enseignement français à l'étranger. Personnels de direction, personnels enseignants, personnels administratifs et techniques travaillent de concert pour la réussite des élèves. Tous les personnels bénéficient de dispositifs d'accompagnement et de formation afin de garantir les meilleures adaptations au poste de travail ainsi qu'un enseignement de qualité et adapté aux spécificités du réseau.

### Les personnels détachés (expatriés et résidents)

Les fonctions d'encadrement et de pilotage des établissements dans les EGD et les établissements conventionnés sont réservées à des personnels titulaires de l'Éducation nationale recrutés par l'AEFE en qualité d'expatrié. Les enseignants expatriés à mission de conseil pédagogique du second degré (EEMCP2) et les enseignants maîtres formateurs en établissement du premier degré (EMFE) sont également recrutés en qualité d'expatrié pour consacrer une partie de leur activité à assurer une mission de conseil pédagogique et de formation, qu'ils complètent en assurant un service d'enseignement partiel devant les élèves de leur établissement d'affectation. Tous les autres enseignants titulaires recrutés par l'AEFE (à l'exception des professeurs en classes préparatoires aux grandes écoles) sont des personnels recrutés en qualité de résident. Les personnels féminins sont majoritaires, à **54,8 %**. Cette répartition est stable depuis 2012.



### CHIFFRES CLÉS

**5 698** personnels sont détachés auprès de l'AEFE pour exercer à l'étranger dont

**812** expatriés,

**4 882** résidents et

**4** volontaires internationaux

On compte

**30 000** personnels de droit local

## RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE DE PERSONNELS (Hors VI) au 31 décembre 2020

Extrait du bilan social 2020

Catégorie	Expatriés		Résidents		Total	Total N-1
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
Personnels hors établissement	23	25			48	47
Personnels encadrement	268	153	19	23	463	473
Personnels administratifs	54	28	7	18	107	116
Conseillers pédagogiques	147	109			256	315
Enseignants 2 <sup>nd</sup> degré			1 564	1 392	2 956	3 012
Enseignants 1 <sup>er</sup> degré			452	1 296	1 748	1 829
Personnels d'éducation et orientation	3	2	37	74	116	122
<b>Total</b>	<b>495</b>	<b>317</b>	<b>2 079</b>	<b>2 803</b>	<b>5 694</b>	<b>5 914</b>

Les catégories regroupent les personnels par type de mission.

- La catégorie des « **personnels d'encadrement** » regroupe l'ensemble des personnels participant directement à la gouvernance des établissements : les chefs d'établissement et leurs adjoints (personnels de direction), les directeurs d'école qui, dans cette classification, ne sont pas inclus dans la catégorie des enseignants du premier degré.
- La catégorie des « **conseillers pédagogiques** » regroupe les enseignants maîtres formateurs en établissements du premier degré (EMFE) et les enseignants à mission de conseil pédagogique du second degré (EEMCP2), tous expatriés.
- La catégorie des « **personnels d'éducation et d'orientation** » regroupe les conseillers principaux d'éducation (CPE), les conseillers d'orientation et les documentalistes.
- Les directeurs administratifs et financiers (DAF) sont comptabilisés dans la catégorie des « **personnels administratifs** ».
- La catégorie des « **personnels hors établissement** » regroupe les coordonnateurs AEFE, les inspecteurs de l'Éducation nationale (IEN) et les conseillers pédagogiques auprès des IEN (CPA IEN) ainsi qu'un responsable d'antenne immobilière.



## Personnels d'encadrement et de direction

Les personnels d'encadrement assurent le pilotage des établissements tant sur le plan pédagogique qu'administratif. Ils et elles sont proviseurs, proviseurs adjoints, principaux de collège, directeurs d'école, personnels d'encadrement administratif sur des fonctions financières et de gestion. Parmi eux, les chefs d'établissement ont la responsabilité première d'animer leurs équipes sur les plans managérial et pédagogique afin d'assurer la bonne gestion de leur école et de développer des projets innovants et attractifs. Ils exercent leurs fonctions auprès de l'ensemble de la communauté scolaire, sous l'autorité de l'ambassadeur, en étroite collaboration avec l'Agence et le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade.

L'Agence organise chaque année un séminaire des personnels d'encadrement partant en poste avec pour objectif : l'acculturation aux spécificités de l'enseignement français à l'étranger et à la politique de l'Agence. Il s'agit d'aborder la complexité, la nécessaire adaptabilité et les potentialités de l'expatriation. Les personnels de direction et d'encadrement doivent rapidement apprendre à analyser le contexte local afin de réussir le développement de leur établissement et faire rayonner celui-ci, y compris auprès de nouveaux publics.

Le séminaire des personnels d'encadrement partant dans le réseau à la rentrée de septembre 2021 a été organisé sous un format hybride. Il a débuté par une journée d'ouverture le 17 mai en visioconférence, puis s'est poursuivi par la tenue de six webinaires thématiques. Il s'est ensuite déroulé en présentiel à Paris du 6 au 8

juillet, avec comme objectif de fournir aux nouveaux recrutés les principales clés pour piloter un établissement d'enseignement français à l'étranger. Parmi les temps forts du séminaire, les ateliers sur l'homologation, la formation, la gouvernance des établissements et la place des parents dans les EFE.

Sur les 158 participants provenant de France (60 %) et de l'étranger (40 %), 136 étaient présents au séminaire. La vingtaine de personnes qui n'a pas pu faire le déplacement en raison du contexte sanitaire a pu suivre le séminaire à distance grâce à une retransmission en direct de l'évènement.

Après leur prise de fonctions, les nouveaux chefs d'établissements bénéficient d'un suivi de mission des expatriés, procédure mise en place par la direction des ressources humaines (DRH). En tout début d'année, un rapport d'étonnement doit être envoyé à la DRH et un entretien est organisé dans les deux mois pour faire un premier bilan de la prise de poste.

La prochaine étape consiste à rédiger un plan d'action sur trois ans, qui sera envoyé à la DRH et aux chefs de secteurs géographiques. Le calendrier de ce suivi :

- **septembre** : envoi du rapport d'étonnement ;
- **octobre** : entretien de prise de fonctions en visioconférence ;
- **janvier** : envoi des plans d'actions ;
- **février** : retours sur les plans d'actions et avis des secteurs géographiques.

## Le recrutement des personnels expatriés

La campagne de recrutement des personnels expatriés a débuté avec la mise en ligne de **177 postes sur le site de l'Agence début septembre 2020**. Le bureau du recrutement a procédé à une étude attentive de l'ensemble des **1 474 dossiers reçus** : vérification des conditions pour postuler et des pièces produites, synthèse des éléments du dossier tels que les expériences professionnelles, les compétences mobilisées au long du parcours professionnel, les différents avis et appréciations. À l'issue des présélections en liaison avec les services de l'Agence et/ou du MENJS, le bureau du recrutement a organisé 600 entretiens. En raison des restrictions sanitaires liées à la crise sanitaire tous les entretiens ont été organisés à distance. Après validation en commissions consultatives paritaires centrales (CCPC), **241 recrutements** ont été finalisés après agrément du poste diplomatique et accord de détachement du MENJS. Trois postes n'ont pu être pourvus et deux postes sont en cours de recrutement à l'été 2021.

## Le recrutement des personnels résidents

Pour la rentrée 2021, **1 003 postes de résidents ont été proposés** (418 vacants et 585 susceptibles d'être vacants). Dans 30 pays du réseau (soit environ 62 % des postes vacants), le recrutement des résidents s'effectue par le biais d'une application en ligne de gestion des candidatures. Les établissements et les services de coopération et d'action culturelle (SCAC) préparent sur cette base les commissions consultatives paritaires locales (CCPL) et procèdent directement au recrutement. L'outil permet à tous les acteurs de disposer d'une vision globale des candidatures exprimées. Ainsi, pour la campagne 2021, **10 363 dossiers ont été saisis** sur l'application et **5 393 ont été reçus par les établissements et les SCAC** et **343 postes** ont été pourvus. Il est à noter le nombre important de postes qui se sont déclarés vacants après les commissions paritaires de février. Ces vacances s'expliquent par des demandes de réintégration tardives ou la publication de résultats de concours décalée suite à la crise sanitaire. Cette année a été marquée par le désistement de candidats ayant déjà reçu leur accord de détachement.

## Les personnels de droit local

Sur les 30 000 personnels de droit local employés dans le réseau, 5 000 travaillent dans les EGD, 10 000 dans les établissements conventionnés et 15 000 dans les établissements partenaires. Un guide de gestion des personnels de droit local, complété par un modèle de contrat de travail et de règlement intérieur, a été diffusé auprès de toutes les équipes de direction des lycées. Le dispositif complet de gestion des personnels de droit local, qui a été élaboré en concertation avec les représentants des personnels du réseau, constitue un outil de gouvernance et de gestion des ressources humaines mis à disposition des équipes de direction et des comités de gestion afin de les aider dans le management de leur établissement.

En savoir plus :

Guide de gestion des personnels de droit local [is.gd/ANY4dJ](https://is.gd/ANY4dJ) 

## Les volontaires du service civique

Le départ des volontaires en service civique au titre de l'année scolaire 2020-2021 a dû être annulé en raison de la situation sanitaire.

Pour l'année 2021-2022, 33 volontaires ont été recrutés dans les établissements en gestion directe. Ils et elles sont affecté(e)s sur des missions d'éducation pour tous, de culture et loisirs et d'environnement en Europe (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Italie et Portugal), au Maghreb (Maroc et Tunisie) et en Afrique (Mauritanie et Sénégal). Ils ont bénéficié d'une journée de préparation au départ organisée par l'Agence le 27 août 2021.

## Le dialogue social

Les personnels expatriés, résidents et recrutés en contrat local dans les établissements en gestion directe (EGD) du réseau et les personnels du siège de l'AEFE sont représentés par les organisations syndicales élues aux dernières élections professionnelles en décembre 2018 pour une durée de quatre ans. En plus de leur représentation dans les instances officielles des établissements français à l'étranger et de l'AEFE, les représentants des personnels peuvent être associés à des groupes de travail thématiques sur différents sujets liés à l'enseignement français à l'étranger. Les organisations syndicales sont représentées au conseil d'administration de l'Agence et siègent dans les instances consultatives au niveau local ainsi qu'au niveau central. Les représentants des personnels participent également aux travaux de l'Observatoire des élèves à besoins éducatifs particuliers.

# Le plan d'action égalité de l'Agence, une ambition pour tout le réseau

## La dynamique d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes à l'AEFE

L'année 2020-2021 a marqué un tournant décisif dans l'engagement de l'AEFE en faveur de l'égalité.

Le 1<sup>er</sup> plan d'action pour l'égalité professionnelle femmes-hommes 2021-2023 a été rédigé. Il est le fruit d'une large concertation avec l'ensemble des personnels du siège, les équipes de direction du réseau et les représentants des organisations syndicales, ces derniers dans le cadre d'un groupe de travail égalité professionnelle.



Remis au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères fin décembre 2020, ce plan d'action présente **32 mesures en six axes couvrant l'ensemble des défis liés à l'égalité professionnelle**, destinées au siège et au réseau. Il traite ainsi l'égalité salariale, égalité d'accès et progression des carrières, équilibre des temps de vie, culture d'égalité et prévention, surveillance et sanction des comportements et agissements sexistes et sexuels au travail, intégration de l'égalité dans la communication interne et externe de l'Agence, et gouvernance, mise en œuvre, suivi, évaluation et amélioration du plan.

Il prévoit des mesures concrètes adaptées aux réalités de terrain de l'Agence et à son positionnement international. Ainsi, il vise à inciter davantage de femmes à se porter candidates à des postes à responsabilité au siège et dans le réseau, à assurer une mixité dans les jurys de recrutement, à organiser des sensibilisations et des formations à l'égalité pour tous les personnels, à inciter à une meilleure répartition des temps de travail et des temps de vie entre les femmes et les hommes, ainsi qu'à la création d'une cellule de signalements des violences sexistes et sexuelles et du harcèlement moral.

En juin 2021, le plan d'action de l'AEFE a obtenu une double labellisation « citoyens génération égalité Voices » et ONU Femmes France.

Par ailleurs, dès son arrivée à l'Agence, le directeur a annoncé sa volonté d'engager l'AEFE dans la dynamique de la **labellisation AFNOR égalité professionnelle**, à l'instar de son ministère de tutelle. L'Agence a effectué un autodiagnostic détaillé avant de déposer son dossier de candidature le 30 mars 2021. Les équipes se sont préparées au respect du cahier des charges et à l'audit prévu à la rentrée au siège et dans huit EGD choisis par l'AFNOR.

L'AEFE et le MEAE ont convenu du portage des personnels du siège par la **cellule « Tolérance zéro »** en attendant la création d'une cellule propre par l'AEFE : Francis Etienne est venu présenter le dispositif et sensibiliser l'équipe de direction élargie le 9 avril 2021.

L'AEFE a renforcé son partenariat avec **l'association Elles Bougent !**, qui sensibilise et encourage les jeunes élèves des EFE à accéder aux carrières scientifiques et techniques par le biais d'actions innovantes comme le marrainage, en étant élue à son conseil d'administration le 8 juillet.

Dans le cadre du Forum génération égalité de l'ONU tenu du 30 juin au 2 juillet 2021, l'AEFE a contribué pendant six mois à l'élaboration de la **norme AFNOR SPEC X30-020 sur l'égalité entre les femmes et les hommes**, à travers le groupe de travail IV sur les droits des femmes et des filles. Par ailleurs, quatre établissements du réseau au Chili, au Liban, en Inde et en République démocratique du Congo ont mobilisé leurs élèves afin qu'ils indiquent dans une courte vidéo ce qui comptait le plus pour eux en matière d'égalité, vidéos auxquelles l'ambassadrice Delphine O a répondu.

## La mission égalité en action

La mission égalité, pilotée par la référente égalité, est composée des 12 relais égalité présents au sein des services centraux et appuyée dans le réseau par le maillage des 16 relais égalité présents dans chacune des zones de mutualisation de l'AEFE. Ces femmes et ces hommes, **chefs et chefs d'établissement de tous statuts**, sont chargés de faire le lien entre égalité filles-garçons et égalité femmes-hommes, de diffuser la politique de l'Agence en matière d'égalité professionnelle dans leur zone de mutualisation mais aussi de favoriser un partage de bonnes pratiques.

Dès novembre 2020 a été organisée une formation de 3h pour l'équipe de direction, la mission égalité au siège ainsi que les représentants des organisations syndicales.

Afin de développer la « culture d'égalité », la mission égalité a mené **des actions de sensibilisations ciblées** afin de faire connaître la politique d'égalité au sein de l'AEFE, auprès des personnels du siège notamment à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars, à destination du réseau lors d'une sensibilisation des inspecteurs de l'Éducation nationale en mars et du webinaire dédié à l'égalité professionnelle lors du séminaire des partants le 28 mai.



### INTERVIEW MAGALI DURAND-ASSOULY

Proviseure du Lycée français  
de Vienne en Autriche depuis

septembre 2020, relai égalité pour la zone  
Europe centrale et orientale

#### En quoi consistent les missions d'une ou d'un relai égalité du réseau ?

La ou le relai égalité du réseau participe à la définition de la politique d'égalité de l'Agence impulsée par le directeur Olivier Brochet et pilotée par la référente égalité AEFE siège et réseau. Elle ou il fait remonter les idées, actions, attentes, difficultés, contextes culturels et législatifs particuliers, etc. C'est un relai à double sens, vers le siège et vers le réseau. Au sein de sa zone (16 à l'AEFE), elle ou il est chargé de déployer le plan d'action égalité de l'AEFE (2021-2023) dans une dynamique commune aux établissements notamment par des événements, un accompagnement des équipes, des enquêtes, des labellisations, etc.

#### Pourquoi avez-vous souhaité assurer cette mission ?

À titre personnel, il était important pour moi de m'engager sur ce sujet qui me tient à cœur. Tout au long de mon parcours professionnel, j'ai pu observer des difficultés. Mais, ces dernières années, j'ai également vu des avancées et le plan d'action de l'AEFE en est une importante. Être actrice du plan d'action ambitieux mis en place par l'AEFE sur le terrain me réjouit et me semble essentiel au déploiement des 32 mesures proposées par l'Agence.

#### Quels changements avez-vous constaté dans votre zone ?

Malgré le contexte sanitaire, j'ai constaté une véritable prise de conscience de l'enjeu alors même que certains considéraient au départ que la question de l'égalité professionnelle n'avait pas besoin d'être traitée dans notre secteur d'activité. Poser cette question a amené les uns et les autres à se questionner, à échanger sur la thématique, donner son point de vue et évoquer ses difficultés. Nous avons constaté aussi qu'il y a encore beaucoup à faire et que la formation serait une étape essentielle du processus.

#### Quels sont vos projets pour l'année à venir ?

Fédérer tous les collègues de la zone autour de projets et d'événements communs. Je souhaite que ces projets irradient dans les établissements et touchent toute la communauté : les personnels mais aussi les élèves et les parents. Comme je suis une grande optimiste, je suis certaine que grâce à l'action d'une équipe engagée, au sein du siège de l'Agence comme sur le terrain, nous arriverons à faire vivre ensemble la politique d'égalité entre les hommes et les femmes dans tous établissements du réseau. L'accompagnement et la formation des personnels seront aussi une étape importante dans le processus, notamment en matière de lutte contre les stéréotypes et le sexisme ordinaire.

# Le nouveau guide de déontologie de l'Agence



## INTERVIEW

### STÉPHANIE MOUSSY

Cheffe du service des affaires juridiques de l'AEFE

#### Pourquoi l'AEFE s'est-elle engagée dans une démarche de rédaction d'un guide de déontologie ?

La déontologie est définie par la Haute autorité pour la transparence de la vie publique comme « l'ensemble des règles relatives à ce qu'il faut faire et ne pas faire, à ce qui nous oblige tous, en particulier dans le cadre de nos pratiques professionnelles ».

La déontologie est un des piliers de la fonction publique, elle est à la fois un outil de l'action publique et une source de légitimité face à la défiance des citoyens envers leurs institutions.

Les agents de l'AEFE doivent pouvoir s'appropriier les grands principes déontologiques et les mettre en pratique et ce d'autant qu'à l'étranger la question de l'exemplarité du fonctionnaire français se pose de façon accrue.

La loi du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires leur a conféré de nouveaux droits, dont celui de solliciter des conseils déontologiques auprès d'un référent neutre et indépendant.

Dès 2017, avec la nomination d'un référent déontologue à l'AEFE, également référent déontologue du MEAE, l'Agence s'est engagée dans une démarche proactive de diffusion d'une culture déontologique au sein du réseau de l'enseignement français à l'étranger.

La rédaction d'un guide propre à l'AEFE est apparue comme la suite logique de cette démarche. Il contribuera à la fois à l'appropriation par les agents des principes déontologiques, au développement de leur réflexion, mais également à les accompagner dans leur activité professionnelle quotidienne.

#### Comment s'est déroulé le processus de travail en interne ?

Porté par l'attachement fort de notre directeur à l'exemplarité des agents, la rédaction du guide de déontologie, constitué de 19 fiches, est le fruit d'un travail de concertation avec les représentants des personnels qui a duré plus d'un an, avec une phase d'arrêt importante pendant la crise de la Covid-19.

Ce guide est également le résultat d'un travail mené en étroite collaboration avec les deux déontologues du Ministère qui se sont succédés, Monsieur Jean-François Blarel puis Madame Véronique Brumeaux.



Le guide de déontologie a été présenté en comité technique le 1<sup>er</sup> juillet 2021 et a reçu un avis favorable à l'unanimité des représentants du personnel qui se sont beaucoup investis dans ce projet au côté de la secrétaire générale adjointe et du service des affaires juridiques.

#### Comment ce guide accompagnera-t-il les agents dans leur pratique professionnelle ?

Les sujets abordés par ce guide visent à aider les agents dans leur pratique professionnelle quotidienne.

Conçu comme un outil de référence, le guide rappelle cadre applicable et recoupe les différentes thématiques déontologiques rencontrés par les agents : probité, intégrité, neutralité et laïcité, le devoir de réserve et le devoir de loyauté, discriminations, harcèlement... C'est un instrument d'aide à la décision qui décline les principes déontologiques transversaux et en fait une adaptation au contexte de l'enseignement français à l'étranger. En effet, la possibilité de consulter le référent déontologue dont la mission est d'apporter des conseils et d'informer, n'exonère pas les agents de leurs obligations professionnelles et déontologiques.

Ce guide s'adresse aux agents détachés à l'AEFE exerçant dans les services centraux, dans les EGD ou dans les établissements conventionnés et aux agents contractuels de droit public. Les personnels de droit local des EGD seront invités à respecter les grands principes de ce guide sous réserve de la compatibilité des règles avec le droit local.

#### Quelles actions de communication vont être menées pour diffuser ce guide ?

Une page d'actualité sur Orion, l'Intranet de l'AEFE, accessible à tous nos agents, permet de présenter ce nouveau guide, de le consulter et de le télécharger.

Parallèlement, le guide a été diffusé au réseau par mail afin d'avoir la diffusion la plus large possible.

Une version papier est en cours de réalisation et sera adressée aux EGD et aux établissements conventionnés afin que chaque chef d'établissement puisse permettre aux agents de le consulter.

Par ailleurs, des actions de formation via des webinaires seront proposées en centrale et dans les établissements.





## PARTIE 4 :

# L'AEFE AU CŒUR D'UN ÉCOSYSTÈME UNIQUE AU MONDE

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, opérateur public sous tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, a pour mission la coordination du réseau des écoles, collèges et lycées français à l'étranger. En septembre 2021, ce réseau, composé de 543 établissements, accueille 375 000 élèves de la maternelle à la terminale dans 138 pays.

L'AEFE a également pour mission d'accompagner le développement du réseau LabelFrancÉducation, constitué de 523 filières bilingues dans 62 pays, ainsi que le réseau FLAM (Français Langue Maternelle) qui rassemble plus de 173 associations répartis dans 39 pays.

### CHIFFRES CLÉS DES ACTEURS ET PARTENAIRES DE L'AEFE



#### Réseau d'établissements AEFE

**543** établissements  
138 pays  
375 000 élèves

**5 698** personnels détachés  
auprès de l'AEFE pour exercer à  
l'étranger dont :  
812 expatriés,  
4 882 résidents et  
4 volontaires internationaux

#### Réseau LabelFrancÉducation

**523** filières bilingues  
62 pays

**30 000**  
personnels de droit local

#### Réseau FLAM

**173** associations  
39 pays



# L'AEFE et le réseau de l'enseignement français à l'étranger

## Un pilotage par secteur géographique

Afin d'assurer un pilotage au plus près des établissements et en prise avec les réalités locales l'Agence travaille par zone géographique. Le réseau mondial de l'AEFE est ainsi partagé en six secteurs géographiques, pour chacun desquels une ou un chef de secteur est désigné ainsi que des collaborateurs et collaboratrices. Chacun de ces secteurs peut être divisé en plusieurs zones. Les chefs de secteur sont les interlocuteurs permanents et privilégiés des établissements et des postes diplomatiques (SCAC) de leurs zones et assurent la présidence des comités de pilotage de mutualisation (CPM). En liaison avec les services concernés de l'Agence, ils procèdent à la validation et au suivi des projets d'établissement, ils s'assurent de leur cohérence (effectifs, pédagogie, carte des emplois, immobilier) et de leur parfaite articulation avec les politiques impulsées par l'Agence.

Ils fournissent à la direction de l'AEFE des analyses de la situation et de l'évolution des établissements français à l'étranger, d'un pays, d'une zone géographique ou d'un secteur

### Secteurs

**Afrique** : Afrique du sud, Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gabon (hors état coopération), Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Liberia, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République démocratique du Congo, République centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Sierra Léone, Somalie, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe.

**Amériques** : Argentine, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Équateur, États-Unis, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Uruguay, Venezuela.

**Asie** : Australie, Bangladesh, Birmanie, Cambodge, Chine, Corée du Sud, Inde, Indonésie, Japon, Laos, Malaisie, Mongolie, Népal, Philippines, Singapour, Sri Lanka, Taiwan, Thaïlande, Vanuatu, Vietnam.

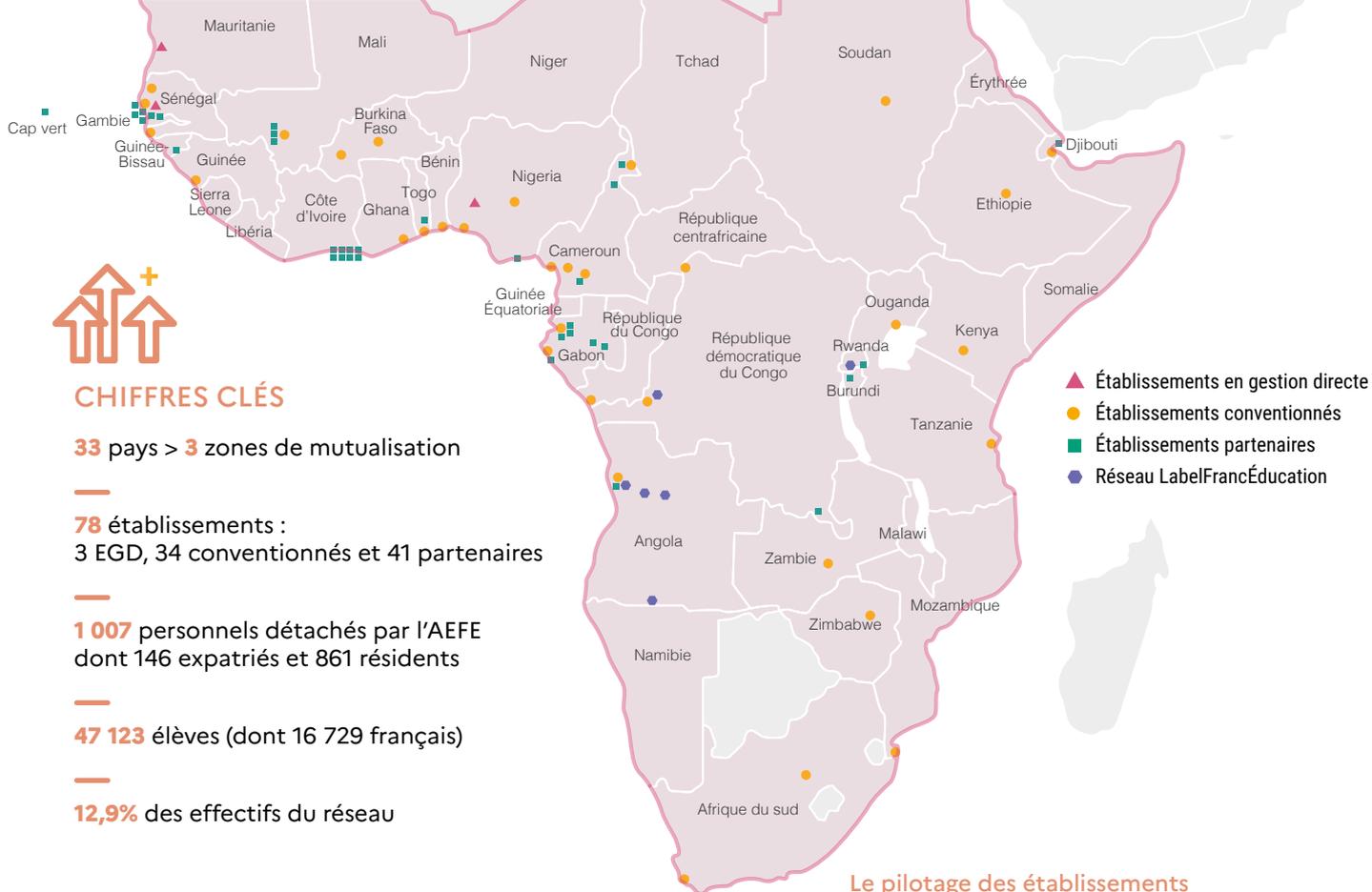
**Moyen-Orient & Proche-Orient** : Afghanistan, Arabie Saoudite, Bahreïn, Égypte, Émirats Arabes Unis, Iran, Irak, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizstan, Koweït, Liban, Oman, Ouzbékistan, Pakistan, Qatar, Syrie, Turkménistan, Yémen.

**Europe** : Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bosnie Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Israël, Jérusalem, Kosovo, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine.

**Maghreb & Océan Indien** : Algérie, Comores, Libye, Maroc, Madagascar, Maurice, Seychelles, Tunisie.

# BILAN D'ACTIVITE 2020-21 PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE

## SECTEUR AFRIQUE



### L'actualité du secteur

À la rentrée 2020, le réseau de l'enseignement français en Afrique a enregistré huit extensions d'homologation (deux maternelles, trois collèges et trois lycées). Cela a permis de limiter l'impact de la crise sanitaire puisque la décroissance globale des effectifs n'a été que de 1,4 %. Par ailleurs, cette décroissance ne traduit pas l'état général du secteur dont l'activité aura été maintenue en présentiel sur la majeure partie de l'année scolaire. La mise en place des pôles de formation s'est poursuivie au sein des trois établissements mutualisateurs : à Dakar (Sénégal) pour la zone Afrique occidentale, à Lomé (Togo) pour la zone Afrique centrale et à Johannesburg (Afrique du Sud) pour la zone Afrique australe et orientale. La nouvelle organisation permettra à terme de regrouper tous les formateurs du premier et du second degré au sein d'un institut régional de formation au service des personnels de tous les niveaux et de toutes les disciplines.

La priorité du secteur Afrique est la formation d'accompagnement à l'entrée dans le métier à destination des enseignants néo recrutés. Elle a été renforcée afin d'offrir aux nouveaux enseignants 260 heures de formation sur les deux premières années d'exercice. Un livret d'accueil commun aux trois zones de mutualisation a été réalisé et diffusé à l'ensemble des partenaires.

### Le pilotage des établissements

La crise sanitaire a nécessité un accompagnement constant des équipes d'encadrement et de tous les personnels afin de gérer les éventuels basculements temporaires en enseignement à distance. Les établissements ont fait preuve d'une grande maturité dans la gestion de ces périodes d'EAD, l'expérience du printemps 2020 ayant été mise à profit. Les actions de formation ont été systématiquement organisées à distance car certains déplacements étaient difficiles voire impossibles à mettre en œuvre et il eut été par ailleurs inconvenant d'exposer nos personnels au risque de contamination. La mobilisation exceptionnelle tout au long de l'année des équipes de direction et de l'ensemble des personnels administratifs, enseignants et de service a permis de maintenir le lien de confiance avec les élèves et leurs familles, nos établissements étant bien souvent les seuls en capacité de mettre en place du jour au lendemain et de manière temporaire un dispositif innovant et très apprécié d'EAD.

SECTEUR AMÉRIQUES



CHIFFRES CLÉS

22 pays > 3 zones de mutualisation

97 établissements dont 1 EGD,  
34 conventionnés et 62 partenaires

15 établissements en rythme sud

907 personnels détachés par l'AEFE dont  
163 expatriés et 744 résidents

55 448 élèves (dont 16 513 français)

15,5 % des effectifs du réseau

### L'actualité du secteur

En Amérique du Nord, le réseau se caractérise par des établissements très dynamiques dans un environnement fortement concurrentiel. L'Amérique latine et les Caraïbes ont des établissements attractifs bien que leur taux d'encadrement en personnels détachés du MENJS soit l'un des plus faibles du réseau. Une attention particulière a donc été portée encore cette année aux mesures de carte des emplois par la création de postes de détachés supplémentaires. En concertation avec la DEOF, la cartographie des enseignants expatriés à mission de conseil pédagogique a été revue en Amérique latine avec pour objectif de concentrer les moyens sur deux pôles de formation par zone : AMLANORD : Bogota et Mexico - AMLASUD : Buenos Aires et Santiago. Pour l'Amérique latine, deux centres de formation sont prévus, un existant à Buenos Aires pour le rythme sud et un futur à Bogota pour le rythme nord. Le lycée Rochambeau de Washington a souhaité se déconventionner et est passé sous statut d'établissement partenaire à la rentrée de septembre 2021. Dans le cadre de la crise sanitaire et afin de soutenir deux établissements particulièrement en difficulté, deux conventions temporaires ont été signées en date du 1<sup>er</sup> août 2021 : Lycée français de Santa Cruz en Bolivie et El colegio peruano frances Antoine-de-Saint-Exupéry à Arequipa au Pérou.

### Le pilotage des établissements

Dans le contexte de pandémie et avec l'interdiction d'effectuer des missions, le secteur Amériques a proposé régulièrement des réunions « gouvernance » aux chefs d'établissement.

Les difficultés politiques et géopolitiques dans plusieurs pays en Amérique du Sud ont nécessité de la part du secteur un suivi et un accompagnement attentif. Le lycée Alexandre-Dumas de Port-au-Prince en Haïti a géré des situations complexes en lien avec l'insécurité dans le pays avec également un important effort fait par la direction et toute la communauté scolaire pour maintenir l'établissement ouvert malgré l'épidémie de la Covid-19.

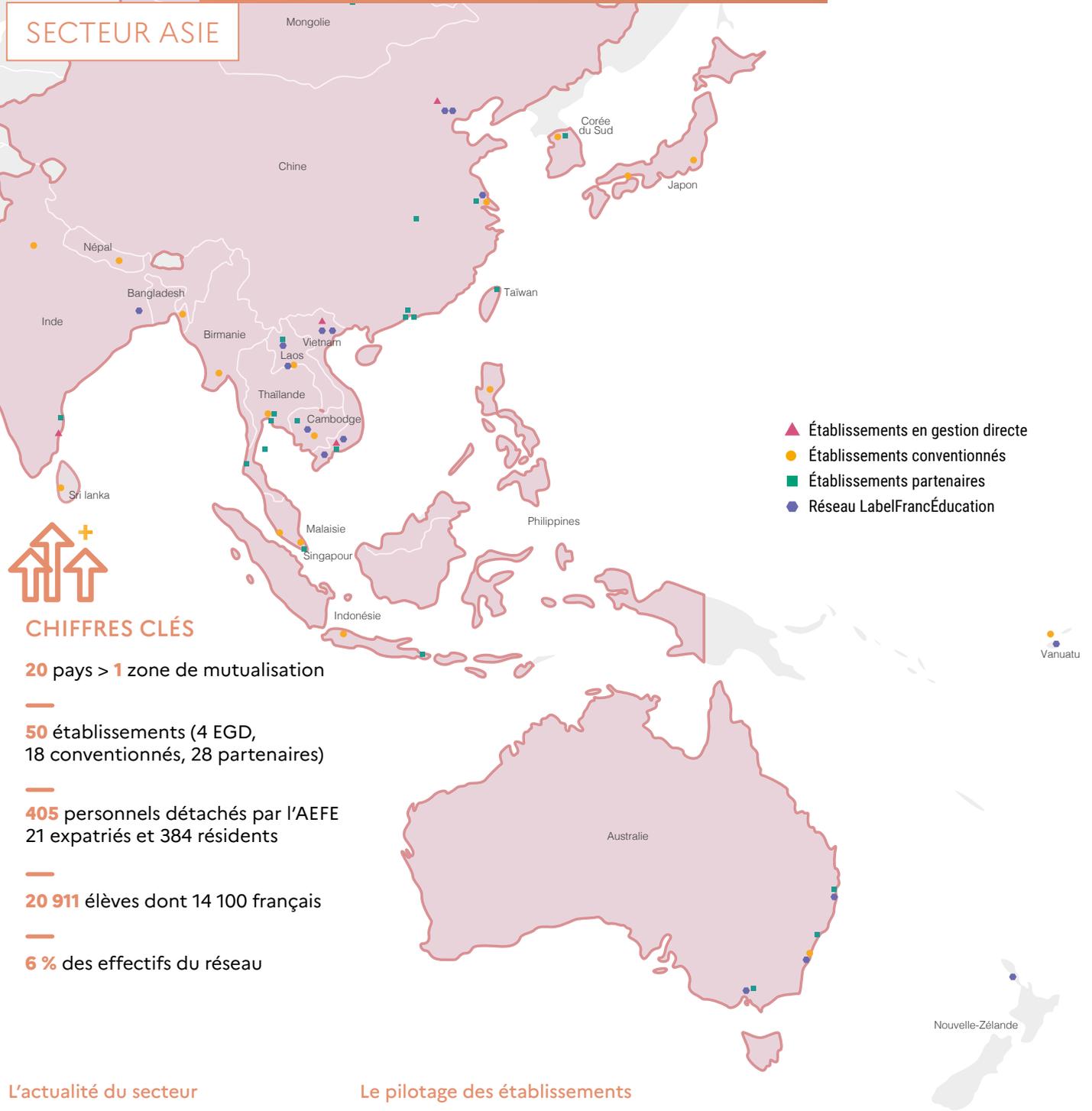
Étant donné que plusieurs établissements en AMLASUD sont en EAD depuis février 2020 avec une tendance à la réouverture pour certains en présentiel et que le secteur souhaite installer une dynamique entre les deux zones en Amérique du Sud, une formation en distanciel a été proposée à toutes les équipes de direction et animée par deux psychiatres « Comment accueillir et accompagner les élèves de retour d'un confinement long ? ».

Du fait de l'impossibilité de se déplacer, trois visites virtuelles ont été menées dans les établissements de Sao Paulo (Brésil), de Quito (Équateur) et de Buenos Aires - lycée franco-argentin Jean-Mermoz (Argentine). La direction de l'AEFE a ainsi pu s'entretenir avec les équipes de direction et l'ensemble des représentants de la communauté scolaire.

Nous avons également constaté une participation importante aux actions qui font vivre le réseau avec un objectif de mutualiser le dynamisme autour de deux thématiques : conseil de vie lycéenne et AGORA Monde // ADN AEFE.



## SECTEUR ASIE



## CHIFFRES CLÉS

20 pays > 1 zone de mutualisation

50 établissements (4 EGD, 18 conventionnés, 28 partenaires)

405 personnels détachés par l'AEFE  
21 expatriés et 384 résidents

20 911 élèves dont 14 100 français

6 % des effectifs du réseau

## L'actualité du secteur

Le secteur Asie a été créé après la partition du secteur Asie et Moyen-Orient effective depuis septembre 2019. Les établissements du Bangladesh, d'Inde, du Népal et du Sri Lanka ont été rattachés au secteur Asie le 1er septembre 2019 qui compte donc 50 établissements homologués de la zone-secteur. Parmi les 20 911 élèves scolarisés, une très forte majorité est de nationalité française (67 %). 20 % des élèves sont de la nationalité des pays hôtes et 13 % d'autres nationalités.

## Le pilotage des établissements

Le secteur participe au suivi de plans stratégiques « éducation » élaborés par les ambassades, qui sont construits en appui au développement du réseau des établissements d'enseignement français en Asie.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'établissement mutualisateur a été transféré du lycée français international Charles-de-Gaulle de Pékin au lycée français Alexandre-Yersin de Hanoi.

Le secteur a enregistré une perte de 4 % de son effectif d'élèves due à la Covid-19. Si des établissements ont résisté à la baisse du nombre d'élèves, d'autres lourdement impactés ont bénéficié des mesures mises en place par le plan d'urgence de l'Agence.

L'adaptation des établissements du secteur confronté à l'évolution constante de la crise sanitaire a constitué un véritable défi par l'alternance de la mise en œuvre rapide des enseignements en présentiel, en distanciel ou mixtes selon les contextes.

## SECTEUR EUROPE



- ▲ Établissements en gestion directe
- Établissements conventionnés
- Établissements partenaires
- Réseau LabelFrancÉducation

### CHIFFRES CLÉS

42 pays > 4 zones de mutualisation

130 établissements, 26 EGD,  
39 conventionnés, 65 partenaires

1885 personnels détachés par l'AEFE,  
182 expatriés et 1703 résidents

75 945 élèves dont 38 534 français

20,8 % des effectifs de l'ensemble du réseau



Conventionnement du lycée français Anatole-France d'Erevan (Arménie) au 1<sup>er</sup> septembre 2021  
Passage en EGD du lycée Goscinny à Varsovie au 1<sup>er</sup> janvier 2021

### L'actualité du secteur

Globalement, les effectifs du secteur Europe restent stables.

Il n'y a pas eu de nouvel établissement homologué en Europe, mais des extensions d'homologations mettent en avant le développement de certains établissements. Le lycée français Anatole-France d'Erevan devient un établissement conventionné à compter de la rentrée 2021 et bénéficie également d'une extension d'homologation. Par ailleurs, le secteur Europe a procédé au renouvellement de neuf conventions pour renouveler celles arrivant à échéance.

Les zones du sud ont été particulièrement impactées par la crise sanitaire et ont connu une légère baisse d'effectifs, notamment dans les établissements où les parents exercent des activités professionnelles liées au tourisme, à l'événementiel et aux loisirs.

### Le pilotage des établissements

Le secteur Europe couvrant 42 pays et 130 établissements, le pilotage de cette zone revient à élaborer au quotidien, mais aussi sur le long terme, autant de stratégies différenciées. La complexité est due à l'hétérogénéité des situations (nombre d'établissement dans chaque pays, proportion d'élèves français, situations administratives et juridiques des établissements dans le pays, relations du pays d'accueil avec la France...). Le secteur participe au suivi du Plan école en Allemagne, en Espagne, au Royaume-Uni, et au Portugal afin d'organiser les relations entre les établissements de différents statuts et d'œuvrer à la cohérence du dispositif d'enseignement français en Europe.

Des « rendez-vous du secteur » ont été mis en place autour des thématiques suivantes :

- la lutte contre le harcèlement entre élèves : avec l'intervention d'Imanne Agha et Laurent Boireau, référents national harcèlement à la DGESCO ;
- l'impact de la crise sur les personnels et les élèves avec une première l'intervention du Dr Moro, professeure en médecine psychiatrique et une seconde avec Hélène Romano, docteur en psychopathologie.

Ces temps permettent de mener des réflexions et des échanges à partir de l'intervention d'un expert destinés à des cadres du secteur.

Par ailleurs, un premier temps d'échanges de pratiques a été organisé pour un groupe de chefs d'établissement de la ZECO. Il a été animé par deux proviseurs formateurs experts.

Des Inter-CVL ont été organisés sous différents formats : un Inter-CVL en Italie avec pour thématique la réforme du baccalauréat et un inter-CVL au sein de la zone du Sud-Est qui a permis de dresser un bilan avec des élèves de terminale de ces dix-huit mois de crise sanitaire.

## SECTEUR MAGHREB OCEAN INDIEN



## CHIFFRES CLÉS

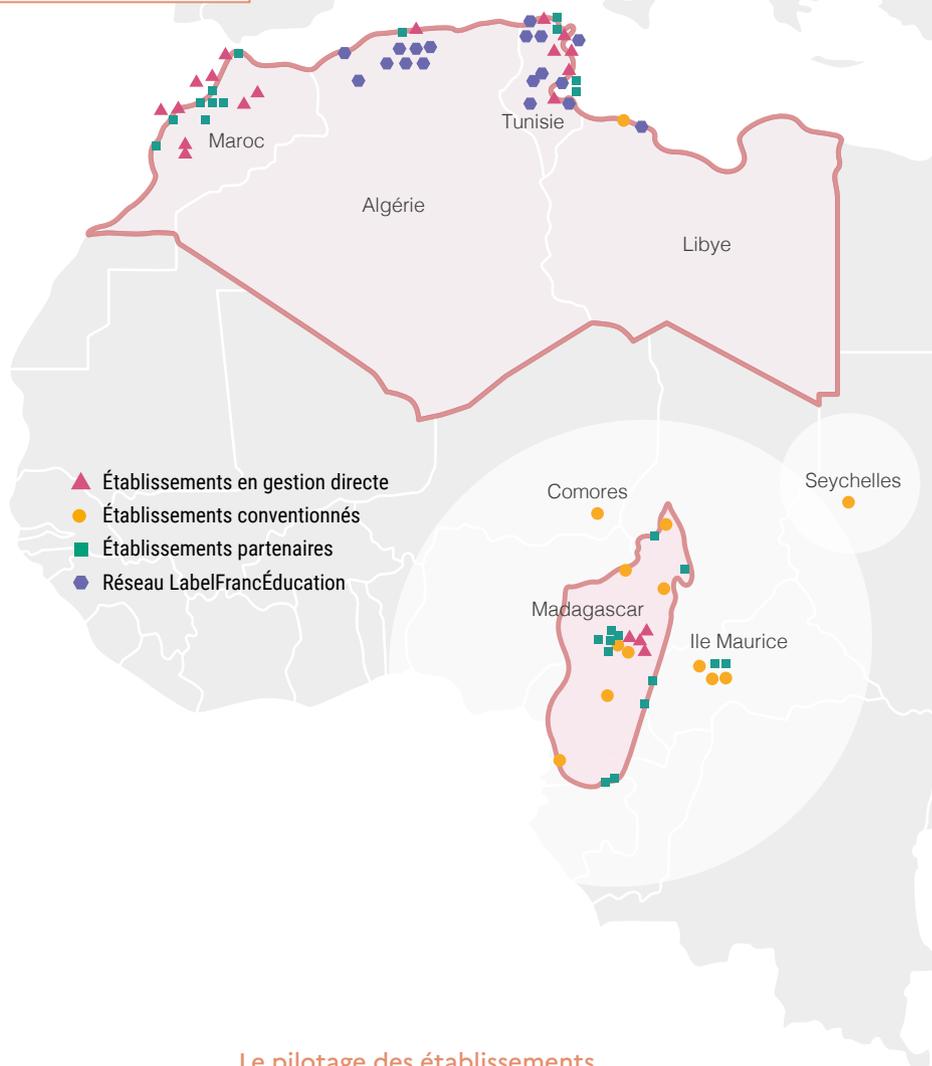
7 pays > 3 zones de mutualisation

95 établissements, 35 EGD,  
12 conventionnés, 48 partenaires

1 260 personnels détachés à l'AEFE,  
140 expatriés et 1120 résidents

79 409 élèves dont 21 621 Français

21,5 % de l'ensemble des effectifs  
du réseau



## L'actualité du secteur

La progression des effectifs se confirme (+7,2 %), du fait de la croissance interne des établissements par l'homologation de la petite section dans les EGD du Maroc et le développement des établissements partenaires au Maghreb. La crise sanitaire n'a pas eu d'effet majeur sur le développement du réseau homologué dans cette région. En revanche, la fermeture des frontières dans la zone Océan Indien et le départ de nombreux expatriés français et européens ont fragilisé certains établissements conventionnés ; en parallèle, l'attractivité des établissements partenaires a été renforcée et de nouvelles familles nationales ont préféré un enseignement garanti même à distance, et soutenu tant pédagogiquement que financièrement.

Le secteur enregistre une forte baisse du nombre d'élèves boursiers (-513) ; certaines familles françaises ont été confrontées à une situation sanitaire très dégradée et ont opté pour un retour en France.

Le secteur maintient son appui au projet Tunisie Pilote est renforcé ainsi qu'aux plans Éducation des ambassades, en lien étroit avec le SADR.

## Le pilotage des établissements

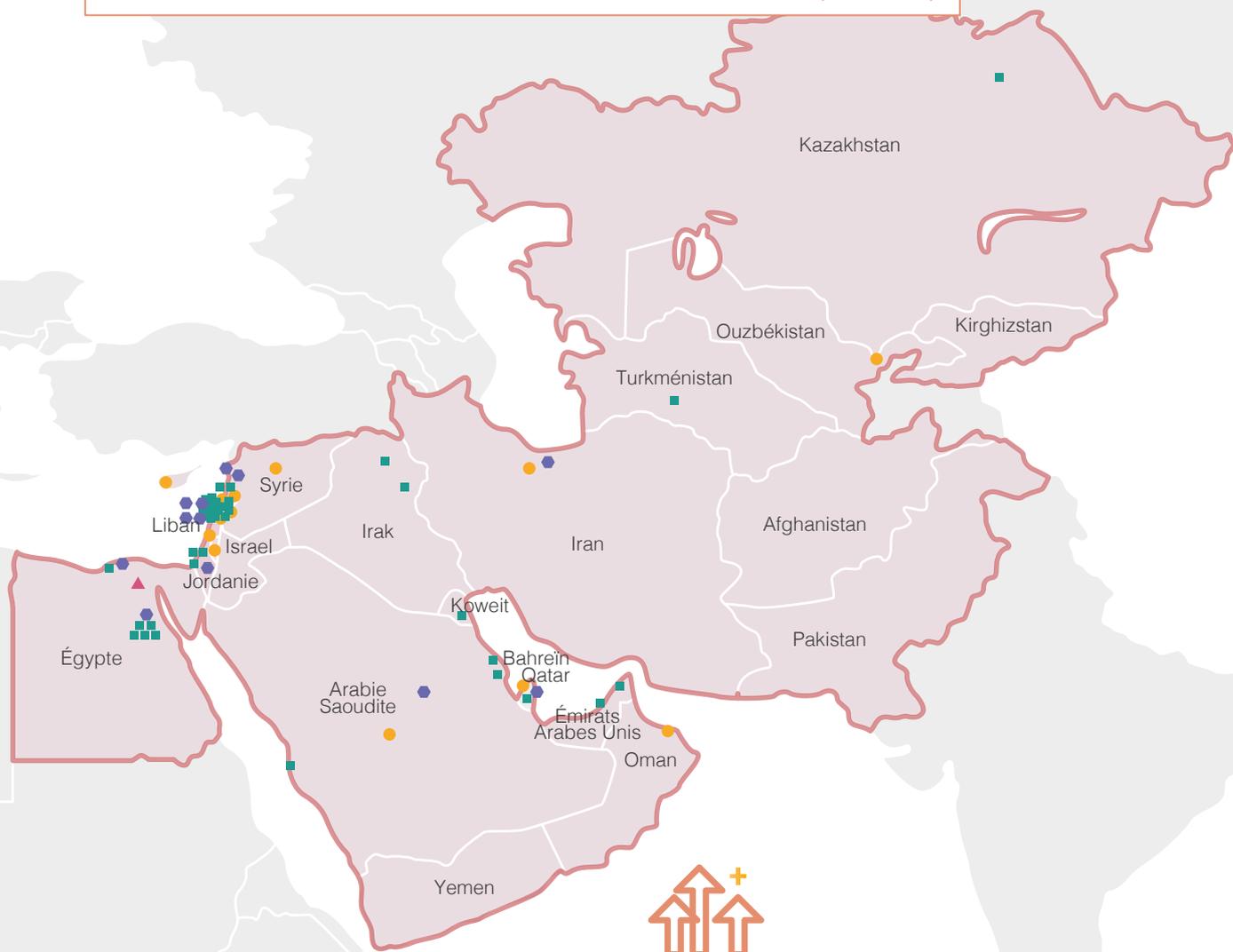
Le secteur inclut deux zones contrastées en termes de croissance et de contexte, ce qui implique un pilotage fin et éclairé par un dialogue régulier avec les postes diplomatiques et les coordonnateurs de réseau sur le terrain.

Les échanges ont été multiples, essentiellement de manière virtuelle, du fait de l'impossibilité de déplacement dans les zones géographiques.

La formation des personnels dans le premier degré a été renforcée, avec la création de postes d'enseignants-formateurs au Maghreb. Le secteur est également associé à la mise en place de dispositifs de professionnalisation de personnels.

Le développement de l'appartenance à un réseau reste la priorité du secteur ; des projets de zone sont en cours d'élaboration pour renforcer la cohésion et faire vivre le réseau.

## SECTEUR MOYEN-ORIENT PROCHE-ORIENT (MOPO)



- ▲ Établissements en gestion directe
- Établissements conventionnés
- Établissements partenaires
- Réseau LabelFrancÉducation



### CHIFFRES CLÉS

**19** pays dont **15** avec des établissements d'enseignement français  
**> 2** zones de mutualisation

**91** établissements

**2** EGD, **17** conventionnés dont  
 4 conventionnés temporaires et 72 partenaires.

**421** personnels détachés par l'AEFE, dont  
 110 expatriés et 311 résidents.

**90 236** élèves, dont 13 535 français

**24,3 %** des effectifs du réseau

**1** nouvel établissement homologué  
 au Liban à la rentrée 2021.

## SECTEUR MOYEN-ORIENT PROCHE-ORIENT (MOPO)

## L'actualité du secteur

Les établissements du secteur se concentrent autour de trois pôles géographiques principaux : le Liban, le Golfe Persique et l'Égypte, pôles de croissance des effectifs. Trois nouveaux établissements ont été homologués à la rentrée 2020 au Liban. 70 % des élèves scolarisés sont des nationaux, 15 % des français et 15 % des étrangers tiers. D'importantes perspectives de développement existent en Égypte, pays dans lequel de nombreux porteurs de projets se mobilisent pour développer des établissements existants ou de nouvelles écoles.

Doublant la crise sanitaire, l'explosion du 4 août dans le port de Beyrouth a précipité le Liban et les établissements d'enseignement français dans une crise économique grave. Des pertes importantes d'élèves ainsi que des départs d'enseignants sont à envisager pour la rentrée de septembre 2021 qui fera l'objet de toute l'attention du secteur.

L'Égypte et les Émirats Arabes Unis se sont avérés être des pays de prospérités et de progression malgré la crise sanitaire.

En matière de formation continue, les deux IRF du secteur proposent depuis plusieurs années une formation aux enseignants nouvellement recrutés dans le réseau afin de leur permettre de mieux comprendre les spécificités de l'enseignement français et ainsi répondre aux objectifs du plan de développement de l'enseignement français. La mobilisation de tous les formateurs du terrain et du service de la DEOF ont permis un accompagnement au plus près des équipes, un soutien et des propositions de formation très en adéquation avec les attendus des équipes en lien avec la crise sanitaire.

Au total, plus de 400 enseignants bénéficient de cette formation tous les ans dans les deux zones de formation Proche-Orient et Moyen-Orient.

Du fait de la crise liée à la Covid-19 on observe des baisses d'effectifs à court terme (Liban, Koweït, Arabie Saoudite, Oman notamment). Au Liban, la gravité de la crise économique, politique et sanitaire que traverse le pays a cassé la dynamique de croissance engagée depuis deux ans. Le réseau libanais fait l'objet d'un suivi spécifique et des moyens importants ont été engagés par l'AEFE dans le cadre du plan d'urgence.

## Le pilotage des établissements

Les différents plans d'urgence mis en place par la direction de l'AEFE ont engagé une collaboration et une communication étroite avec le secteur. Chacun a eu l'occasion de mieux connaître les modalités et principes d'action de l'autre et de renforcer ainsi les liens de partenariats.

Ce pilotage de crise aura eu pour vertu d'engager le secteur dans des réunions régulières renforçant le lien avec les établissements et le sentiment d'appartenance au réseau.

Des réunions très régulières en visioconférence ont permis de préciser les attendus de l'institution, de mieux répondre aux attentes des établissements et de définir collectivement des modalités d'action.

Ainsi le secteur a pu recevoir rapidement des données concernant le taux de recouvrement des frais de scolarité, le taux de réinscription, de préciser les documents attendus et démarches concernant les différentes phases d'aide.

Ces modalités de communication se renforceront et trouveront une dimension complémentaire dans les prochaines rencontres qui se feront, souhaitons-le, directement dans les pays.





## Les acteurs du réseau

Au côté des 67 établissements en gestion directe par l'Agence, le réseau des établissements est constitué de différents acteurs : des comités de gestion réunissant des familles et associations et des groupes éducatifs jouant un rôle central.

### La Mission laïque française

La Mission laïque française, acteur associatif historique de l'enseignement français à l'étranger, dirige 33 établissements en pleine responsabilité et a des accords de coopération et de partenariat avec 98 autres établissements scolaires à programme français, dans 36 pays. Mlfmonde représente ainsi plus de 61 000 élèves scolarisés de la maternelle à la terminale. Créée en 1902, reconnue d'utilité publique en 1907, la Mlf est une association à but non lucratif.

La Mission laïque française est liée à l'État par deux conventions avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS), ainsi que par un accord-cadre avec l'AEFE. Elle s'inscrit résolument dans les grandes orientations de la politique étrangère de la France de rayonnement du modèle éducatif français, en conformité avec les directives du ministère de l'Éducation nationale sur les programmes des établissements scolaires homologués.

### Groupes éducatifs internationaux de l'enseignement français à l'étranger

- **Acacia** est un réseau asiatique avec des établissements à Bangkok, Phnom-Penh et Hanoï pour un total de 120 élèves, en cours d'homologation.
- **L'AFLEC** est une association créée en 2000 par des personnes issues des milieux de l'enseignement en France et au Liban. Elle développe et pilote cinq établissements scolaires homologués au Liban (deux) et aux Émirats Arabes Unis (trois). Ces établissements scolarisaient 4 777 élèves à la rentrée 2020.
- **AIU** (Alliance israélite universelle) est un réseau implanté en France, au Canada, au Maroc et en Israël. S'inspirant de la tradition et des valeurs de l'école républicaine française, ce réseau scolaire s'étend de l'école maternelle aux classes préparatoires aux grandes écoles.
- **HOLGED** (Holding Générale d'Éducation) est un groupe implanté au Maroc et en Tunisie, qui scolarise 15 000 élèves dans plusieurs écoles à cursus national, international (bilingue et trilingue). Deux de ses écoles – Al Jabr au Maroc et l'ISC « International School of Carthage » - sont des établissements homologués, partenaires de l'AEFE.
- **International Education Group**, ex Sana Éducation, possède quatre établissements d'enseignement français au Maroc avec 3 200 élèves et un réseau anglophone en Éthiopie avec 1 600 élèves. Le groupe ouvre un établissement d'enseignement français à Amsterdam en septembre 2021.
- **Odyssey** est un réseau scolaire international privé français qui possède quinze écoles Sarajevo, Odessa, Skopje, Tirana, Pristina, Saint Petersburg, Podgorica, Casablanca, Bruxelles, Bucarest, Rome, Singapour, Hô Chi Minh Ville Bangkok et Anvers.

# Les partenaires de l'AEFE

L'Agence continue de consolider son réseau de partenaires autour des valeurs portées par l'éducation française. Son action permet au réseau scolaire mondial qu'elle anime de participer à des initiatives innovantes et à des événements d'envergure. L'AEFE compte en 2020-2021 plus d'une centaine de partenariats, dont les institutions éducatives phares : ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et ses institutions phares : Réseau Canopé, France Éducation International, réseau des INSPÉ, etc. L'AEFE s'entoure également des partenaires associatifs de qualité qui permettent aux enseignants et aux élèves de bénéficier de ressources pédagogiques et d'actions culturelles motrices.

Si la direction de l'enseignement, de l'orientation et de la formation (DEOF) compte à elle seule 90 partenariats conventionnés, nombre de partenariats – notamment avec les acteurs associatifs et privés - sont actifs sans qu'une convention n'ait été signée.

**Sur l'année scolaire 2020-2021, on peut à titre d'exemples, noter la mise en place de nouveaux conventionnements entre l'AEFE et :**

## L'Académie de Bordeaux

Relative au développement de la politique d'éducation au développement durable (EDD) des établissements d'enseignement français à l'étranger (EFE), et plus spécifiquement à la mise en place dans ce réseau du label EFE3D : « école/établissement français à l'étranger en démarche globale de développement durable ». L'Académie de Bordeaux, en tant que l'une des académies « pilotes » en matière d'EDD, fait bénéficier les acteurs de l'EFE de son expertise, de son expérience, de ses outils et de son ingénierie de formation.

Ce projet phare de l'AEFE, initié par l'Agence en 2020-2021 dans cinq zones d'expérimentation, Europe du Nord-ouest et scandinave (ZENOS), Europe du Sud-Est (ZESE), Afrique centrale (ZAC), Afrique occidentale (ZAO) et Afrique australe et orientale (ZAAO), a permis la labellisation EFE3D de 15 établissements de ces zones sur les 17 dossiers déposés.

**Outre les nouvelles conventions, nombre de partenariats habituels ont été renouvelés en 2020-2021 avec notamment :**

## la Fondation la main à la pâte

- pour diffuser une culture scientifique de qualité dans les classes du réseau de l'EFE, incluant aussi dorénavant les ressources de l'OCE-Office for Climate Education, fondation hébergée par la FAMAP, dédiée à l'éducation au changement climatique ;

## L'INSHEA

**Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et l'enseignement adapté**, relative à l'amélioration des conditions de scolarisation, d'orientation et de professionnalisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, outre les élèves en situation de handicap. Avec le partage d'expertise et d'outils de l'INSHEA, la convention vise plus spécifiquement la formation des personnels en matière d'éducation inclusive.

Cette orientation est également une orientation phare de la DEOF pour les années à venir.

## 100 000 entrepreneurs

Relative au rapprochement des élèves du réseau de l'enseignement français à l'étranger avec les acteurs et les actrices de l'entreprise, dans le parcours d'orientation et de professionnalisation des premiers. Des entrepreneurs bénévoles du réseau de l'association s'engagent à intervenir gracieusement dans les classes des lycées français du monde à cet effet.

## le CNED

- pour continuer la coopération éducative avec l'AEFE, notamment en matière de continuité pédagogique dans les classes, d'autant plus en situation de crise sanitaire, et en matière de formation continue des enseignants ;

## Campus France

- pour développer encore le partenariat sur le champ de l'orientation des élèves du réseau de l'EFE dans les établissements d'enseignement supérieur en France et à l'étranger, une fois leur bac obtenu.

## PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



- Assemblée des Français de l'Étranger (AFE)
- Assemblée nationale
- Association Franco-Libanaise pour l'Éducation et la Culture (AFLEC)
- Association Nationale des Écoles Françaises de l'Étranger (ANEFE)
- Ministère de l'Éducation nationale
- Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale
- Mission laïque française
- Sénat
- Centre d'études arabes

## PARTENAIRES SIGNATAIRES D'UNE CONVENTION



- Académie des sciences
- AFM-Téléthon
- Agence française de développement
- Agence universitaire de la Francophonie
- AGIRabcd
- Association mondiale des anciens élèves des lycées français du monde (Union-ALFM)
- Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI)
- Campus France
- Campus France – France Alumni
- CANOPÉ
- CNED
- Comité national olympique et sportif français (CNOSF)
- Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur (CNCCE)
- Conférence des présidents d'université (CPU)
- École des loisirs
- École supérieure de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESENESR)
- Elles bougent
- ESSEC
- Fédération Française de Badminton (FFBad)
- Fédération Française de Rugby (FFR)
- Fédération Française d'Escrime (FFE)
- Fédération Française de Football (FFF)
- Femmexpat
- Fondation Lilian Thuram
- Fondation Tara Océan
- France Éducation International
- France Médias Monde (FMM)
- Initiadroit
- Institut du monde arabe (IMA)
- Institut français (IF)
- Institut de recherche pour le développement (IRD)
- Lepetitjournal.com
- Les enfants de l'Ovale
- Mémorial de la Shoah
- Ministère des Armées
- Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP)
- Paris Sciences et Lettres
- Radio France
- Réseau des INSPÉ
- Service civique
- Sciences Po
- TV5MONDE
- UniFrance films
- Union nationale du sport scolaire (UNSS)
- Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP)

# Le rôle essentiel des parents d'élèves au sein des établissements

Les parents d'élèves sont au cœur de la vie des établissements. Ayant fait confiance au modèle éducatif français, ils sont très engagés et contribuent de manière substantielle au financement des établissements. Ils élisent leurs représentants au conseil d'établissement et au conseil d'école. Les associations de parents d'élèves travaillent en étroite liaison avec les équipes de direction et sont associées à la gestion des établissements.

Dans les établissements en gestion directe (EGD) et les établissements conventionnés, le conseil d'établissement, au sein duquel siègent les représentants des parents d'élèves, permet d'aborder les points essentiels à la vie de l'établissement et de faire adopter les documents-cadres, tels que le projet d'établissement, le règlement intérieur, les horaires et le calendrier scolaires ainsi que le plan de formation continue des personnels.

Dans les EGD, les perspectives budgétaires définies sur trois ans lors des conférences de pilotage des ressources (CPR) doivent être explicitées aux représentants des parents d'élèves. Les frais de scolarité sont élaborés, en s'appuyant sur les CPR, en amont du budget primitif de l'établissement et présentés à la communauté éducative dans le cadre des conseils d'établissement.

Le plan de développement de l'enseignement français à l'étranger met en exergue la nécessité d'associer plus étroitement encore les familles à la gouvernance des établissements et de l'Agence. À ce titre, la part des parents dans le financement du réseau de l'enseignement français à l'étranger sera mieux prise en compte. Dans le cadre du prochain contrat d'objectifs et de moyens de l'Agence (COM 2021-2023), l'AEFE veille à renforcer sa relation avec les parents d'élèves.

Ainsi, la transparence et la communication sont les maîtres mots dans la relation aux familles, avec la nécessité de définir et présenter une trajectoire de l'évolution des frais de scolarité sur plusieurs années. Afin d'y répondre, en amont de l'élaboration du budget, les EGD doivent désormais réunir une commission associant les parents d'élèves afin d'en examiner ensemble les grandes orientations.

Par ailleurs, dans le cadre de l'homologation d'un établissement, la mise en place d'instances garantissant une place aux parents est requise.

## Les fédérations de parents d'élèves dans les instances nationales

Les associations de parents d'élèves (APE) des établissements d'enseignement français à l'étranger sont représentées au conseil d'administration de l'AEFE par deux fédérations de parents d'élèves :

- **la FAPÉE** (Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger). Créée par des parents de toutes nationalités en 1980 et reconnue d'utilité publique en 1985, la FAPÉE réunit exclusivement des associations de parents d'élèves (APE) du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger. Elle représente plus de 180 associations dans le monde dont près de 80 associations de parents gestionnaires de leur établissement – conventionné ou partenaire. Elle est indépendante de toute attache politique, syndicale ou religieuse. La FAPÉE est un interlocuteur et une force de proposition reconnus, notamment dans le cadre des groupes de travail, grâce à sa connaissance approfondie du réseau acquise par l'étendue de sa représentativité. Elle siège également activement à l'OBEP et à la commission nationale des bourses.

- **la FCPE** (Fédération des conseils de parents d'élèves). Fondée en 1947, la FCPE a été reconnue d'utilité publique dès 1951 et agréée mouvement d'éducation populaire en 1982. Cette fédération indépendante compte 310 000 adhérents en France et à l'étranger.

Ces deux fédérations siègent par ailleurs à la commission nationale des bourses de l'AEFE, à l'instar d'une autre fédération :

- **l'UFAPE** (Union fédérale des associations de parents d'élèves de l'étranger), créée en 1971, est l'une des composantes de la fédération des Parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP).

# Les élus, des partenaires très impliqués

L'Agence entretient des échanges réguliers constructifs avec les élus des Français établis hors de France qui représentent les quelque 2,5 millions de Français expatriés, mais aussi avec des parlementaires du territoire national intéressés par les questions d'aide à l'expatriation de nos compatriotes et de diplomatie d'influence. Présents sur le terrain comme au Parlement ou à l'Assemblée des Français de l'étranger, les élus sont des partenaires majeurs de l'AEFE et des établissements. Dans le cadre de la loi de finances, les parlementaires votent les crédits alloués à l'AEFE (charge de service public et bourses scolaires).

Interface entre les élus et les services de l'Agence, la conseillère aux relations institutionnelles de l'AEFE organise pour la direction l'ensemble des exercices nécessaires : préparation du projet de loi de finances avec des questionnaires budgétaires et des auditions par les rapporteurs, auditions thématiques au Parlement et à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE), questions officielles (parution au Journal Officiel) et informelles, rencontres officielles ou informelles avec les parlementaires et les élus de manière générale.

- **11 députés** représentant les Français établis hors de France (dans 11 circonscriptions).
- **12 sénateurs** représentant les Français établis hors de France (dans la circonscription « monde »).
- **442 conseillers** des Français de l'étranger (dans 130 circonscriptions).
- **90 conseillers** à l'Assemblée des Français de l'étranger (dans 15 circonscriptions).



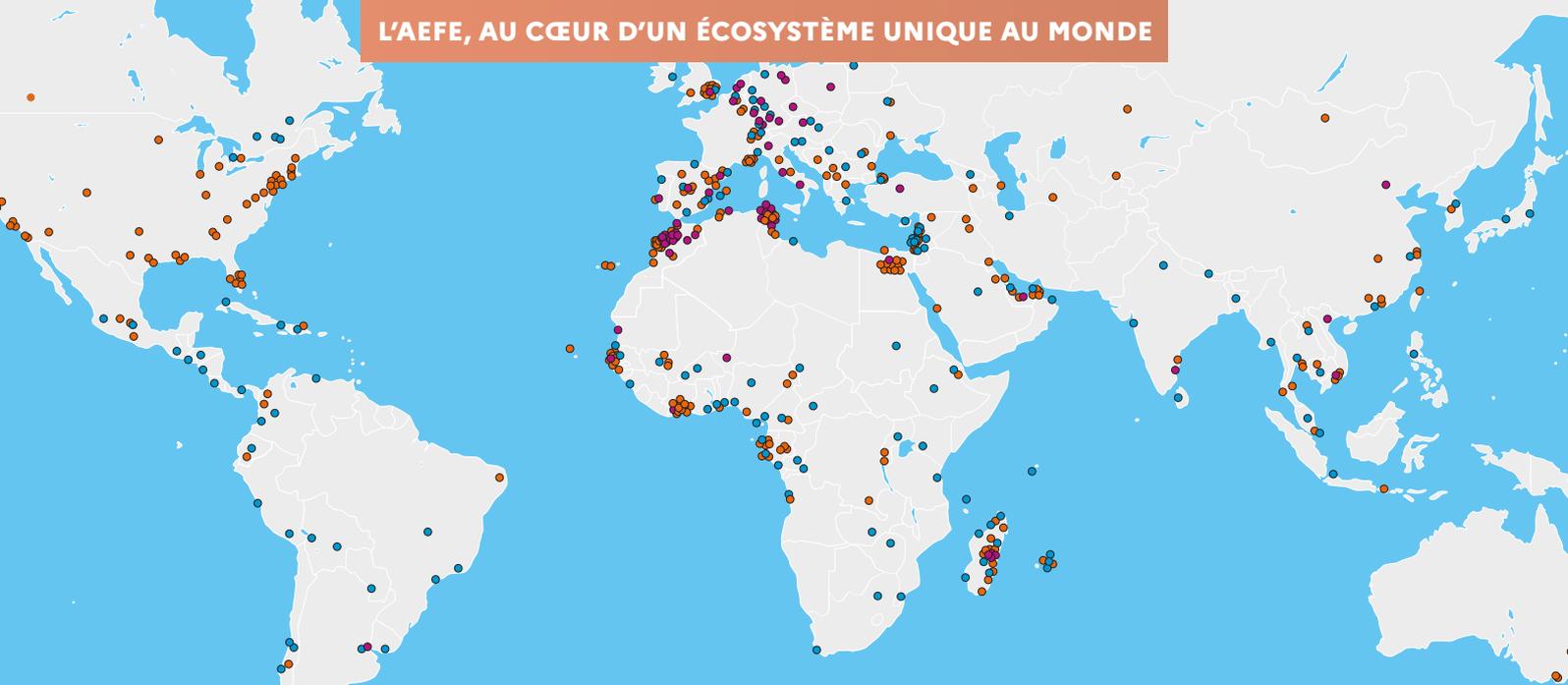
## La présence des élus dans les instances de l'AEFE

Deux députés et deux sénateurs siègent au conseil d'administration (CA) de l'Agence. L'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) est représentée par une titulaire (plus un suppléant) et deux postes lui sont réservés en commission nationale des bourses (CNB). Habituellement, les 90 conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) siègent pendant une semaine deux fois par an à Paris. Répartis dans six commissions permanentes (dont la commission enseignement), ils réservent une part importante de leurs travaux à l'enseignement français à l'étranger et à l'AEFE.

Élus locaux de l'étranger, les 442 conseillers des Français de l'étranger siègent quant à eux dans les conseils consulaires bourses scolaires et dans les conseils d'établissement. Les élections se sont tenues le 29 et 30 mai 2021, et ont dû être reportées dans certains pays (notamment Madagascar et Inde) pour des raisons sanitaires, repoussant à l'automne les élections à l'AFE.

Tous les élus siégeant au conseil d'administration de l'AEFE participent activement aux travaux de l'Observatoire pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (OBEP) qui a fêté ses cinq ans en juin 2021. Pour la première fois, une table-ronde s'est déroulée le 4 avril sur l'inclusion scolaire dans l'enseignement français à l'étranger, organisée par le groupe d'études « Statut, place et rôle des Français établis hors de France » du Sénat.

Cette année, les rencontres et les échanges avec les élus ont été importants. Les élus ont apprécié la manière dont l'AEFE a mis en œuvre le plan d'urgence du 30 juillet 2020 pour l'ensemble des établissements. Particulièrement attentive à la qualité du dialogue avec les élus, l'Agence a communiqué de manière régulière et transparente sur la situation du réseau et de sa communauté scolaire. Par ailleurs, le directeur de l'AEFE a répondu aux questions des parlementaires lors de six auditions au Sénat et au l'Assemblée nationale.



## La communauté mondiale des anciens élèves rassemblés

Les anciens élèves de l'enseignement français à l'étranger sont estimés à 650 000 à travers le monde. Les anciens élèves, souvent diplômés du baccalauréat, ont bénéficié d'une éducation à la française et sont aujourd'hui de précieux ambassadeurs des valeurs qu'elle porte. Depuis plusieurs années, l'AEFE soutient la formation d'un véritable réseau mondial unique des anciens élèves, au-delà des associations locales existantes dans de nombreux pays. L'enjeu est de faire vivre un véritable réseau dans l'intérêt des anciens élèves, unis par une langue et des valeurs partagées quel que soit l'établissement où ils ont étudié. La création de ce réseau est également un enjeu important dans le cadre de la diplomatie d'influence conduite par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Lorsque la communauté devient un réseau d'anciens élèves connectés entre eux, elle permet à chacun de faire vivre un lien de solidarité et d'entraide.

### L'Union-ALFM

Née en 2010, l'association des Anciens des lycées français du monde, aujourd'hui Union-ALFM, promeut les liens d'amitié et de solidarité entre les anciens élèves des établissements français à l'étranger (réseau AEFE et Mission laïque française) et met en réseau ses membres sur les cinq continents. Elle encourage la création et le développement d'associations locales et l'entraide professionnelle. L'association Union-ALFM prend une part active aux manifestations organisées à l'initiative de l'AEFE (accueil et cérémonie de sortie des BEM, cérémonie de remise de diplômes des bacheliers, FOMA, etc.).

 **Chiffre**  
88 associations locales  
présentes sur les 5 continents

### Le réseau ALFM.fr, la plateforme des anciens élèves

La plateforme ALFM.FR est un réseau social, associatif et professionnel au service de tous les anciens élèves, quel que soit leur âge ou leur lycée français de scolarisation. C'est une plateforme qui permet de retrouver d'autres anciens élèves grâce à un annuaire géolocalisé, de faire connaître ses projets, d'organiser des événements, d'animer le réseau associatif mais aussi de trouver ou de poster une offre de stage ou d'emploi. La plateforme a été créée en 2017 par l'AEFE et cédée à l'association mondiale en 2020. Elle est animée par l'Union-ALFM, en collaboration avec les associations locales et de nombreux membres bénévoles.

 **Chiffre**  
Plus de 8 000 inscrits



## INTERVIEW VALERIA AGUILAR

Ancienne élève à San Salvador, ancienne boursière Excellence-Major, étudiante à Sciences Po Paris, actuellement en stage à l'AEFE

**Vous avez été recrutée comme stagiaire auprès de la conseillère sécurité du service des relations extérieures de l'AEFE : quelle est votre mission ?**

Ma principale mission est d'assurer le suivi des Plans particuliers de mise en sûreté de tous les établissements du réseau. Cette année en particulier il s'agit d'une mission assez complexe en vue de la mise en place d'une nouvelle maquette PPMS commune à tous les établissements. Mon travail est donc d'assister les chefs d'établissement qui font une transition entre les anciennes maquettes et la nouvelle, et aussi, de recevoir, vérifier et analyser les PPMS. Il s'agit d'une mission extrêmement enrichissante, puisqu'elle me permet de découvrir le fonctionnement, en termes de sécurité, d'établissements français dans le monde entier et d'acquérir une vaste connaissance sur les différents risques et menaces auxquels ils sont confrontés. Ce qui est d'autant plus fascinant est à quel point ces risques et ces menaces varient d'un pays à un autre.

**En tant qu'ancienne élève d'un lycée français, quel lien entreteniez-vous avec l'AEFE ?**

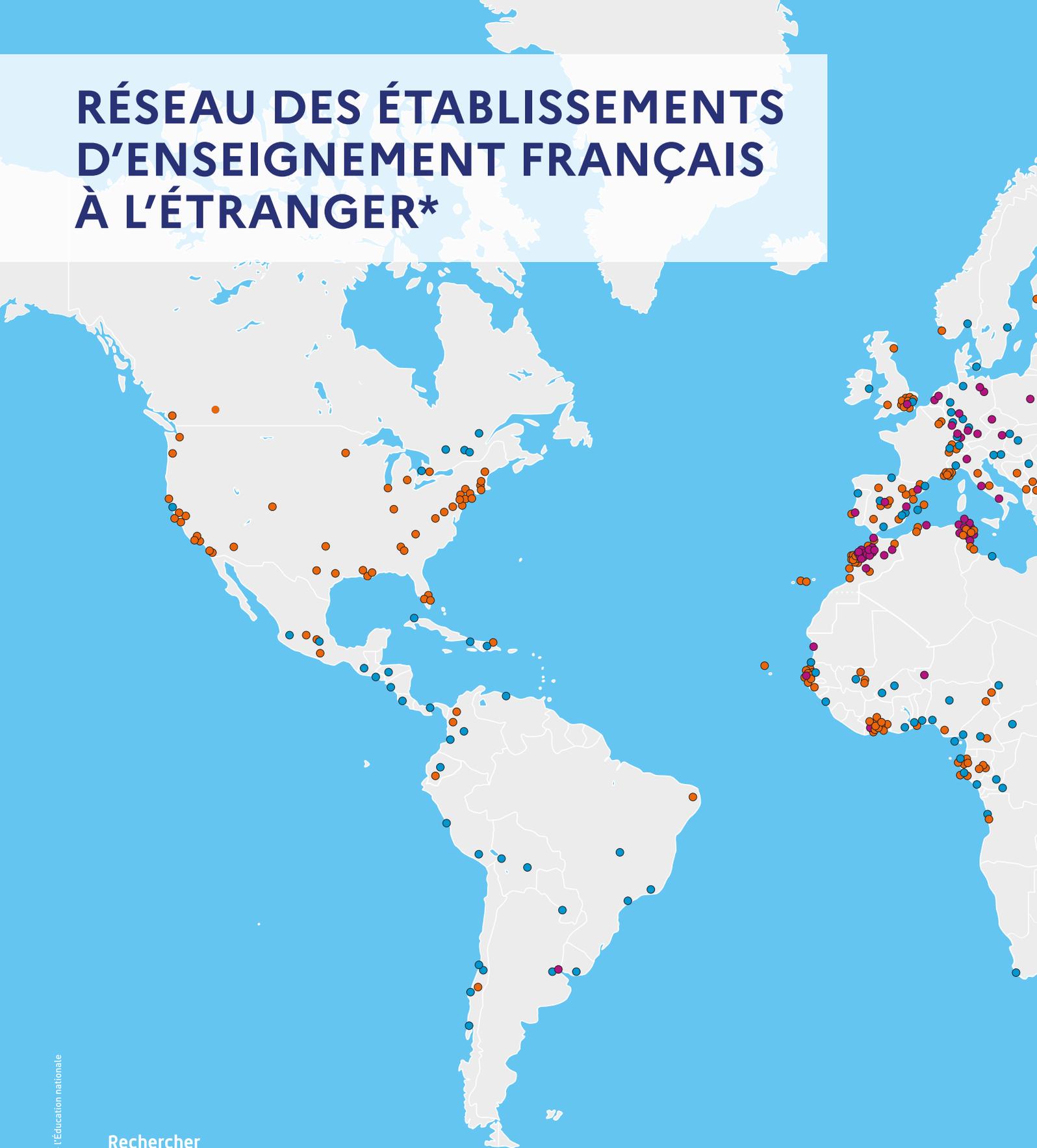
J'ai fait toute ma scolarité, de la maternelle au baccalauréat, dans un établissement conventionné de l'AEFE, le lycée français Antoine-et-Consuelo-de-Saint-Exupéry de San Salvador. Pendant tout ce temps, j'avais conscience de l'existence du réseau des établissements AEFE de manière assez vague. Ce n'est qu'en découvrant le dispositif des bourses Excellence-Major que je me suis davantage intéressée à l'AEFE. C'est mon professeur de philosophie qui m'a proposé de candidater pour une bourse, et je me rappelle très bien d'avoir été heureuse et inquiète à la fois : je sentais que c'était une grande opportunité, mais je savais aussi que je devais faire des efforts pour l'obtenir. Finalement, quand mon CPE m'a annoncé que j'étais lauréate d'une bourse Excellence-Major, j'avais déjà été acceptée à Sciences Po. C'est ainsi que je suis arrivée en France sans trop savoir ce qui m'attendait. Après mon baccalauréat littéraire, j'ai choisi Sciences Po parce que c'est une formation qui regroupe beaucoup de matières et des connaissances qui à mon sens sont essentielles à avoir. Certes je ne suis pas fan de l'économie, ni des maths, mais

Sciences Po m'a laissé construire mon parcours grâce à un programme très riche en choix et très flexible. En 2020, j'ai eu mon diplôme de Bachelor en Sciences Politiques, après trois années très éducatives, et même un séjour d'un an au King's College Londres. Actuellement, je suis toujours à Sciences Po, en deuxième année de master en Sécurité internationale. Ce stage à l'AEFE est justement une merveilleuse opportunité pour moi, non seulement dû à mon appartenance au réseau, mais aussi car il me permet de découvrir une des facettes de mon domaine d'études.

**Qu'est-ce que cela représente pour vous d'appartenir au réseau des anciens élèves des lycées français du monde ?**

Je considère que l'enseignement français à l'étranger a été un élément décisif pour ma vie, comme pour celle de beaucoup d'autres élèves du réseau. Nous sommes vraiment une communauté qui réfléchit d'une certaine manière et qui a une culture propre. En ce qui concerne l'enseignement, je considère que l'offre éducative des établissements français à l'étranger est très intéressante : en tant qu'élève, nous avons accès à l'apprentissage de plusieurs langues, à une certaine immersion dans la culture française, et surtout au développement de nos esprits critiques. Le réseau permet aussi la création de différentes activités qui rendent possibles les rencontres avec des élèves d'autres pays. Je me rappelle par exemple que j'étais membre d'un atelier théâtre qui existait dans mon établissement comme dans les établissements des pays voisins. Les lycées français du Salvador, du Guatemala et du Honduras se sont mis d'accord pour faire une grande présentation des pièces de théâtre des trois lycées et cela nous a permis de connaître nos collègues des établissements voisins. Je considère que le fait d'être scolarisé dans un établissement français à l'étranger est toute une expérience, très agréable à vivre et qui dure dans le temps, qui nous accompagne et nous forme. J'en suis la preuve, puisque même si je ne suis plus une élève du lycée français de San Salvador, je garde encore des souvenirs, des contacts, des liens et des apprentissages qui viennent de là. C'est donc d'autant plus un plaisir d'être de retour, d'une certaine manière, à l'AEFE.

# RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER\*



Rechercher  
un établissement





138 pays

543 établissements

375 000 élèves

dont 98 de la Mission laïque française

Les établissements :



En gestion directe



Conventionnés



Partenaires

Directeur de la publication : Olivier Brochet

Réalisation : service des relations extérieures de l'AEFE. Conception & réalisation graphique :  agence-bolivie.fr

Impression : Arteprint. Ce rapport d'activité est imprimé sur papier recyclé Oxygen Silk FSC.

Crédits photos : AEFE

Couverture : Lycée français Jean-Mermoz, Dakar, Sénégal

Illustrations : Freepick



RESTEZ CONNECTÉS...

[aefe.fr](http://aefe.fr)



23, place de Catalogne  
**75014 PARIS**

1, allée Baco BP 21509  
**44015 NANTES**

**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger